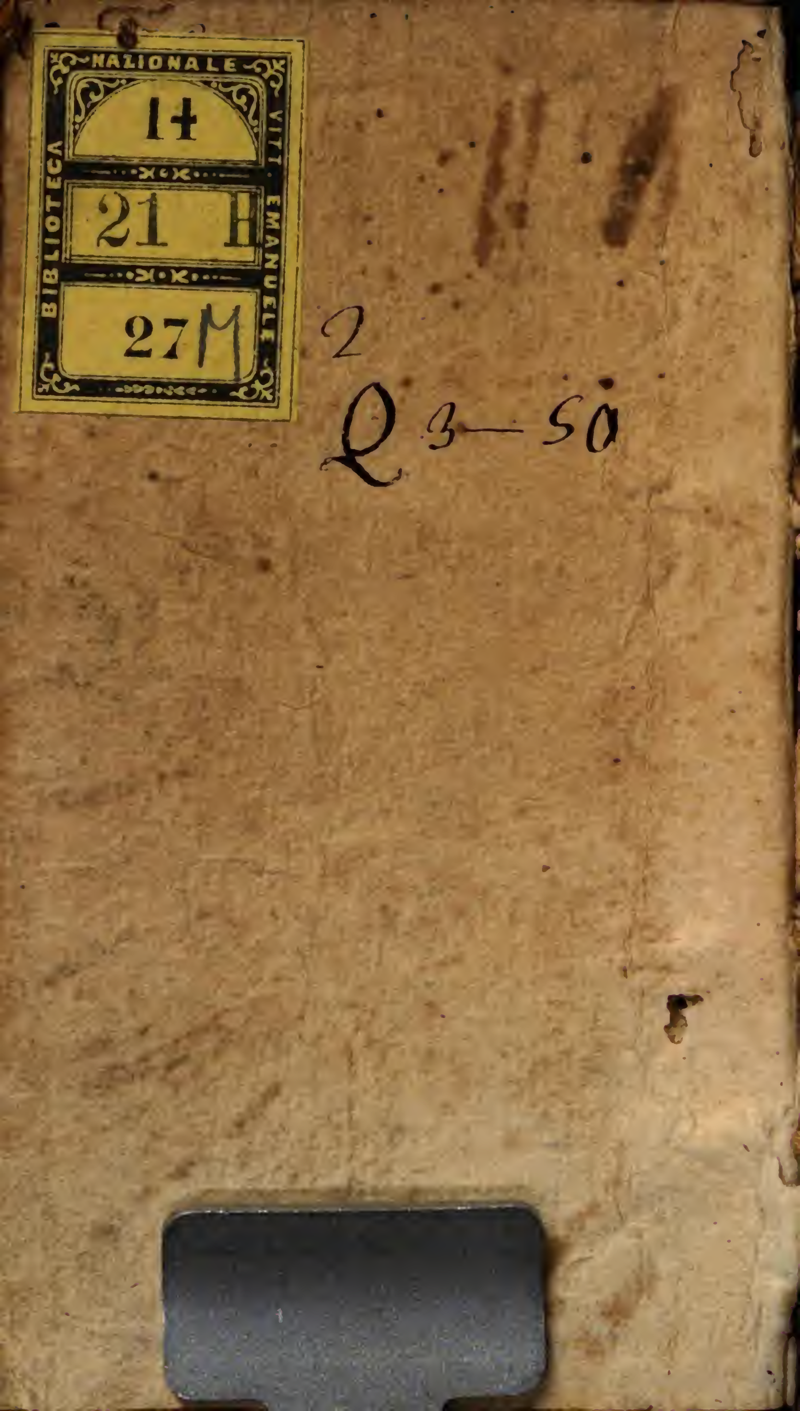
CONDUITES POUR LES EXERCICES PRINCIPAUX QUI SE SONT...

Mathieu Beuvelet, A Aubert




BIBLIOTECA NAZIONALE VITT. EMANUELE
14
21 H
27 M
2
Q 3 — 50



CONDUITES
POUR LES
EXERCICES
PRINCIPAUX

qui ſe font dans

LES SEMINAIRES
ECCLESIASTIQUES;

Dreſsées en faveur des Clercs demeurans dans le Seminaire de S. Nicolas du Chardonnet,

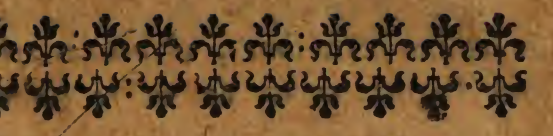
Par *Maître* MATTHIEU BEUVELET *Prêtre dudit Seminaire.*

Reveües, corrigées & augmentées en cette derniere Edition.

Spiritus eſt Deus, & eos qui adorant eum, in ſpiritu & veritate oportet adorare. Joan. 4.

A LYON,
Chez JEAN GOY, Maître Imprimeur, ruë de la Blancherie au Fleuve Jourdain.

M. DC. LXXVI.
Avec Approbation & Permiſſion.



A

ESUS-CHRIST
NOSTRE MAISTRE,

ET

OUVERAIN SEIGNEUR.



AUVEUR du Monde, Premier & Souverain Prêtre, Vôtre Majesté a bien voulu icy-bas en terre, élever p.ndant l'espa- de plusieurs années ceux qu'elle avoit oisi & appellé au Sacerdoce Evan- ique, afin de les rendre propres eur Ministere par les saints exem- s & divines instructions, dont ils ient participans dans vostre sacré ninaire : vostre moisson est abon- nte en nos iours ; & entre grand nbre d'Ecclesiastiques il y a peu

d'ouvriers, ayant peu de connoissance de cét état si sublime, & peu de zele pour l'avancement de vostre gloire. Donnez donc, mon Seigneur, par le Zele infiny qui vous a porté à vouloir estre le Maistre, le Directeur & le serviteur tout ensemble de vos premiers Disciples, l'abondance de vos benedictions à ce petit Ouvrage, afin que ceux qui prendront la peine de le lire, y écoutant vostre voix, se portent à aymer & ambrasser la discipline pour se bien acquiter des devoirs plus essentiels de leur état, & à vous remercier & servir à iamais en iustice & sainteté de vie, comme autheur de tout, bien, & le but, de tous leurs desseins.

AVIS AU LECTEUR.

MON cher Lecteur, il n'y a rien de plus dangereux ny de plus injuste, ne de laisser préocuper son esprit le- erement, & juger des choses les plus im- ortantes & plus necessaires aux Ecclesia- ques par les principes & maximes de la udence humaine, qui est animée de l'es- it du monde, & ennemie de toute disci- ine Chrestienne & Clericale. C'est pour- ioy ie vous prie de considerer ce petit uvrage daus le mesme esprit qu'il a esté onné au Public, c'est à dire avec le dessein ique de vous faire reconnoître la neces- é des Seminaires dans l'Egiise, & les ands avantages qu'en retirent ceux qui ulent avec fidelité se servir de ces in- uctions. Que y s'il a quelque chose qui mble moins necessaire, on peut toutefois seurer que la longue experience en ayant it connoître l'vtilité, si bien il est à la erté de ceux qui travailleront dans les minaires, de s'en servir ou non, aussi n'est- pas à propos d'en priver ceux qui au- ient desir d'en faire profit. Vous y avez emierement les Avis generaux & parti- liers pour mettre les Ecclesiastiques en tat de profiter au Seminaire, en se pro- osant d'y chercher la pieté & l'esprit cclesiastique par la retraite & mépris du

monde,& la science pratique des fonctions de leur état. On explique en suitte la nature, les fins & les moyens de réüssir en chaque Exercice particulier du Seminaire, avec les pratiques,pour les faire avec l'esprit que chacun d'eux doit étre fait. Enfin, l'experience fait voir qu'il n'y a rien de plus rare qu'un homme vrayement Apostolique qui sçache se mettre au travail où il sera employé avec la prudence, le zele, la pieté necessaire, & regler ses occupations iournalieres ; il a fallu y adjoûter l'idée & la conduite d'un bon Curé, qui veut commencer à travailler & perseverer dans quelque bon reglement de vie. On n'a rien inseré de l'ordre du temps des Conferences & Exercices particuliers qui se font dans le Seminaire,car cela n'a pas esté jugé necessaire : il suffit en general de dire qu'on y fait les Exercices de l'Oraison mentale, les Conferences de pieté, Theologie morale, Catechisme Romain, de la pratique des Sacremens, des Catechismes,des ceremonies,du Pleinchant, *&c.* aux iours & heures plus commodes. Priez N. Seigneur, que tout bon dessein ayt un effet de sa misericorde, le fruit de tout cecy reüssisse uniquement à la gloire de son Saint Nom, & à l'édification des peuples.

Approbation des Docteurs.

NOus soû-signez Docteurs en la Sacrée Faculté de Theologie de Paris, ertifions avoir veu & leu un Livre intitué, *Conduites pour les Exercices principaux ui se font dans les Seminaires Ecclesiastiues*, composé par Maistre Matthieu Beuelet Prêtre du Seminaire de S. Nicolas u Chardonnet, dans lequel nous n'avons en trouvé contraire à la Doctrine de la oy Catholique & aux bonnes mœurs. En y de quoy nous avons signé à Paris le . d'Octobre 1654.

G. ROBERT. I. DU METS.

Extrait du Privilege du Roy.

PAr grace & Privilege du Roy il est permis à George Iosse Marchand Liire à Paris d'imprimer, faire imprimer, ndre & debiter un Livre intitulé, *Conites pour les Exercices principaux qui se t dans les Seminaires Ecclesiastiques*, penit l'espace de cinq ans; Avec defenses à s autres de quelque qualité & cōdition ils soient d'imprimer, faire imprimer, dre ny debiter ledit Livre durant ledit ps, à peine de trois mil livres d'aman- & de tous despens, dommages & intes; comme il est plus amplement porté rivilege, donné à Paris le 10. Nobre 1654. Signé BOUCHARD.

CONSENTEMENT.

VEu les precedentes permiſſions accordées à JEAN GOY, pour l'impreſſion du Livre intitulé *Conduites pour les Exercices principaux qui ſe font dans les Seminaires Eccleſiaſtiques*, par Maître Matthieu Beuvelet,

Ie conſens pour le Roy qu'il ſoit permis audit Goy, de r'imprimer ledit Livre avec deffences ordinaires pour trois années, à Lyon ce 10. Iuillet, 1676.

VAGINAY.

PERMISSION.

SOit fait ſuivant les Concluſions du Procureur du Roy, l'an & iour cy-deſſus.

DESEVE.

AVIS

AVIS
ET
DISPOSITIONS
POUR ENTRER
dans le Seminaire.

QU'EST-ce qu'un Seminaire?

C'est un lieu étably par l'ordre de l'Eglise, *a* pour y élever dans la discipline d'une vie commune, ceux qui ont dessein d'entrer dans l'estat Ecclesiastique.

Concil. Camerac. prov. An. 1565. *tit. de semin. c.* 1.
Concil. Rothom. prov. An. 1581. *tit. de semin. c.* 1.
Concil. Turon. prov. An. 1585. *Ibid.*
Conc. Burdig. provinc. 1585. *tit. inst. semin.*
Remens. provin. 1583. *cap.* 17.

Quel est le but de cette vie commune?

C'est de separer les personnes qui y viennent du commerce du Siecle, pour connoître leur vocation, les exercer en toutes les vertus Chrêtiennes, & clericales, *b* pour les disposer à recevoir les saints Ordres, ou s'y perfectionner s'ils les

a *Conc. Trid. sess.* 23. *c.* 18. *semin. p.* 3. *c.* 1. *Act. Eccles. Mediolanens. part.* 5. *inst. vero.*

b *Ibid. ut supra.*

Concil. Trid. loc. sup. cit. ont déja reçûs.

Cette discipline est-elle necessaire aux personnes Ecclesiastiques?

Conventus Melodun. An. 1579. in legib. semin. Act. Eccl. Mediol. instit. semin. p. 1. in prologo. Concil. Aquens. prov. an. 1585. tit. de semin.

S. Greg. pastor. p. 1, c. 1.

Ouy, puis qu'il n'y eut jamais de maistrise sans apprentissage, ny de profession sans noviciat. *Nulla ars doceri præsumitur, nisi intenta prius meditatione discatur: ab imperitis ergo pastoribus magisterium pastorale suscipitur in magna temeritate, quoniam ars est artium regimen animarum: quis cogitationum vulnera occultiora esse nesciat vulneribus viscerum? & tamen sæpè qui nequaquam spiritualia præcepta cognoverunt, cordis se Medicos profiteri non metuunt: dum qui pigmentorum vim nesciunt, videri Medici carnis erubescunt.* Ce n'est donc pas merveille si pour apprendre l'Art des Arts, c'est à dire, le gouvernement des Ames, il est necessaire de se former dans les lieux destinez à cét effet.

Concil. prov. Camerac. an. 1565. tit. de semin. c. 1.

Ne se peut-il faire qu'on aye l'esprit Ecclesiastique sans avoir demeuré dans un Seminaire?

Comme il arrive rarement qu'un Religieux aye le vray esprit de son Institut, s'il n'a esté formé dans un bon Noviciat, aussi Dieu dans sa conduite ordinaire, ne communique particulierement l'esprit Ecclesiastique qu'à ceux qui ont esté instruits

dans un Seminaire, & si le contraire se rencontre quelquefois, il le faut attribuer à une faveur extraordinaire à laquelle personne ne se peut raisonnablement attendre.

Qu'est-ce que l'esprit Ecclesiastique?

L'esprit clerical ou Ecclesiastique n'est autre chose qu'une grace abondante, ou une certaine vertu de l'esprit de Dieu receuë en plenitude dans l'ordination par le moyen de laquelle on fait avec affection, facilité, volontiers, & avec addresse les fonctions de l'estat Ecclesiastique.

Quelles sont les marques de cet esprit?

Il y en a 4. 1. C'est d'avoir un grand sentiment de l'estat Ecclesiastique, & faire plus d'estime de la simple Tonsure, que de la plus haute dignité du monde. 2. De porter volontiers les marques de sa condition, la Couronne, les Cheveux courts, la Sottane, & d'en faire volontiers les fonctions jusques aux moindres, comme de porter un Chandelier, un Encensoir, servir une Messe; s'en estimant toûjours indigne. 4. D'avoir un grand zele de la discipline Ecclesiastique: & de son rétablissement, y contribuant par bons exemples, prieres, & exhortations.

Donnez-nous l'Idée d'un homme Apostolique & d'un vray Ecclesiastique?

L'Apostre nous le dépeint en divers endroits de ces Epistres, comme s'ensuit

(Homo) mundo Crucifixus & cui mundus Crucifixus est, qui exhibet Corpus suum
Rom. *Hostiam viventem, sanctam, Deo placen-*
12. 1. *tem, suisse affectibus exuens ut Christum induat, & peccatis mortuus justitiæ vivat,*
Rom. *in laboribus, in vigiliis, in castitate, in*
12.1.14. *scientia, in longanimitate, in suavitate,*
2. Cor. *in spiritu sancto, in charitate non ficta, in*
6.6. *verbo veritatis, (donec ad perfectionis apicem, & cælestem patriam tendens) se Dei ministrum & operarium inconfusibilem exhibeat per arma iustitiæ à dextris & à sinistris, per gloriam & ignobilitatem, per infamiam & bonam famam, per prospera & adversa (cæterosque maiorem Dei gloriam semper intuens, tendere compellat.)*

Voyla l'idée d'un homme Apostolique, & la perfection où un Ecclesiastique doit tendre. 1. Par l'exercice de l'Oraison. 2.
Matt.5. De la mortification. 3. De l'obeïssance
13. sincere à tout ce qui est de l'ordre de l'Eglise, pour estre le sel de la terre, la lumiere du monde, & répandre en tous lieux par les exemples des vertus, la bonne odeur de Jesus Christ.

Comment peut on prouver l'obligation que les Clercs ont de travailler à une si haute perfection?

On le peut voir, 1. Par la liaison qu'ils ont avec Jesus-Christ, estans ses cooperateurs au salut des Ames.

2. Par les paroles du Fils de Dieu, *Estote*

fecti ſicut Pater veſter cæleſtis. Mat. 5. ult.

.. Par le ſentiment des ſacrez Conciles les SS. Peres. Le Concile de Trente en le ainſi, *Sic decet omnino Clericos in ſor- domini vocatos, vitam moreſque ſuos ponere, ut habitu, geſtu, inceſſu, ſermone, ſque omnibus rebus nihil niſi grave, mo- itum ac religione plenum præ ſe ferant: a etiam delicta, quæ ipſis maxima eſſent, itantes, ut eorum actiones cunctis affe- t venerationem.* Seſſ. 22. c. 1. de reform.

nter ſæculares, nugæ, nugæ ſunt: in ore rdotis blaſphemiæ. Bern. l. 2. de conſid. c. 13.

Tantum debet actiones populi, actu tran- dere præſulis: quantùm diſtare ſolet à e vita paſtoris. Greg. Paſtor. p. 2. c. 1.

Qui loci ſui neceſſitate exigitur ſumma re, hæc eadem neceſſitate compellitur ma monſtrare.

lerumque quod in Laïcis culpa non eſt, crimen eſt in ſacerdotio conſtitutis. Ibid. c. 3.

Qui in erudiendis atque inſtituendis ad utem populis præerit, neceſſe eſt, ut in ibus ſanctus ſit; & in nullo reprehen- is habeatur. Ibid. Ep. 5. l. 28. Iſid. de offic. l. 2. de Sacerdot.

Et d'autant qu'il y a peu de Clercs qui vaillent à acquerir cette ſublime perfec- de leur eſtat. Saint Chryſoſtome n'a nt fait de difficulté d'avancer ces pa- s, *Non temere dico, ſed ut affectus ſum, ſentio, non arbitror inter ſacerdotes tos eſſe, qui ſalvi fiant, ſed multò es qui pereant, in causâ eſt, quo-* Hom. 3. in c. 1. Act. Apoſt.

niam res excelsum requirit animum, multas enim habet causas quæ depellant ipsum à suis moribus, & innumeris oculis illi opus est undique.

Act. Eccle. Mediol. p. 5. inst. semin. p. 3. c. 1. §. Cũ igitur & seq.

Avec quelle intention faut-il entrer dans le Seminaire ?

Il faut y entrer 1. avec une intention tres-pure de se donner à Dieu. 2. De reconnoistre sa vocation à l'estat Ecclesiastique : D'acquerir la Vertu & la Science necessaire pour y faire son salut en travaillant selon l'ordre de la discipline, & dans l'esprit de l'Eglise.

Que faut-il observer dans le Seminaire pour y profiter ?

Il faut observer les avis compris en ces quatre paroles.

1. Docilité. 2. Vigilance. 3. Silence. 4. Pieté.

Conv. Meled. an. 1597 leg. sem. c. Act. Eccles. Medipl. loco sup. cit. §. Erga rectorem. a Ibid. §. si quid

En quoy consiste la Docilité ?

Elle consiste 1. à n'estre preoccupé ny attaché aux maximes ou pratiqués contraires à l'Esprit Ecclesiastique.

2. A recevoir avec estime les maximes Ecclesiastiques, tant pour ce qui regarde l'esprit & la conduite, que la modestie, les employs & fonctions, & principalement durant le temps de la retraite spirituelle qu'un chacun doit faire en entrant.

3. A recevoir les avis & corrections avec respect & desir d'en profiter sans s'excuser, sinon en chose qu'il jugeat être necessaire.

. A vouloir se soûmettre avec sincer aux moindres reglemens du Seminai- & principalement de ne faire les choses antes sans permission ; demandant lice. b
. Pour aller en ville.
Prendre quelque repas hors du Seaire.
. Aller à la porte pour parler aux exes.
. Les introduire dans les Sales inter- Jardin, dans les Chambres particulie-
. S'absenter de la Priere, de l'Office in, des Conferences, ou autre exercice lic.
. Se retirer en sa Chambre, pendant recreations.
. Entrer dans la Chambre d'autruy.
. Estudier hors le temps.
. Se coucher plus tard, ou se lever plus in que les autres.
o. Estudier autre chose que ce qui est onné par le Prefet des estudes.
1. Parler aux Conferences n'étant pas rrogé, ou hors le temps destiné à proer les difficultez.
2. Ecrire des Lettres, si ce n'est le jour congé.
3. Prendre quelques remedes necessaiou quelque nourriture hors les heures oustumées.
4. Entreprendre quelque office dont

b *Conv. Melod. anno.* 1579. *c.* 3. *leg. sem. n.* 1. *c.* 8. & 9 *Concil. Burdig. an.* 583. *insti. semin. c.* 6. *Act. Eccl. Mediol. loc. supr. cit.* §. *Externis. Ibid. parag. Cõveniant Ibid. Conv. Melod. loc. sup. cit. n.* 5. *Act. Ec. Med. sapè laud. c.* 4. *init. Ibi. c.* 3. *init. Cõcil. Rothom.*

Anno 1581. de Sch. & femin. fund. & reg. n 2. Convēt. Melod. loc. sup.

ou n'est pas chargé.

15. Se servir de quelque chose publique, & la porter en sa Chambre.

V. Se soûmettre volontiers & pour Dieu.

1. Vouloir bien avertir le Prefet, au retour de la Ville, de la Sale externe : ou le sous-Prefet en son absence.

2. Rendre compte des absences, ou défauts publics ; pour empêcher le mauvais exemple.

3. Ne se servir de ce qui appartient à un autre, comme, Surplis, Camail, Breviaire, lors qu'on ne trouve pas le sien, sans en avertir.

Convēt. Melod. loc. sup. cit. n. 3. Concil. Burdig. sup. cit. c. 6. parag. Mūdicies. Act. Ecclesi. Medio. loco sup. cit. parag. Mundicies corporis.

4. Remettre chaque chose en sa place, aprés s'en estre servy.

5. Ne se faire faire le poil en Ville ny la Tonsure, mais au Seminaire aux jours & heures destinez à cét effet.

7. Tenir les Chambres nettes, conserver les meubles, donner de l'air quand on sort le matin en esté, & devant Sexte, en hyver si le temps n'est trop fâcheux, ôter dés le matin ce qui peut estre messeant, comme pot, linge sale, &c.

7. Ne transporter aucun des meubles affectez aux Chambres particulieres, lors qu'on change de Chambre.

8. A ne vouloir se presenter aux saints Ordres, ny accepter Office ou benefices, que par avis & conduite du directeur particulier.

En quoy consiste la vigilance?

Elle consiste 1. Dans le desir de se bien truire des Offices, ou autres choses nt on est chargé tant à l'Eglise qu'à la iison.

2. A prevoir les Offices & fonctions l'Eglise, les matieres des Conferen-, & les occasions où on pourroit estre igé de s'absenter de quelque Office ou nference pour en donner avis aux Su-ieurs.

3. A faire chaque exercice en son temps sans delay, comme se lever au matin; idier exactement & au moment qu'on end la Cloche, qui marque le change-nt d'exercice, quittant tout autre, s'il est fible.

4. Se trouver en la Chambre des exer-es pour la Priere du matin, Office Di-, la Meditation, les Conferences, Estu-r, *&c.*

Conv. Melod. supr. tit. n. 2. Act. Eccl. Mediol. supra cit. parag. datomane surgendi signo.

En quoy consiste le silence?

l consiste 1. A aimer beaucoup la re-te & la solitude du Seminaire.

2. A éviter les visites actives, sur tout des sonnes seculieres sans une necessité ju-e telle par le Prefet à qui on doit l'ex-ser, & pour les visites passives, n'en re-oir ou entretenir qui puissent prejudi- ou dissiper excessivement l'esprit.

Act. Eccl. Medioloo sup. cit. c. 3. init.

3. A faire le possible pour s'entretenir de oses d'édification dans les visites acti-& passives.

b Conv. Melod. loc. sup. cit. n. 5. Act. Eccle. Med. loc. nunc laudato.
c Conc. Burdig. an. 1583. de inst. semin. c. 6.
d Ibid. de correctione c. 8.
Item Conc. Carthag. 4. c. 60.

4. A n'entrer dans la Chambre d'autruy, *b* & ne s'entretenir des choses du monde ; pendant les recreations, comme de nouvelles, *c* discours de mépris, de raillerie, *d* ou autres qui blessent la Charité, la discipline ou l'humilité.

S. Bern. l. 2. de consid. c. 13.

5. Aporter grand respect à tous, & écouter volontiers plûtôt que de parler par excés.

a Conc. Burdig. loc. supr. cit.

6. A se retirer promptement & en silence, *a* dés le moment que le signal est donné pour finir la recreation ou autre exercice public apres les Conferences, sans s'arrester au Dortoir ou ailleurs.

S. Paulin ad Ausonium.

Nunc aliam mentem vis agit, maior Deus,
aliosque mores postulat.
Sibi reposcens ab homine munus suum
vivamus, ut vitæ patri
Vacare vanis, otio, aut negotio,
& fabulosis literis
Vetat, ut suis pareamus legibus
lucemque cernamus suam.

En quoy consiste la pieté ?

Act. Eccles. Mediol. loco supr. cit.

1. A prendre un soin tout particulier de sa propre conscience, avec resolution de mourir mille fois plûtôt que de se separer de Dieu, se remettant tous les jours devant les yeux ces paroles de Saint Bernard, *ad quid venisti ?* & examiner dans l'Oraison & examen du soir, si on s'aqui-

s resolutions qu'on avoit fait entrant
eminaire pendant le téps de la retraite
tuelle, principalement pour ce qui re-
e la deüe preparation aux Sacremens
Penitence, de la Communion ou de la
te Messe, *a* & des saints Ordres. a *Concil. Burdig. loc. sup. cit. c. 5. Item. Concil. Burdigal. Ibid. c. 6. paragr. Silentium; & paraquoties. Act. Ec. Ibid.*

vent. Melodun. loco suprà c. 2. n. 3.

. A pratiquer avec une singuliere mo-
ie tout ce qui est de l'Office Divin à
glise, ou ailleurs, lors qu'on s'exerce
ceremonies, allant & venant dans l'E-
se ou par les ruës, tenir la veuë modes-
nent baissée, & ne courir ou agir avec
pressement.

les. Med. loco suprà cit. cap. 3. parag. destiam.

3. Apporter une singuliere reverence à
utes les choses saintes, ou qui ont quel-
e rapport, comme respecter, hono-
r, & parler avec respect des Prelats de
Eglise, Curez, Prestres, deferer & pren-
e à cœur l'execution de tous les Canons
Decrets des Conciles ou du saint Sie-
e. Se revêtir de la Soutanne, Surplis &
utres ornemens, avec sentimens de pie-
é & de religion, & n'en faire aucun
sage profane ou messeant, comme de
'essuyer les mains ou le visage avec
e Surplis, ne le laissant traisner en lieu
ndecent, & lors qu'on se met à ge-
noux. N'aller à l'Autel, avec une
Aube mal-agencée. Veu que la propreté

que les mondains affectent pour le monde est un sujet de vertu pour les Ecclesiastiques, lors principalement qu'ils vont exercer quelque fonction au saint Autel, ne parlant sans necessité, ny hautement à l'Eglise ou à la Sacristie.

4. A faire les plus petites actions, éviter les moindres manquemens, & pratiquer ce qui est plus parfait & conforme à l'esprit de l'Eglise, & aux saints Canons, non avec esprit de crainte ou par force, par habitude, complaisance, phantaisie, interest respect humain, mais avec esprit d'amour, pour imiter les intentions tres-pures avec lesquelles nôtre Seigneur a voulu se rendre fidel aux moindres choses selon la volonté de son Pere.

5. A se regarder toûjours comme un serviteur inutile dans la maison de Dieu, s'estimer le dernier de tous, & se tenir en disposition de deferer, & de servir à tous selon Dieu, & pour son pur amour; évitant les reflexions dangereuses sur le bien qu'on peut avoir fait, & regardant les deffauts pour s'en humilier devant Dieu.

6. A vouloir absolument entreprendre d'accomplir le reglement avec autant de fidelité quant à la substance & aux circonstances en l'abscence des superieurs, comme on feroit en leur presence, ou plûtôt comme si on voyoit devant soy

e Seigneur, qui doit estre le juge de
es nos actions.

A s'addresser avec confiance au Supe-
r, lors qu'on a quelque incommodité
mécontentement, ne communiquant
peines aux autres, qui ne peuvent y
orter remede de peur de leur dõner
cela mauvais exemple.

Act. Eccl. Mediol. loc. supr. cit. c. 3.

S'estudier en toutes choses à donner
exemple & n'apprehender rien tant
de donner mauvaise édification, &
r cela porter grand respect.

Aux superieurs.

A ceux qui sont en un ordre superieur.

Aux égaux. Se donnant bien de garde
s ombre qu'on est peut-estre de meil-
e maison de s'en faire accroire, & de
priser les autres. Eviter comme une peste
dangereuse les trop grandes privau-
familiaritez & amitiez secrettes, qui
ratiquent d'ordinaire dedans les con-
sations particulieres qu'on a les uns
c les autres. Ce qui doit estre soigneu-
nent évité, comme la cause de plusieurs
nmages, tant au particulier qu'au ge-
al du Seminaire.

Ibid. parag. Superioribus. Ibid. Alex. Alteri d. parag. nihil. inter ipsos differat. Ibid parag. Ab amicitiis.

De quels motifs peut on se servir pour se
dre fidel à tous ces avis?

Le 1. est de considerer que ces reglemens
sont pas une invention de l'esprit hu-
in, & que c'est Dieu qui parle par les
perieurs suivant la parole, *qui vos audit,*
audit, qui vos spernit, me spernit.

Le 2. est de considerer que ces regles sont les moyens de santification, dont Dieu veut que nous nous servions comme de choses lesquelles tous ceux qui ont travaillé dans les Seminaires, comme un Saint Charles & autres, ont mis en pratique, & dont il demandera un compte tres-exact au jour du Jugement.

Le 3. est de considerer qu'on ne peut manquer souvent, & avec negligence, ou mépris, à ces reglemens, quoy que petits en apparence, sans note d'ingratitude envers Dieu, qui nous a choisis dans un si grand nombre d'Ecclesiastiques, pour nous appeller à cette école particuliere de la vertu. Comme aussi envers ceux qui nous reçoivent, nous instruisent & s'efforcent de nous ayder en toute maniere, & pour arriver à la perfection de nostre état : que l'on affoiblit & enerve la discipline de la maison, & on pratique des intelligences secrettes avec la mort, pour parler aux termes de Saint Bernard, d'où s'ensuit enfin le relâchement aux choses plus grandes suivant le texte, *qui spernit modica, paulatim decidet*. Et le scandale qui attire la malediction de Dieu, *væ per quem scandalum venit*.

Ser. 3. in dedic. n. 3.

Le 4. c'est de considerer que cette observance est facile & agreable à celuy qui la veut entreprendre avec amour.

Aug. *Qui amat non laborat, vel si laboratur, labor amatur*.

mme au contraire les choses les plus
es sont odieuses & penibles à celuy
es entreprend avec aversion.
: 5. est de considerer que quoy que S.Thom.
reglemens n'obligent sous peché ny Suarez.
tel ny veniel, toutefois, comme remar-
nt plusieurs Docteurs, il arrive rare-
t qu'on les transgresse deliberement,
l n'y aye quelque peché ou de mépris
noins tacite, ou de mauvais exemple,
l'immortification, aimant mieux sui-
son humeur que de se conformer aux
es en se faisant un peu de violence, ce
doit estre tres-éloigné d'une ame qui
t arriver à la perfection.

*Quelle est la regle de la modestie exte-
ure des Clercs, quant à l'habit?*

Les sacrés Conciles, & particulie-
nent ceux de Milan, tenus par
nt Charles, prescrivent la forme sui- Ex col-
nte. lect.an-

Non oportet Clericos comam nutrire, & sic tiq.
nistrare, sed attonso capite patentibus au- Can.fa-
us, & secundum earum talarem vestem cta à
duere, ut sint in habitu ordinato. S. Mar-
tin. Bar-
em dist. 23. cap. non liceat. char.
Clausula deferant desuper indumenta an.572.
mia brevitate, vel longitudine non no- Concil.
nda. Lat. 4.
Item cap. Clerici de ver. & hon. Cler. sub In-
Presbyteri, Diaconi, Subdiaconi, cate- noc. 3.
que Clerici clericali Tonsura sint insi- c.16.

Concil. Mediol. 1. tit. de Cler. vestit. anno 1565. Concil. Med. 5. Prov. p. 3. c. quæ ad Cler. honest. pertinent. Concil. Med. loc. supr cit. Concil. Prov. Rhem. an. 1583. titul. de Clericis in genere. Synod. Diœces. Sarsinaten. ann. 1592.

signiti ad eam formam quam ratio uniuscujusque ordinis Episcopi arbitrio postulabit, &c.

Sacerdotalis Tonsuræ forma in orbem ducta latè & amplè pateat unciis quatuor: Diaconalis una uncia minor: Subdiaconalis aliquantò angustior quam Diaconalis: minorum denique ordinum Corona lata sit undique unciis duabus.

Comam & barbam ne studiosè nutriant, &c. Barba à superiore labro ita recidatur, ut pili in sacrificio Missæ Christi Domini Corpus & Sanguinem sumentem non impediant.

Barbam aut omninò non gestent (quod magis approbamus) aut saltem totam à superiori labro ob sacræ communionis reverentiam tondeant vel radant:

Sacerdotes è superiore labro maximè ita detonsam habeant, ut in hoc etiam differant à Laicis, &c.

Omnes Clerici nullo modò cincinnos seu pilos intortos circa tempora, aut barbam in mento in acutum desinentem crispatá nve gerant, &c.

Le méme est ordonné dans le Concile Prov. d'Aix en Provence tenu l'an 158 p. dans le Synode Diocesain de Nole, tenu l'an 1588. en celuy de Trente, Diocesain, tenu l'an 1593. en celuy de Forly, de l'an 1639, où il est expressement deffendu aux Ecclesiastiques d'avoir la barbe faite à la mode des Laïques, & en une infinité d'au-

es Conciles, tant Occum. Provin- *Synod.*
aux que Diocesains, qu'il seroit trop *Taran-*
ng de rapporter icy, où on ne pretend *tasiens.*
'indiquer aux Ecclesiastiques, la forme 1609.
'ils doivent observer en leur exterieur,
ur se conformer entierement à l'esprit
l'Eglise, marqué dedans les Sacrez
onciles, tant par ce qui en a déja
é rapporté cy devant, que par ce qui
t.

n omni vestitu color tantum niger adhi-
tur, &c.

mnem habitus & ornamenti novitatem
ici fugiant.

e serico vestimento aut ornamento, domi
foris utantur. Iubemus verò illos la-
m, & ei ordinis decorum vestamentum
ibere, &c.

amisias ad collum & ad manus cris-
& rugosas vel artificio elaboratas reii-
t. Synod.

llare, quod dicunt, simplex ac modicè Diœc.
m honestè reclinetur. Medio.

xterna vestis simplex ac talaris erit 4. Ann.
neque à cervicibus in tergum reflecta- 1574.
sed apto ad collum modo decentissimè decret.
xa sit. 19. Act.

nonici quicumque, aliique sacerdotes ejusd.
lerici toga utantur, &c. Nec interula- Eccles.
manicis ad manum reflexis utantur; Medio-
de collari interularum, item simplici lanens.
ripsimus, id etiam ejusmodi sit ut ne part. 5.
xtrema quidem anteriori parte quasi instit.

Semin. p.3.c.5. de vestitu. *rostratum promineat: Neque cingula serico retisve instar contexta aut ex corio confecta adhibeant &c. chirothecas non induant, nec cingula aut vincula tibialium serica aut reticulata adhibeant.*

Ibid. *Caligæ nec turgidæ sint, aut sectæ, nec alterius, quàm nigri coloris, pileis oblongis & acutis*, &c.

Synod. Dioces. Cathalaunens. anno. 1557. *Calceis fenestratis aut cornutis & aliis hujusmodi superfluitatem gerentibus non utantur.*

Superior vestis ad collum decenter adstricta sit: eius manicæ cum interioris tunicæ manicis æquentur.

Pileum acuminatum ne gestent, isque tortili cingulo modicè claudatur.

Synod. Dioces. Mediolanens. 11. ann. 1584. *Vnusquisque Ecclesiasticus homo vestem interiorem, & exteriorem talarem pro officij sui ratione & præscripto Synod. Provincialium & Diœcesanarum semper induat & gestet, non modo in urbe, sed in loco etiam finibusque propriæ parochiæ & in oppidis locisve insignibus, saltem frequentioribus; cum item ad visitationem aut congregationes foraneas, ad celebritates dierum festorum, ad funera officiáve mortuorum evocatur*, &c.



DE L'ORAISON MENTALE.

Premier Exercice.

QU'est-ce que l'Oraison Mentale ?

C'est une application d'esprit à la nversation de quelque point de devoon, pour en devenir plus saint & plus rtueux.

Combien l'Oraison a t-elle de parties ?

Le bien-heureux Evêque de Geneve en et trois: Sçavoir, la preparation, le corps l'Oraison, & l'action de graces.

Combien de sortes de preparations y a-t'il ur faire l'Oraison ?

Il y en a de deux sortes, l'une éloignée, l'autre prochaine.

En quoy consiste la preparation éloignée ?

Elle consiste à se défaire de trois ou atre choses principales, lesquelles emchent de bien faire l'Oraison ; Dont la emiere est le peché.

La seconde les passions.

La troiſiéme; les empreſſemens pour les affaires qui ne ſont pas de noſtre condition particuliere.

La derniere, le déreglement de l'imagination.

En quoy conſiſte la preparation prochaine?

En deux choſes principalement, dont l'une ſe fait dés le ſoir precedent, & l'autre immediatement devant commencer l'Oraiſon.

Que faut il faire le ſoir avant ſe coucher pour ſe preparer à l'Oraiſon du matin?

Il faut lire attentivement le ſujet de la Meditation, avec deſſein de la bien faire le lendemain, & prevoir en quelque façon, & comme determiner quelles affections & reſolutions on y produira.

Quels ſont les ſujets de Meditation qu'il faut prendre ordinairement?

Ceux qui ſont plus conformes à l'eſtat où on ſe trouve, ou qui ſont conſeillez par le directeur.

I. Partie de l'Oraiſon.

Que faut il faire immediatement avant que de la commencer?

Trois choſes principales.

1. Se mettre en la preſence de Dieu.
2. Invoquer ſon aſſiſtance.
3. Se preſenter le ſujet de l'Oraiſon.

Comment ſe peut on mettre en la preſence de Dieu?

En trois façons.

1. Par un acte de foy, conſiderant Dieu

refent par tout par essence, presence & uissance, qui est la meilleure façon.

2. Par l'imagination nous representant Nostre Seigneur, ou dans le Ciel, ou dans e saint Sacrement, ou proche de nous qui ous regarde, ou dans quelque Mystere de a vie qui soit plus conforme au sujet que ous meditons, ou qui nous donne plus e devotion.

3. Le considerer present en nous mémes, ous offrant la grace pour bien prier.

Comment se doit faire l'Invocation?

Elle se doit faire par une courte priere ddressée à Dieu, & si on veut par l'entremise de la sainte Vierge, ou de quelque aint pour obtenir la grace de faire cette Oraison en la maniere, & pour la fin qu'il uy plaira.

Comment se doit faire la proposition du ujet?

Elle se doit faire par une representation n gros de tout ce que l'on a preparé pour Oraison, c'est à dire, des considerations, es affections & des resolutions principales qu'on y doit prendre.

II. Partie de l'Oraison.

En quoy consiste la seconde Partie de Oraison?

Elle consiste en trois choses principales: aux Considerations de l'entendement: ux affections & aux Resolutions de la olonté.

ommment se doivent faire les considerations?

Ces conſiderations ſe doivent faire diverſement ſuivant les differens ſujets que l'on traite, qui ſe rapportent d'ordinaire à trois.

1. Aux Myſteres de la vie ou de la Mort de Noſtre Seigneur.

2. Aux vices ou aux vertus.

Et en 3. lieu aux maximes Chrêtiennes.

Comment faut-il faire les conſiderations quand on medite ſur les Myſteres ?

Il faut conſiderer les circonſtances qui devancent, qui accompagnent, ou qui ſuivent ce Myſtere, ſuivant ce petit vers.

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando.

D'où doivent eſtre tirées les conſiderations des vices ou des vertus ?

Si c'eſt une vertu : de l'utilité, de l'honneſteté, ou de la neceſſité ; & au contraire, ſi c'eſt un vice de la laideur, difformité, & du dommage qu'il apporte ſelon, l'ordre des points qu'on ſe ſera proposé.

Comment faut-il faire les conſiderations ſur les maximes Chreſtiennes ?

Il faut tâcher de ſe convaincre puiſſamment l'eſprit des veritez qu'elle nous propoſe, fondées, ou ſur leur certitude, ou ſur leur excellence, ou ſur la recommandation que N. Seigneur en a fait en l'Evangile, ſur la pratique qu'en ont fait les Saints, ſur les ſuittes qu'elles tirent aprés ſoy, les biens ou les maux qui en arrivent.

Il eſt à propos, quelque ſujet qu'on puiſſe

[c]hoisir, de faire la consideration en la [p]ersonne de nôtre Seigneur, le regardant [d]ans le mystere, pratiquant ou exhortant à [c]ette vertu, préchant contre tel vice & [l]e punissant, ou pratiquant le contraire, [e]nseignant telle maxime &c. La considera[ti]on de la vertu pratiquée & des circon[st]ances, est plus efficace que si on la con[si]deroit dans la speculation seulement, la [v]uë de Nostre Seigneur excite la ferveur [&] porte à l'imitation.

Quelle disposition est necessaire pour bien [fa]ire les considerations?

Il faut aprés s'étre proposé le sujet choi[si]r un état particulier conforme au sujet, [da]ns lequel vous vous teniez devant nôtre [Se]igneur, pendant tout le cours de l'Orai[so]n. Par exemple si vous meditez sur la [re]surrection du Lazare, la conversion de [la] Madelaine, l'aveugle né, &c. Il faut se [re]garder devant Nostre Seigneur, comme [ét]ant ce Lazare au Sepulchre, cette péche[re]sse, cet aveugle, ainsi on sera ordinaire[m]ent dans l'état ou de maladie, ou aveu[gl]e, ou mandiant, ou criminel, selon les [di]vers sujets. Que s'il est question d'une [ve]rtu ou d'une maxime, l'état de discipline [qu]i est general peut-estre utile. Ecoutant [av]ec grand desir & grande docilité, les [ma]ximes de nostre Seigneur par la fuite [du] vice ou la pratique de la vertu.

[S]uffit-il que l'entendement aye découvert [la] verité par le moyen de ces considerations

Faut-il long-temps s'arrester aux considerations, aux discours & aux raisonnemens dans l'Oraison?

Nenny, mais seulement autant qu'il est necessaire pour échauffer la volonté, & pour produire les affections, où toutes les connoissances doivent tendre & aboutir, & où tout le profit consiste.

Qu'est-ce que l'on entend par les affections de la volonté?

Les affections ne sont autre chose que certains bons mouvemens que la volonté (en suitte de ces considerations, & aydée de la grace du S. Esprit) produit à l'égard des objets & des veritez que l'entendement luy propose, qui tous se peuvent rapporter à l'amour & à la haine, qui sont les sources de toutes les autres affections.

Qu'y a il à observer touchant les affections?

Il faut les demander à Jesus-Christ, comme à celuy qui est la source de toute sainte affection, nous abandonnant à luy, afin qu'il échauffe nostre cœur, & qu'il pratique en nous & par nous, l'amour, la soûmission, la reconnoissance la detestation du peché, & autres selon ses desseins adorables.

Quelles sont les affections plus ordinaires, qu'on doit produire dans l'Oraison?

Celles qui sont plus conformes au sujet, ou qui reviennent davantage à l'état & à la vie que l'on mene, mais entre toutes les

affections il y en a six, qui ordinairement se doivent pratiquer : Sçavoir, 1. l'adoration. 2. l'amour, 3. le remerciement, 4. la contrition, 5. l'offrande, 6. la demande.

Adoration de la verité connuë, ou de Jesus-Christ préchant, ou pratiquant telle verité, ou vertu, condamnant tel vice, &c.

Amour de la bonté de Jesus-Christ, qui nous donne la grace de connoistre le bien pour l'aymer, & le mal pour le detester.

Remerciement de ce bien-fait, nonobstant nos ingratitudes passées & presentes.

Reflexion sur nous, pour voir l'état de nôtre ame à l'égard de telle verité, vertu, vice, &c. Ce qui servira pour entrer dans la confusion de nous-mémes, & detestation de nos desordres.

Offrande à Iesus-Christ & abandon de nous-mémes pour avoir part à son esprit, & pratiquer telles & telles resolutions. Demande de la grace pour les executer, disant souvent, *Deus in adiutorium meum intende.*

Est-il necessaire d'attendre qu'on ayt consideré tous les points pour produire les affections.

Nenny, car d'abord que l'esprit est convaincu de la verité que l'on s'est proposée, & que la volonté connoist suffisamment, pour en tirer du fruict ; il faut passer aux affections, & s'y arrêter aussi long temps comme l'esprit de Dieu nous en donnera

de gouſt, & que nous nous y ſentirons attirez par l'effort de ſa grace.

Apres les affections, qu'eſt-ce que la volonté doit faire?

Elle doit incontinent produire quelque reſolution plus conforme au ſujet & à ſes beſoins particuliers, & qui eſt le principal fruit des Meditations.

Qu'eſt-ce que Reſolution?

Reſolution eſt un propos determiné, & un deſſein que l'on forme dans l'Oraiſon pour policer ſes mœurs, pour corriger quelque défaut, ou pour pratiquer quelque vertu.

Que faut il obſerver pour former ces Reſolutions?

1. Qu'elles ſoient particulariſées par les actions, occaſions, moyens qui ſe rencontreront, non dans un an, ou un mois, mais le jour méme, ſelon les rencontres qu'on prevoit, & les cheutes auſquelles on eſt plus ſujet, ſelon le vice predominant, comme de ſuperbe, de colere, d'amour propre, d'indevotion, pareſſe, ou autres, par tels moyens, ſpecifiant les actions, paroles & circonſtances à obſerver; pour éviter le vice & pratiquer la vertu contraire, ſur laquelle il faut toûjours, ou au moins ordinairement former ſes reſolutions.

2 Que les reſolutions ſe portent à faire nombre d'actes interieurs de cette vertu, leſquels il faut determiner & multiplier, ſans toutefois y bander par trop ſon eſprit,

pour ne manquer à un ſeul. Et aux actes exterieurs, ſelon les occaſions qu'on prevoit ſe devoir preſenter, ſans en negliger une ſeule, s'il eſt poſſible. Et de la fidelité à l'execution, en faire un point principal de l'examen.

3. Que les reſolutions ſe faſſent avec une tres-grande méfiance de ſoy méme, & entiere confiance en Dieu.

4. Qu'on ſe propoſe de les reïterer, du moins une ou 2. fois le jour, & à la ſainte Meſſe, & à l'examen du midy.

III. Partie de l'Oraiſon.

En quoy conſiſte la derniere partie de l'Oraiſon?

En trois petits actes qui en font la concluſion, ſçavoir le remerciement, l'offrande & la demande, que d'autres appellent Colloque.

De quoy devons nous remercier Dieu?

Des bonnes penſées, des bonnes affections, & des reſolutions qu'il nous a fait produire.

Qu'eſt ce que nous luy devons offrir?

Il faut luy faire offre des mémes choſes qu'il nous y a données.

Que faut-il luy demander?

Qu'il luy plaiſe par ſa grace rendre nos reſolutions efficaces, & nous donner la force de les mettre en execution, apportant pour motif qu'il a de nous exaucer, ſa bon-

Semin. p.3.c.5. de vestitu. *rostratum promineat: Neque cingula serico retisve instar contexta aut ex corio confecta adhibeant &c. chirothecas non induant, nec cingula aut vincula tibialium serica aut reticulata adhibeant.*

Ibid. *Caligæ nec turgidæ sint, aut sectæ, nec alterius, quàm nigri coloris, pileis oblongis & acutis, &c.*

Synod. Dioces. Cathalaunens. anno. 1557. *Calceis fenestratis aut cornutis & aliis hujusmodi superfluitatem gerentibus non utantur.*

Superior vestis ad collum decenter adstricta sit: eius manicæ cum interioris tunicæ manicis æquentur.

Pileum acuminatum ne gestent, isque tortili cingulo modicè claudatur.

Synod. Dioces. Mediolanens. 11. ann. 1584. *Unusquisque Ecclesiasticus homo vestem interiorem, & exteriorem talarem pro officij sui ratione & præscripto Synod. Provincialium & Diœcesanarum semper induat & gestet, non modo in urbe, sed in loco etiam finibusque propriæ parochiæ & in oppidis locisve insignibus, saltem frequentioribus; cum item ad visitationem aut congregationes foraneas, ad celebritates dierum festorum, ad funera officiáve mortuorum evocatur, &c.*



DE L'ORAISON MENTALE.

Premier Exercice.

QU'est-ce que l'Oraison Mentale ?

C'est une application d'esprit à la onversation de quelque point de devo-ion, pour en devenir plus saint & plus ertueux.

Combien l'Oraison a t-elle de parties ?

Le bien-heureux Evêque de Geneve en et trois: Sçavoir, la preparation, le corps l'Oraison, & l'action de graces.

Combien de sortes de preparations y a-t'il ur faire l'Oraison ?

Il y en a de deux sortes, l'une éloignée, l'autre prochaine.

En quoy consiste la preparation éloignée ?

Elle consiste à se défaire de trois ou atre choses principales, lesquelles em-hent de bien faire l'Oraison; Dont la miere est le peché.

La seconde les passions.

La troiſiéme; les empreſſemens pour les affaires qui ne ſont pas de noſtre condition particuliere.

La derniere, le déreglement de l'imagination.

En quoy conſiſte la preparation prochaine?

En deux choſes principalement, dont l'une ſe fait dés le ſoir precedent, & l'autre immediatement devant commencer l'Oraiſon.

Que faut il faire le ſoir avant ſe coucher pour ſe preparer à l'Oraiſon du matin?

Il faut lire attentivement le ſujet de la Meditation, avec deſſein de la bien faire le lendemain, & prevoir en quelque façon, & comme determiner quelles affections & reſolutions on y produira.

Quels ſont les ſujets de Meditation qu'il faut prendre ordinairement?

Ceux qui ſont plus conformes à l'eſtat où on ſe trouve, ou qui ſont conſeillez par le directeur.

I. Partie de l'Oraiſon.

Que faut il faire immediatement avant que de la commencer?

Trois choſes principales.

1. Se mettre en la preſence de Dieu.

2. Invoquer ſon aſſiſtance.

3. Se preſenter le ſujet de l'Oraiſon.

Comment ſe peut on mettre en la preſence de Dieu?

En trois façons.

1. Par un acte de foy, conſiderant Dieu

present par tout par essence, presence & puissance, qui est la meilleure façon.

2. Par l'imagination nous representant Nostre Seigneur, ou dans le Ciel, ou dans le saint Sacrement, ou proche de nous qui nous regarde, ou dans quelque Mystere de sa vie qui soit plus conforme au sujet que nous meditons, ou qui nous donne plus de devotion.

3. Le considerer present en nous mémes, nous offrant la grace pour bien prier.

Comment se doit faire l'Invocation?

Elle se doit faire par une courte priere addressée à Dieu, & si on veut par l'entremise de la sainte Vierge, ou de quelque Saint pour obtenir la grace de faire cette Oraison en la maniere, & pour la fin qu'il luy plaira.

Comment se doit faire la proposition du sujet?

Elle se doit faire par une representation en gros de tout ce que l'on a preparé pour l'Oraison, c'est à dire, des considerations, des affections & des resolutions principales qu'on y doit prendre.

II. Partie de l'Oraison.

En quoy consiste la seconde Partie de l'Oraison?

Elle consiste en trois choses principales: aux Considerations de l'entendement: aux affections & aux Resolutions de la volonté.

Comment se doivent faire les considerations?

Ces considerations se doivent faire diversement suivant les differens sujets que l'on traite, qui se rapportent d'ordinaire à trois.

1. Aux Mysteres de la vie ou de la Mort de Nostre Seigneur.

2. Aux vices ou aux vertus.

Et en 3. lieu aux maximes Chrêtiennes.

Comment faut-il faire les considerations quand on medite sur les Mysteres ?

Il faut considerer les circonstances qui devancent, qui accompagnent, ou qui suivent ce Mystere, suivant ce petit vers.

Quis, quid, ubi, quibus auxiliis, cur, quomodo, quando.

D'où doivent estre tirées les considerations des vices ou des vertus ?

Si c'est une vertu : de l'utilité, de l'honnesteté, ou de la necessité ; & au contraire, si c'est un vice de la laideur, difformité, & du dommage qu'il apporte selon, l'ordre des points qu'on se sera proposé.

Comment faut-il faire les considerations sur les maximes Chrestiennes ?

Il faut tâcher de se convaincre puissamment l'esprit des veritez qu'elle nous propose, fondées, ou sur leur certitude, ou sur leur excellence, ou sur la recommandation que N. Seigneur en a fait en l'Evangile, sur la pratique qu'en ont fait les Saints, sur les suittes qu'elles tirent aprés soy, les biens ou les maux qui en arrivent.

Il est à propos, quelque sujet qu'on puisse

choisir, de faire la consideration en la personne de nôtre Seigneur, le regardant dans le mystere, pratiquant ou exhortant à cette vertu, préchant contre tel vice & le punissant, ou pratiquant le contraire, enseignant telle maxime &c. La consideration de la vertu pratiquée & des circonstances, est plus efficace que si on la consideroit dans la speculation seulement, la veuë de Nostre Seigneur excite la ferveur & porte à l'imitation.

Quelle disposition est necessaire pour bien faire les considerations?

Il faut aprés s'étre proposé le sujet choisir un état particulier conforme au sujet, dans lequel vous vous teniez devant nôtre Seigneur, pendant tout le cours de l'Oraison. Par exemple si vous meditez sur la resurrection du Lazare, la conversion de la Madelaine, l'aveugle né, &c. Il faut se regarder devant Nostre Seigneur, comme estant ce Lazare au Sepulchre, cette pécheresse, cet aveugle, ainsi on sera ordinairement dans l'état ou de maladie, ou aveugle, ou mandiant, ou criminel, selon les divers sujets. Que s'il est question d'une vertu ou d'une maxime, l'état de discipline qui est general peut-estre utile. Ecoutant avec grand desir & grande docilité, les maximes de nostre Seigneur par la fuite du vice ou la pratique de la vertu.

Suffit-il que l'entendement aye découvert la verité par le moyen de ces considerations

en la maniere ſuſdite?

Non, parce qu'elles ſeroient ſans fruit, ſi elles ne ſe faiſoient par application à nous-meſmes.

Comment eſt-ce qu'on peut conſiderer un Myſtere par application à ſoy-même?

Il faut s'appliquer à reconnoître ce que Dieu deſire de nous pour faire profit du myſtere qui nous eſt proposé ce jour-là; s'examiner ſur ce qu'on a fait juſques alors pour ſe conformer à ce deſir, les manquemens que l'on y a commis, & les moyens d'y remedier à l'avenir.

Comment faut-il s'appliquer les conſiderations des vertus?

En faiſant reflexion ſur les marques & ſur les pratiques de celle que l'on medite, pour juger ſi on l'a ou non; tâchant de reconnoître les obſtacles & les empêchemens qui nous en éloignent, pour en ſuitte former les affections & les reſolutions convenables.

Et tout au contraire des vices.

Comment enfin peut-on s'appliquer la conſideration d'une maxime Chrêtienne?

La premiere choſe aprés que l'on s'eſt puiſſamment convaincu l'eſprit: c'eſt de regarder depuis quel temps nous la connoiſſons: comme nous l'avons mis en pratique, les effetqsu'elle a produit, ou qu'elle étoit capable de produire en nous; l'eſtime que nous en avons fait, & que nous en faiſons encore à preſent, ce qui nous empêche

peche de l'estimer & de la pratiquer comme il faut, & ce qui est à faire à l'avenir pour la rendre efficace à l'exemple de N. Seigneur & des Saints.

Quels sont les empeschemens principaux à la consideration & au raisonnement dans l'Oraison?

Le premier, c'est l'ignorance des choses qui peuvent servir pour s'entretenir & discourir sur le sujet que l'on s'est proposé.

2. La distraction qui naît pour l'ordinaire du manquement de preparation, de lumiere, ou du défaut principalement d'une foy vive de la presence de Dieu.

Quel est le remede à l'ignorance?

C'est de lire posément, ou du moins entendre avec attention la lecture de la Meditation.

Quel est le remede de la distraction?

Le 1. c'est d'avoir bien auparavant digeré son sujet.

2. Apporter une veille paisible sur soy pour ne point s'égarer, & sur tout la memoire de la presence de Dieu, qu'il est bon de rafraischir souvent dans le cours de l'Oraison, comme le moyen le plus puissant que nous avons.

Quand il y a plusieurs considerations, est-il necessaire de les faire toutes?

Nenny, regulierement parlant, car il vaut mieux s'arrester à celle qui touche le plus, & où l'on trouve du goût davantage.

Faut-il long-temps s'arreſter aux conſiderations, aux diſcours & aux raiſonnemens dans l'Oraiſon?

Nenny, mais ſeulement autant qu'il eſt neceſſaire pour échauffer la volonté, & pour produire les affections, où toutes les connoiſſances doivent tendre & aboutir, & où tout le profit conſiſte.

Qu'eſt-ce que l'on entend par les affections de la volonté?

Les affections ne ſont autre choſe que certains bons mouvemens que la volonté (en ſuitte de ces conſiderations, & aydée de la grace du S. Eſprit) produit à l'égard des objets & des veritez que l'entendement luy propoſe, qui tous ſe peuvent rapporter à l'amour & à la haine, qui ſont les ſources de toutes les autres affections.

Qu'y a il à obſerver touchant les affections?

Il faut les demander à Jeſus-Chriſt, comme à celuy qui eſt la ſource de toute ſainte affection, nous abandonnant à luy, afin qu'il échauffe noſtre cœur, & qu'il pratique en nous & par nous, l'amour, la ſoûmiſſion, la reconnoiſſance la deteſtation du peché, & autres ſelon ſes deſſeins adorables.

Quelles ſont les affections plus ordinaires, qu'on doit produire dans l'Oraiſon?

Celles qui ſont plus conformes au ſujet, ou qui reviennent davantage à l'état & à la vie que l'on mene, mais entre toutes les

affections il y en a six, qui ordinairement se doivent pratiquer : Sçavoir, 1. l'adoration. 2. l'amour, 3. le remerciement, 4. la contrition, 5. l'offrande, 6. la demande.

Adoration de la verité connuë, ou de Jesus-Christ préchant, ou pratiquant telle verité, ou vertu, condamnant tel vice, &c.

Amour de la bonté de Jesus-Christ, qui nous donne la grace de connoistre le bien pour l'aymer, & le mal pour le detester.

Remerciement de ce bien-fait, nonobstant nos ingratitudes passées & presentes.

Reflexion sur nous, pour voir l'état de nôtre ame à l'égard de telle verité, vertu, vice, &c. Ce qui servira pour entrer dans la confusion de nous-mémes, & detestation de nos desordres.

Offrande à Iesus-Christ & abandon de nous-mémes pour avoir part à son esprit, & pratiquer telles & telles resolutions. Demande de la grace pour les executer, disant souvent, *Deus in adiutorium meum intende.*

Est-il necessaire d'attendre qu'on ayt consideré tous les points pour produire les affections.

Nenny, car d'abord que l'esprit est convaincu de la verité que l'on s'est proposée, & que la volonté connoist suffisamment, pour en tirer du fruict ; il faut passer aux affections, & s'y arrêter aussi long temps comme l'esprit de Dieu nous en donnera

de gouſt, & que nous nous y ſentirons attirez par l'effort de ſa grace.

Apres les affections, qu'eſt-ce que la volonté doit faire?

Elle doit incontinent produire quelque reſolution plus conforme au ſujet & à ſes beſoins particuliers, & qui eſt le principal fruit des Meditations.

Qu'eſt-ce que Reſolution?

Reſolution eſt un propos determiné, & un deſſein que l'on forme dans l'Oraiſon pour policer ſes mœurs, pour corriger quelque défaut, ou pour pratiquer quelque vertu.

Que faut il obſerver pour former ces Reſolutions?

1. Qu'elles ſoient particulariſées par les actions, occaſions, moyens qui ſe rencontreront, non dans un an, ou un mois, mais le jour méme, ſelon les rencontres qu'on prevoit, & les cheutes auſquelles on eſt plus ſujet, ſelon le vice predominant, comme de ſuperbe, de colere, d'amour propre, d'indevotion, pareſſe, ou autres, par tels moyens, ſpecifiant les actions, paroles & circonſtances à obſerver; pour éviter le vice & pratiquer la vertu contraire, ſur laquelle il faut toûjours, ou au moins ordinairement former ſes reſolutions.

2 Que les reſolutions ſe portent à faire nombre d'actes interieurs de cette vertu, leſquels il faut determiner & multiplier, ſans toutefois y bander par trop ſon eſprit,

pour ne manquer à un ſeul. Et aux actes exterieurs, ſelon les occaſions qu'on prevoit ſe devoir preſenter, ſans en negliger une ſeule, s'il eſt poſſible. Et de la fidelité à l'execution, en faire un point principal de l'examen.

3. Que les reſolutions ſe faſſent avec une tres-grande méfiance de ſoy méme, & entiere confiance en Dieu.

4. Qu'on ſe propoſe de les reïterer, du moins une ou 2. fois le jour. & à la ſainte Meſſe, & à l'examen du midy.

III. Partie de l'Oraiſon.

En quoy conſiſte la derniere partie de l'Oraiſon?

En trois petits actes qui en font la concluſion, ſçavoir le remèrciement, l'offrande & la demande, que d'autres appellent Colloque.

De quoy devons nous remercier Dieu?

Des bonnes penſées, des bonnes affections, & des reſolutions qu'il nous a fait produire.

Qu'eſt ce que nous luy devons offrir?

Il faut luy faire offre des mémes choſes qu'il nous y a données.

Que faut-il luy demander?

Qu'il luy plaiſe par ſa grace rendre nos reſolutions efficaces, & nous donner la force de les mettre en execution, apportant pour motif qu'il a de nous exaucer, ſa bon-

té, ſa puiſſance, les merites de noſtre Seigneur, ſes promeſſes ou ſes commandemens, les merites & les interceſſions de la ſaincte Vierge, de noſtre bon Ange, de nôtre Patron, ou des Saincts auſquels nous avons plus de devotion, & principalement noſtre miſere, impuiſſance, & foibleſſe extreme.

Ne peut-on pas demander encore autre choſe en l'Oraiſon.

Ouy : comme la converſion de quelque pecheur endurcy, le ſoulagement aux neceſſitez publiques, les beſoins particuliers de nous, ou de noſtre prochain, & ſemblables.

Qu'eſt ce que c'eſt que le colloque que quelques uns mettent au lieu de la concluſion de l'Oraiſon ?

Le Colloque eſt un certain entretien de l'ame avec Dieu, avec les Anges, les Saints, ou bien avec nous mémes.

Ne peut on pas entremeſler auſſi ſemblables colloques dans le corps de l'Oraiſon ?

Oüy, quand l'occaſion s'en preſente tout ainſi comme des demandes, de remerciemens & des offrandes qui ſe peuvent faire par forme d'affections, ſans qu'il ſoit toûjours beſoin, de les reſerver à la fin.

Que faut-il faire apres l'Oraiſon ?

Trois choſes.

La 1. une petite reveuë & un brief exercice de l'Oraiſon, pour voir comme elle s'eſt paſſée, les fautes que nous y avons

commiſes,& les ſources d'où elles ſont venuës, afin d'y mettre ordre, les ſentimens pieux que nous y avons receus, pour en remercier Dieu,& les bons propos que nous y avons faits.

La 2. eſt de les mettre en execution, qui eſt toute la fin & le fruit de l'Oraiſon, & pour le faire plus facilement.

La 3. c'eſt de faire reflexion durant le jour, ſur la plus forte pensée & celle qui nous a le plus touché dans l'Oraiſon que le bien heureux Evéque de Geneve appelle le Bouquet Spirituel.

Quel doit eſtre le but & la fin principale de l'Oraiſon, & où doivent aboutir toutes les affections & les reſolutions que l'on y doit produire?

A trois ou quatre choſes principales, Sçavoir, à la mortification & abnegation de ſoy-méme. A l'extirpation des vices, & de toutes ſortes de pechez grands & petits. A l'acquiſition & à la pratique des vertus. A l'union & l'amour ſouverain de Dieu, & une entiere volonté de luy plaire.

S'il arrive que l'Oraiſon ne ſuccede pas comme nous ſouhaiterions, & que nous n'y ſentions aucun gouſt?

Il ne faut jamais pourtant ſe décourager, mais continuer avec perſeverance, & eſtre également content, dans la deſolation, la ſechereſſe, ou l'aridité, autant que dans la conſolation, & quoy qu'il arrive, tenir

toûjours à grand honneur de demeurer en la preſence de Dieu.

Dans quel eſprit faut-il ſe preſenter à l'Oraiſon ?

Il faut y venir dans la perſuaſion des veritez ſuivantes.

1. Que l'Oraiſon n'eſt pas une œuvre de nôtre eſprit & de nos forces, mais un don de Dieu & un ouvrage de ſon S. Eſprit.

2. Que nous ne meritons aucunement cette grace & don d'Oraiſon, qui eſt le partage des plus fidels ſerviteurs de Dieu, & partant qu'il s'y faut diſpoſer par une fidelité aux graces que Dieu nous fait ; & par la priere ou demande que nous en faiſons.

3 Que quand nous prions, nous ſommes devant Dieu infiniment plus miſerables & plus diſetteux, que les plus abandonnés mendiants devant les Grands de la terre : & que l'Oraiſon devant Dieu doit eſtre aſſortie des ſoûmiſſions & autres circonſtances que le mendiant obſerve en demandant l'aumône, ou la grace pour un crime de leze-Majeſté. Il reconnoiſt & avouë ſa pauvreté en comparaiſon du riche, à qui il s'addreſſe, il luy rend des ſoûmiſſions & des reſpects tres grands, il l'ayme dans l'eſperance qu'il le ſoulagera; s'il en a déja receu aſſiſtance, il le remercie ; s'il a abusé de ſa bonté & de ſes bien faits, il luy en demande pardon, il s'offre à le ſervir en toute occaſion; & luy demande la faveur d'e-

ſtre employé à cét effect. Ainſi en faut-il faire dans l'Oraiſon.

DE L'EXAMEN.

Second Exercice.

Combien de ſortes d'Examen y a-t'il ?

De deux ſortes. General & particulier.

Qu'eſt-ce que l'Examen general ?

C'eſt celuy qui ſe fait de toute la journée le ſoir avant que de ſe coucher.

Comment eſt-ce qu'il le faut faire ?

Pour bien faire cét Examen il faut y obſerver cinq choſes.

1. Remercier Dieu des bien-faits generaux & particuliers receus de luy en toute noſtre vie, & principalement en cette journée, & du bien qu'on y a fait par ſa grace, & des maux dont il nous a délivré.

2. Luy demander la lumiere pour nous bien connoiſtre, & ne nous flâter pas dans nos pechez.

3. Conſiderer en quoy on l'a offencé ; s'arrétant aux fautes plus griéves & celles auſquelles on eſt plus enclin.

4. En demander pardon à Dieu avec

douleur & deteſtation.

5. Propoſer abſolument & efficacement de s'en amander.

Comment peut-on venir en connoiſſance des pechez commis en la journée, & quel ordre faut-il tenir dans cette diſcution que nous devons faire de nous meſmes tous les jours, & lors principalement que l'on va à Confeſſe ?

Il y a differentes façons de le faire.

La 1. eſt de diviſer la journée en diverſes parties, & les conſiderer l'une apres l'autre voyant les lieux où l'on a eſté, l'occupation qu'on y a euë, les perſonnes que l'on a frequentées.

La 2. eſt de conſiderer les pechez commis contre Dieu en la Meſſe, en l'Oraiſon, en nos fonctions Eccleſiaſtiques, en l'impureté de nos intentions : Contre le prochain, ſoit ſuperieur, ſoit égal, ſoit inferieur : Contre ſoy-méme par vanité, jactance, hypocriſie, opiniaſtreté, menſonge, &c.

La 3. Examiner les pensées, les paroles, & les œuvres.

Faut-il ſe contenter d'examiner ſeulement les actions qui d'elles meſmes ſont mauvaiſes ?

Nenny : mais encore celles qui nous ſemblent les meilleures, parce qu'elles peuvent eſtre infectées par l'impureté d'intention & autres circonſtances, & que Dieu luy-méme en fera un rigoureux examen.

Cum accepero tempus, ego iustitias judicabo.

Comment est ce que l'on peut s'exciter au regret d'avoir offensé Dieu ?

En considerant d'un costé sa grandeur & sa bonté infinie & de l'autre côté nôtre bassesse, nôtre malice, & nôtre ingratitude extreme, ou bien en considerant la Mort & Passion de N. Seigneur, dont nos pechez ont esté la cause, la perte que nous faisons par le peché, & les malheurs ausquels il nous engage.

Quelles qualitez doit avoir cette douleur pour estre veritable ?

Quatre. 1. Qu'elle soit souveraine.

2 Qu'elle soit interieure.

3. Vniverselle.

4. Surnaturelle.

Que faut-il faire pour rendre le bon propos efficace ?

1. C'est de s'imposer quelque petite penitence, comme dire quelques *Pater*, baiser la terre, ou semblables pour s'en souvenir.

2. Le renouveller souvent, principalement à l'égard des pechez ausquels nous sommes plus enclins, & ce dans le temps de l'Oraison, le soir & le matin.

3 Prevoir les difficultez qui pourroient s'opposer à l'execution de ces bonnes resolutions, pour demander à Dieu la force & le courage de les surmonter.

Sur quelle partie de l'examen faut-il davantage s'arrester ?

C'est sur la douleur & le ferme propos.

de s'amender.

Que dire à ceux qui ne trouvent rien dans leur Examen?

C'est un mal qui ne peut arriver que par faute de lumiere ou d'application d'esprit: y ayant six choses pour occuper toûjours dans l'Examen les plus parfaits.

Quelles sont ces six choses?

La 1. c'est de considerer les racines de nos deffauts, manquemés, & imperfections.

La 2. voir les remedes qu'on y peut apporter.

La 3. distinguer les vrayes & solides vertus de celles qui ne sont que vertus en apparence.

La 4. éplucher en toutes nos œuvres les intentions & motifs qui nous portent, & quelles sont les affections qui pour lors regentent nostre ame.

La 5. voir ce qui manque de perfection aux bonnes œuvres que nous faisons, & comme on les pourroit faire avec plus d'accomplissement.

La 6. comparer nos gains, nos pertes, nos avancemens & desavancemens en matiere de vertu.

Qu'est-ce que l'Examen particulier?

C'est une petite reveuë qui se fait une ou plusieurs fois le jour, sur quelque vice ou imperfection dont on se peut corriger, ou sur quelque vertu que l'on veut acquerir.

Que faut-il observer pour le bien faire?

Trois choses 1. Demander la grace à no-

ſtre Seigneur de ſe reſſouvenir combien de fois on eſt tombé en ce défaut, dont on ſe veut corriger ; ou combien on a laiſſé échapper de fois l'occaſion de pratiquer la vertu que l'on s'eſt proposée.

2. En demander compte à ſon ame, & marquer autant de points dans un petit cahier qu'on y aura manqué de fois.

3. En demander pardon à Dieu, & propoſer de s'en garder le reſte de la journée, avec injonction de quelque penitence.

Quels ſont les vices ou les vertus que nous devons entreprendre, particulierement d'extirper ou d'acquerir par cet Examen ?

Entre les vices, il faut choiſir ceux qui ſont plus dangereux, ou qui emportent quelque ſcandale avec ſoy, quand ils ne ſeroient pas des plus griefs, ou qui ſont la ſource de pluſieurs autres.

Entre les vertus, celles qui ſont plus étenduës, & qui ſont plus conformes à noſtre condition, en quoy le plus ſeur, apres tout eſt de s'en rapporter à ſon Directeur.

Quels ſont les moyens de bien faire cét Examen, & en tirer le fruit que l'on pretend ?

Le 1. c'eſt de n'entreprendre jamais qu'un vice ou une vertu à la fois, & ne la quitter pas, qu'on n'en ſoit venu en quelque façon le maiſtre.

Le 2. c'eſt de ne les prendre pas ſelon toute leur étenduë, mais les diviſer en diverſes parties & degrez.

Le 3. confronter l'Examen du soir avec celuy du matin, celuy d'aujourd'huy avec celuy d'hyver, & la semaine presente avec la semaine passée.

Quel est le temps le plus commode pour faire cet Examen ?

C'est devant, ou apres midy.

DE LA LECTVRE SPIRITUELLE, & du choix des Livres que doivent faire les Ecclesiastiques.

Troisiéme Exercice.

QVels sont les Livres que doivent choisir les Ecclesiastiques pour la lecture spirituelle ?

Apres l'Escriture Sainte, & sur tout le Nouveau Testament, les Livres les plus à conseiller aux Ecclesiastiques, sont ceux qui regardent leur profession, tels que sont le Pastoral de S. Gregoire, divers Traitez de S. Bernard, S. Chrysostome *de Sacerdotio*, Molins de l'instruction des Prestres; le Livre de Monsieur le Cardinal de la Rochefoucault de l'Estat Ecclesiastique, Gerson, Grenade, *Septem tubæ orbis Christiani*, imprimé depuis peu, S. Denys de la Hie-

rarchie, Les Statuts Synodaux & autres ouvrages Ecclesiastiques de Monseigneur l'Evesque de Grasse, les œuvres du Pere saint Iure.

Quelle est la maniere de lire l'Escriture Sainte pour en tirer profit ?

1. C'est d'avoir une grande estime, & un profond respect, vers ces divines paroles, les considerant comme autant d'oracles d'infaillible verité.

2. Ne la lire jamais avec un esprit de curiosité, ou de subtilité, mais dans la simplicité de la Foy.

3. N'en faire pas seulement un estude pour se rendre plus sçavant, mais principalement pour en devenir meilleur, & conformer nostre vie aux regles qu'elle nous donne.

Que faut-il observer devant la lecture spirituelle pour la bien faire ?

Faut au commencement élever son esprit à Dieu, & renoncer à toute curiosité, prendre le livre comme une lettre envoyée du Ciel, disant telles ou semblables paroles: *Loquere Domine quia audit servus tuus, Servus tuus sum ego, da mihi intellectum, ut sciam testimonia tua.*

ou, *Inclina cor meum in verba oris tui, fluat ut ros eloquium tuum.*

ou, *Sonet vox tua in auribus meis Domine, ut quæ adimplenda sunt, videam; & adimplenda quæ videre convalescam.*

Beatus quem tu erudieris Domine, & de

lege tua docueris eum. Domine doce me facere voluntatem tuam, ou bien entrant dans les sentimens d'adoration & d'union à nostre Seigneur comme à la Sapience eternelle, dire, *Dignus es Domine aperire librum & solvere signacula ejus.*

Que faut-il observer pendant la lecture?

Il faut la faire avec attention, goûtant & s'appliquant ce qu'on lit & formant de fois à autre quelque affection de remerciement, de desir, & semblables. Par exemple, si on trouve quelque belle sentence, comme icelle cy: *Discite à me quia mitis sum & humilis corde.* Il faut adorer cette verité, remarquer l'état de nostre ame là dessus, & dire en soy méme, suis-je en estat de practiquer ces paroles? comment est-ce que je m'étudie d'imiter l'humilité de Nostre Seigneur: en fay je des actes en telles & telles occasions qui se presentent tous les jours? Comment est ce que je m'y comporte? qu'est ce qui empéche que je ne la pratique? & là dessus se confondre, & demander pardon à N. Seigneur, & proposer de l'imiter en ces occasions que nous avons preveües, se donnant à luy pour cela.

Que faut-il faire apres la lecture spirituelle?

1. Il faut remercier nostre Seigneur des bons sentimens qu'il nous y a donnez, disant pour cela Par exemple, *Pater*, *Ave*, ou quelqu'autre priere.

2. Tascher pendant le jour de se remer-

tre souvent en memoire la verité qui nous aura la plus touchée, & sur laquelle nous aurons fait quelque resolution, qui pour l'ordinaire doit estre sur la vertu entreprise.

Quelle regle faut il prendre pour la lecture spirituelle ?

La 1. C'est d'y employer tous les jours quelque espace de temps proportionné à ses occupations.

La 2. Ne changer pas aisement de Livre, mais quand on en a choisi un bon, s'y tenir tant qu'on y trouvera à apprendre,

La 3. Ne se soucier pas tant de lire beaucoup, comme de faire du profit de sa lecture.

DE L'OFFICE DIVIN.

Quatriéme Exercice.

QU'est ce que l'Office Divin, ou les Heures Canoniales, qu'on appelle le Breviaire ?

Le Breviaire, à proprement parler, est une priere & Oraison publique ; ou bien un abregé de tout ce qu'il y a de plus beau & de plus choisi dans les Livres de l'Ecriture Sainte, de plus remarquable dans les écrits des Peres, & de plus instructif dans la vie des Saints, instituée de l'Eglise, pour

étre recitée par ses Ministres, à certaines heures du jour & de la nuit, afin de rendre à sa Divine Majesté l'honneur qui luy est deu & de la sanctifier elle méme par ce moyen.

Quelles sont les dispositions necessaires pour reciter l'Office Divin?

Ces dispositions sont de trois sortes. Les unes qui devancent, les autres qui accompagnent, & les autres qui suivent.

Quelles sont les dispositions precedentes?

Il y en a de deux sortes, les unes exterieures, & les autres interieures.

Quelles sont les dispositions exterieures?

Ce sont celles qui regardent le temps, le lieu, la posture, & la preparation qu'on doit faire du Breviaire.

En quel temps & à quelles heures faut-il dire le Breviaire?

Il faut le dire au temps & aux heures determinées de l'Eglise autant qu'il est possible.

Quel lieu faut-il choisir quand on le dit en son particulier?

En lieu qui se soit secret & recueilly, suivant le precepte de nostre Seigneur, pour obvier aux distractions, preferant neantmoins l'Eglise autant qu'on peut à tous les autres.

Quelle posture faut il tenir?

La posture la plus seante & qui ayde davantage à la recollection est d'estre à genoux, encore que l'on puisse reciter, de-

bout, ou quelquefois par necessité en marchant.

En quoy consiste la preparation qu'on doit faire du Breviaire ?

Elle consiste à prevoir l'Office, c'est à dire les Pseaumes, les Leçons, les Antiennes, les Memoires, les concurrences ou occurrences des Festes, & autres choses qui se trouvent en la disposition du Breviaire, mettant les signets où il faut.

Quelles sont les dispositions interieures qui doivent preceder ?

La 1. c'est la pureté de conscience, qu'il faut toûjours procurer par un acte de contrition prealables ?

La 2. le recueillement qui consiste à retrancher tous les soins & les occupations superfluës, ou les passions affections trop violentes, méme à l'égard des objets qui de soy sont bons, comme l'estude, les conferences, & semblables, dont il faut en ce temps-là bannir la pensée, & s'establir fortement en la presence de Dieu.

La 3. est l'intention, c'est à dire la fin tant generale que particuliere, que l'on se doit proposer dans la recitation de son Breviaire.

Quelle est l'intention generale que l'on se doit proposer en disant son Breviaire ?

C'est de loüer Dieu comme personne publique, au nom de toute l'Eglise, & comme Ambassadeur deputé de sa part; le remercier pour satisfaire pour nos peché & tous ceux

du peuple, & luy demander les choses necessaires pour toutes les creatures, suivant le dessein qu'a eu l'Eglise en l'instituant.

Est-il necessaire d'avoir intention absolument de prier & de parler à Dieu en recitant son Breviaire ?

Ouy, sinon actuelle, au moins virtuelle, car qui prendroit son Breviaire, & liroit tous les Pseaumes & Oraisons qui y sont par entretien, curiosité, ou étude, ne prieroit pas, & ainsi ne satisferoit pas à son devoir.

Quelles sont les fins particulieres que l'on se peut proposer, outre les fins generales ?

Cela dépend de la liberté & de la devotion d'un chacun Les uns pour honorer les divers tourmens que N. Seigneur a enduré en sa Passion suivant ces petits vers.

Matutina ligat Christum, qui crimina solvit.
Prima replet sputis, causam dat Tertia mortis.
Sexta cruci nectit: latus eius Nona cruentat.
Vespera deponit: tumulo Completa reponit.

Les autres pour remercier Dieu de quelque bien fait particulier. Les autres pour leurs propres besoins ou ceux de leurs amis, vivans ou trépassez.

Le moyen de se recueillir & de diriger son intention, avant de commencer son Breviaire?

1. C'eſt de prendre quelque petit eſpace de temps, comme d'un *Ave*, pour ſe vuider de toute autre pensée, pour cela ne ſonger à rien du tout s'il ſe peut.

2. Faites toûjours cette petite Priere auparavant avec attention d'eſprit & application au ſens des paroles : *Aperi Domine os meum ad benedicendum nomen ſanctum tuum, munda quoque cor meum ab immundis, vanis & noxiis cogitationibus. Intellectum illumina, affectum inflamma, ut dignè, attentè ac devotè hoc officium recitare valeam, & exaudiri merear ante conſpectum divinæ maieſtatis tuæ. Per Chriſtum Dominum noſtrum. Amen.*

Domine in unione divinæ illius intentionis qua ipſe in terris laudes Deo perſolviſti, has tibi horas perſolvo.

Quelles ſont les diſpoſitions qui doivent accompagner la recitation du Breviaire?

3. Principales. La reverence, l'attention & la devotion.

En quoy conſiſte cette Reverence?

En une grande modeſtie interieure & exterieure, s'imaginant eſtre devant ſon Dieu, ſon Seigneur & ſon Juge; proferant toutes les paroles ſans interruption, ſuivant les autres, ſi l'on eſt au chœur, gardant la Meditation, & autres Ceremonies qui s'y obſervent, n'entreprenant un verſet ſur l'autre, & liſant pour l'ordinaire dans le Breviaire les choſes meſme que nous ſçavons par memoire.

Qu'eſt-ce que l'Attention ?

Ce n'eſt autre choſe qu'une application de l'entendement à l'Oraiſon preſente, à l'excluſion de toute autre pensée, laquelle eſt ordinairement d'autant plus parfaite, que la fin de la volonté eſt noble & relevée.

Combien y a-il de ſorte d'attention ?

De trois ſortes.

La premiere eſt ſuperficielle, quand on s'applique à bien prononcer les paroles, ſans rien omettre de ce qui eſt preſcrit.

La 2. quand on s'applique à conſiderer les ſens des paroles, à meſure qu'on les prononce, & que l'on tâche d'y conformer ſes affections.

La 3. eſt ſpirituelle, par laquelle on enviſage Dieu preſent, ou que l'on s'attache au ſens myſtique des Pſeaumes, ou à quelques autres myſteres qui nous excitent à l'amour de Dieu.

Laquelle de ces trois attention devons-nous avoir pour ſatisfaire à noſtre obligation ?

Parlant à la rigueur, les Docteurs eſtiment que la premiere eſt ſuffiſante pour exempter de peché mortel, & méme de peché veniel en certains cas, comme de maladie, laſſitude, ou ſemblable; mais que le meilleur & le plus certain eſt d'avoir la ſeconde parce que cette premiere eſt toûjours dangereuſe, & indigne d'une perſonne raiſonnable & intelligente.

Qu'est que la Devotion?

Ce n'est autre chose que l'affection tendre de la volonté, qui savoure les mysteres, ou autre bonne pensée que l'entendement luy propose.

D'où la devotion prend elle son origine?

Saint Thomas dit, que la devotion a coûtume de naitre de deux chefs: A sçavoir, de la consideration de nôtre neant d'un costé qui nous fait entrer dans des sentimens de bassesse, de confusion, d'humilité, de mortification de penitence, & de la consideration d'autre part, des perfections & de la grandeur de Dieu, d'où naissent les affections, les loüanges, la glorifications, les actes d'offrande, de resignation, & semblables.

Y a-il obligation de reciter l'Office Divin avec attention?

Ouy: sur peine de peché, & selon quelques uns de restitution aux Beneficiers, parce que l'Eglise le commande en vertu d'obedience. *Districtè præcipientes in virtute obedientiæ, ut divinum officium nocturnum pariter & diurnum, quantum eis dederit Deus, studiosè celebrent pariter & devotè.*

Les moyens de procurer l'attention & la devotion en recitant l'Office Divin?

Le 1. c'est de s'étudier à entendre les parties desquels est composé le Breviaire, lisant à ce sujet quelque bon Interprete sur les Pseaumes, & les meditant souvent.

Le 2. c'eſt de ſe mettre toûjours auparavant que de commencer en la preſence de Dieu, & la renouveler de temps en temps, principalement toutes les fois qu'on dit le *Pater*, *Deus in adjutorium*, *Gloria Patri*, ou qu'on ſe découvre, qu'on fait le ſigne de la Croix.

Que faut il faire apres la recitation de l'Office Divin?

1. Remercier Dieu de l'hõneur qu'il nous a fait de nous admettre à ſon audience.

2. Faire une petite reveuë de la façon que nous l'avons dit.

3. Luy demander pardon des manquemens que nous y avons commis, & pour cela dire avec eſprit l'Oraiſon ſuivante.

Quam Orationem devotè recitantibus, Leo X. Papa defectus & culpas in Officio perſolvendo ex humana fragilitate contractas indulſit.

SAcro-ſanctæ atque individuæ Trinitati, Crucifixi Domini N. Ieſu Chriſti Humanitati, Beatiſſimæ ac Glorioſiſſimæ V. Mariæ fœcunditati atque integritati, omnium Sanctorum univerſitati, ſit ſempiterna laus, honor, virtus & gloria ab omni creatura, nobiſque remiſſio omnium peccatorum per infinita ſæcula ſæculorum.

Et

Et beata viscera Mariæ virginis quæ portaverunt æterni Patris Filium. Et beata ubera quæ lactaverunt Christum Dominum.

DE LA MANIERE DE se bien Confesser.

Cinquiéme Exercice.

Combien de choses sont necessaires pour faire une bonne Confession ?

Cinq, l'Examen, la douleur, le bon propos, la declaration de ses pechez, & la satisfaction.

Qu'est ce que l'Examen ?

C'est une reveuë qu'on fait sur sa vie passée, pour se remettre en memoire les pechez qu'on a commis depuis sa derniere Confession.

Quels sont les principaux poincts d'Examen ausquels doivent s'arrester particulierement les Ecclesiastiques vivant dans un Seminaire ?

Le 1. est la pureté d'intention. 2. La vertu à pratiquer. 3. L'employ du temps. 4. Modestie, bon exemple. 5. La Messe, l'Office Divin. 6. La fidelité aux inspirations. 7. Le profit des lectures spiri-

tuelles. 8. Les resolutions de la meditation.

9. La conversation. 10. La ponctualité au reglement. 11. L'omission des bonnes œuvres. 12. La mortification des sens.

Que faut il faire pour bien faire cét Examen?

1. Congedier toute autre affaire, se retirer ou dans son cabinet; ou dans l'Eglise, & là prosterné en la presence de Dieu

2. Demander son assistance pour les connoistre, par un *Veni Creator*, ou autre priere & l'affection pour les detester.

3. Implorer le secours de la sainte Vierge & nostre bon Ange pour ce sujet.

Faut il beaucoup de temps pour cét Examen?

Nenny: pour ceux qui vont souvent à Confesse, & qui font l'Examen tous les jours.

Comment peut on s'exciter au regret d'avoir offensé Dieu?

En considerant d'un costé sa grandeur & sa bonté infinie, & de l'autre côté nôtre bassesse, nôtre malice, & nôtre ingratitude extreme: ou bien en considerant la Mort & Passion de N. Seigneur, dont nos pechez ont esté la cause; la perte que nous faisons par le peché, & les malheurs ausquels il nous engage.

Quels sont les motifs generaux qui peuvent nous porter à cette douleur?

A cause que c'est Nôtre Seigneur, Nôtre

Dieu, Nôtre Pere, Nôtre Epoux, N. Sauveur, & Nôtre Tout, que nous avons offensé apres tant de benefices receus, à qui nous avons esté si infidelles, & manqué si lachement de parole.

Quels sont les motifs particuliers pour les Ecclesiastiques?

1. *La sainteté de leur estat.* Sancti estote quia ego sanctus sum. Estote perfecti sicut pater vester cœlestis. Nisi abundaverit justitia vestra plusquam Scribarum & Pharisæorum, non intrabitis in regnum cœlorũ.

2. *La rigueur des jugemens de Dieu à leur égard.* In terra sanctorum iniqua gessit: non videbit gloriam Dei. Exiguo conceditur misericordia; potentes autem potenter tormenta patientur. Durissimum judicium his qui præsunt, fiet.

3. *Les graces particulieres qu'il leur a fait.* Quid est quod debui facere vineæ meæ & non feci? tu verò homo unanimis dux meus & notus meus, qui simul dulces mecum capiebas cibos. Dico vobis amicis meis.

4. *Les menaces & les plaintes qu'il forme contr'eux.* Filios exaltavi & enutrivi, ipsi autẽ spreverunt me: quid est quod dilectus meus in domo mea fecit scelera? Ecce ego projiciam super vultum vestrum stercus solemnitatũ vestrarum. Propterea dedi vos contẽptibiles & humiles omnibus populis.

5. *Le scandale que causent leurs pechez.* Væ ei per quem scandalum venit, expedit

ei ut ſuſpendatur mola aſinaria in collo ejus & demergatur in profundum maris : Odor mortis in mortem.

6. *La difficulté de ſe convertir quand une fois ils ſont licentiez.* Si peccaverit vir in virum, placari ei poteſt Deus, ſi verò in Deum peccaverit, quis orabit pro eo ! Terra ſuper ſe venientem ſæpè bibens imbrem & non ferens fructum, reproba eſt. Vos eſtis ſal terræ, quod ſi ſal evanuerit ad nihilum valet niſi ut mittatur foras, &c. Quis vidit Clericum cito pœnitentem ? *S. Chryſoſtome.*

7. *Le deshonneur enfin qu'ils cauſent à l'Egliſe.* Per vos blaſphematur nomen Dei in gentibus. Vos inhonoraſtis me.

Quelles qualitez doit avoir cette douleur pour eſtre veritable ?

Quatre. 1. Qu'elle ſoit ſouveraine.

2. Interieure.

3. Univerſelle.

4. Surnaturelle.

Que faut-il faire pour rendre le bon propos efficace ?

1. C'eſt de s'impoſer quelque petite penitence, comme dire quelques *Pater*, baiſer la terre, ou ſemblables pour s'en ſouvenir.

2. Le renouveller ſouvent, principalement à l'égard des pechez auſquels nous ſommes plus enclins, & ce dans le temps de l'Oraiſon le ſoir & le matin.

3. Prevoir les difficultez qui pourroient s'oppoſer à l'execution de ces bonnes re-

lutions, pour demander à Dieu la force
le courage de les surmonter.

4. Penser aux moyens de se défaire de
s pechez, & de ses habitudes vicieuses,
proposer de s'en servir, ou d'en deman-
r au Confesseur.

Qu'est ce que la Confession?

C'est une declaration de tous ses pechés
ite au Prêtre pour en avoir l'absolution.

*Quelles conditions ou qualitez doit avoir
'te declaration de ses pechez pour estre
nne?*

Trois principales. 1. Qu'elle soit entie-
, c'est à dire de tous les pechez mortels,
ant au nombre & quant à l'espece, &
éme quant aux circonstances, & des ve-
els s'ils se peut.

2. Qu'elle se fasse par forme d'accusa-
on, avec douleur, humilité & confusion.
. Qu'elle soit simple, c'est à dire, qu'elle
fasse clairement, nettement & briefve-
ent sans superfluité de paroles, & sans y
n dire qui ne soit necessaire.

*Si on n'a que des pechez veniels, ou qu'on
remarque en soy que des manquemens,
squels humainement parlant, on ne peut
nt s'amander, que faut il faire?*

De ces derniers il ne s'en faut point con-
ser : mais pour les autres, parce qu'on a
ine quelquefois à s'exciter au regret des
chez veniels pour n'en connoître pas la
lice, il fait bon quand on s'en accuse
ajoûter toûjours quelque peché de

la vie paſſée.

Dans quel eſprit faut-il s'approcher du Preſtre?

Comme ſi nous allions à N. Seign. J. C. parce que c'eſt luy-méme en effet que nous avons offensé, & qui par le Preſtre, qui eſt ſon Vicaire, nous doit abſoudre. C'eſt pourquoy il ſeroit bon de produire auparavant un acte de foy, touchant le pouvoir que N. Seigneur a donné aux Prêtres, & le remercier d'avoir inſtitué ce Sacrement.

Dans quel eſprit faut-il recevoir la Penitence?

Dans un eſprit d'humilité, la jugeant toûjours beaucoup moindre que nos pechez pour petits qu'ils ſoient, ſouhaittant ſi c'eſtoit la pratique d'étre traittez ſelon la rigueur des Canons, & ſe donnant à Dieu pour tirer de nous telle ſatisfaction qu'il luy plaira.

Que faut-il faire au temps que le Preſtre nous donne l'abſolution?

S'exciter de nouveau à douleur & au bon propos, afin de concourir actuellemẽt avec luy à la remiſſion de nos pechez, & l'infuſion de la grace, & la recevoir comme une goutte du ſang de N. Seigneur qui tombe ſur nôtre ame, pour la laver & la nettoyer de ſes fautes, le ſuppliant que s'il prevoit que nous devons plus jamais l'offencer, ny mortellement ny même veniellement de propos deliberé, que les paroles Sacramẽ-

telles nous servent plûtôt d'un foudre pour nous écraser, que de vivre davantage, pour estre jamais en sa disgrace.

Que reste il à faire apres la Confession de ses pechez & l'absolution receuë ?

Trois choses. 1. Se mettre en la presence de Dieu, & là comme un prodigue, ou une Magdeleine, estonné de la bonté Divine, le remercier du bien fait qu'il a laissé à son Eglise, par le moyen du Sacrement de Penitence, qui nous a esté maintenant communiqué.

2. Renouveller le bon propos, proposant d'user de tels & tels moyens pour le rendre efficace. Et demandant à cette fin l'ayde de la grace de Dieu par les merites de N. Seigneur, N. Dame. N. Ange Gardien, & autres.

3. Faire avec un esprit de repentance & d'humilité devant Dieu la penitence qui a esté enjointe.

Que les regles doivent se prescrire les Ecclesiastiques, pour l'usage du Sacrement de Penitence ?

S'ils sont Prestres, au moins une fois toutes les semaines, hors les cas de necessité extraordinaire: & les Clercs autant de fois qu'ils se disposent à la Sainte Communion.

D'où vient qu'on voit si peu de fruit en la pluspart des frequentes Confessions, & qu'au lieu d'en profiter, on en tire quelquefois du dommage ?

C'eſt à cauſe des manquemens qu'on y commet.

Quels ſont les manquemens plus ordinaires?

Il y en a trois principaux: les uns qui ſe commettent avant la Confeſſion, les autres dans la Confeſſion même, & les autres aprés qu'on s'eſt Confeſſé.

Quels ſont ceux que l'on commet avant la Confeſſion?

1. Lors qu'on ne fait aucun Examen, ou qu'on le fait avec negligence, ſans conſiderer le nombre, l'eſpece, les circonſtances, ſans rechercher la racine des pechez, des mauvaiſes habitudes, & ſans demander lumiere à Dieu pour ſe connoître ſoy-même.

2. Lors qu'en s'examinant on s'attache plus à chercher le nombre de ſes pechez, qu'à en découvrir la malice & l'enormité; ce qui fait qu'on manque à la principale partie de la Penitence qui eſt la Contrition.

3. Quand on ne fait rien de ſa part pour demander & obtenir de Dieu le don de contrition, ſe contentant d'en lire dans quelques Livres certains actes tout formés, ou d'avoir dit de bouche, mon Dieu je ſuis marry de vous avoir offensé.

4 Quand il n'y a point de volonté bien reſoluë de ne plus retourner au peché, d'en éviter les occaſions, de reſtituer le bien mal acquis, ou reparer l'honneur ravy à

son prochain, & de se soûmettre aux avis du Confesseur.

Quels sont les manquemens qui se sont dans la Confession?

1. Lors que les Penitens, au lieu de dire leurs pechez racontent leurs miseres temporelles, & pour dire un peché, racontent une histoire, qui disent qu'ils n'ont pas fait tel ou tel peché, ou qu'ils n'ont rien fait du tout, ou s'ils ont fait tel peché ils s'en confessent, ou qu'on ne peut qu'on n'offense Dieu. Ceux qui deguisent ou pallient leurs pechez.

2. Lors qu'on declare ses pechez avec certaine formule ordinaire, disant toûjours les mesmes choses, plûtost pour la décharge de la memoire qu'autrement, & avec des termes par lesquels on semble plûtost s'excuser que s'accuser, ou bien lors que par scrupule on s'attache par trop contre l'ordonnance du Confesseur à vouloir dire des circonstances superflüës.

Quels sont les defauts enfin que l'on commet aprés la Confession?

Lors qu'on neglige les avis des Confesseurs, ou que l'on n'apporte aucun soin pour se corriger des fautes dont on se sera mille fois confessé, & se faire quitte des habitudes & des inclinations qui nous y sont des occasions prochaines, estimans tout cela fort leger.

Quelles sont les vertus qu'on peut pratiquer en se confessant?

La Foy, l'Esperance, la Charité, l'humilité, l'Obeyssance, la Justice & la Force, desquelles il faut tâcher de produire les actes autant de fois qu'on s'en approche pour en faire du profit.

Les Clercs peuvent-ils se confesser avec le Surplis ?

Non, ils le doivent oster, d'autant que c'est un habit d'innocence. C'est pourquoy S. Charles le defend dans ses Constitutions, & luy le pratiquoit tout le premier, ne se confessant jamais qu'il n'otast son Rochet. Et conformément à cela quelques Statuts Synodaux l'ont aussi defendu, comme ceux de S. Malo.

DE LA MANIERE DE se bien Communier.

Sixiéme Exercice.

QVelles sont les dispositions avec lesquelles il faut se preparer à la sainte Communion ?

Il y en a de trois sortes : Les unes qui devancent, les autres qui accompagnent, & les autres qui suivent.

Quelles sont les dispositions precedentes ?

Il y en a encore de deux sortes : les unes prochaines, les autres éloignées.

Les éloignées sont deux.

1. Une souveraine netteté de cœur.

2. Une grande pureté d'intention.

En quoy consiste cette pureté de cœur ?

1. A se purger par une Confession preallable de tous les pechez mortels dont on a connoissance, à quoy l'on est absolument obligé.

2. A étre exempt, méme si faire se peut, des pechez veniels, au moins quant à l'attache & à l'affection.

3. A congedier tout le soin des affaires temporelles, ou occupations exterieures, qui pourroient nous distraire, & nous empécher de bien faire cette divine action, ce qui ne se peut mieux faire, que par une mortification de nos sens & une recollection plus grande ; évitant les paroles superfluës, contentions, ris excessifs, curiositez, sensualitez ; & ce en l'honneur du Saint Sacrement, la veille & le jour principalement de la Communion, & faisant tous les exercices du long de la semaine, pour preparation à un si divin Sacrement.

En quoy consiste cette pureté d'intention ?

A faire cette sainte action purement pour glorifier Dieu & sanctifier nos âmes, pour plaire à N. Seigneur, pour correspondre à l'amour extréme qu'il nous témoigne en ce divin Sacrement, pour estre uny, identifié, & comme transformé en luy, & ne vivre plus qu'en luy.

Ne peut-on pas encore se proposer d'autres fins dans la Saincte Communion ?

Ouy: pourveu qu'elles soient subordonnées à celles la : telles que sont, L'acquisition de quelque vertu, L'extirpation de quelque vice, La conversion des pecheurs, L'establissement de la Foy : La delivrance ou le soulagement des ames du Purgatoire & quantité d'autres.

Quelles sont les preparations prochaines ?

Ce sont les actes interieurs de differentes vertus, qu'il faut produire immediatement devant que de communier, telles que sont les actes de Foy, d'esperance, de desir, de contrition, d'humilité, de crainte, de tendresse, de confusion, d'amour, & semblables que le sainct Esprit lors nous suggerera.

De quelles considerations peut-on se servir pour produire ces actes ?

L'on peut considerer qui est ce qui vient & qui doit entrer chez nous, sa grandeur, ses richesses, ses perfections; à quelle fin il y vient, les biens qu'il apporte avec soy, les estranges façons avec lesquelles il se donne à nous en ce Sacrement, & d'un autre costé, regarder qui nous sommes à comparaison de luy, voir nostre neant, nostre misere, & nostre ignorance, nos pechez: pour en suitte former les actes conformes à ces considerations.

Quelles sont les dispositions qui doivent accompagner ?

Les unes sont exterieures, comme une grande modestie, une propreté & netteté dans les habits ; les autres interieures qui ne sont autres que la devotion du cœur.

En quoy consiste cette devotion du cœur ?

A chasser toutes les distractions d'esprit à l'heure de la Communion pour se recueillir interieurement, & se disposer par les actes principalement de foy, de contrition, & d'humilité & d'amour à recevoir ce Divin hoste.

Les moyens d'entrer dans ces sentimens ?

C'est de se servir de certaines affections couchées dans l'Escriture, tantost vsant des paroles de S Pierre. *Tu es Christus Filius Dei vivi. Tu mihi lavas pedes? Exi à me Domine quia homo peccator sum : tantôt dire avec S. Thomas,* Dominus meus & Deus meus : *avec le Centurion*, Domine non sum dignus: *avec Ste Elizabeth* Unde hoc mihi ut veniat Dominus meus ad me! *avec S. Iean Baptiste.* Non sum dignus solvere corrigiam calceamenti. Tu venis ad me: *avec Misphibozet.* Quis ego sum ut respicias super canem mortuum similem mei, *ou bien d'autres tirez des Cantiques, comme sont* Quis mihi det te frattrem meum ut inveniam te foris, & deosculer te, & nemo me despiciat ; osculetur me osculo oris sui? Dilectus meus mihi & ego illi: Exquisivit te facies mea : *tantost des paroles mesme de Nostre Seigneur:* Caro mea verè est cibus

Qui manducat meam carnem in me manet, &c.

Quand le Prestre monstre l'Hostie, que faut il faire?

Trois actes principalement, de foy, d'adoration & de desir de s'unir à luy.

Que faut il faire aprés la sainte Communion?

Il faut employer l'espace d'un quart d'heure au moins, à remercier Nôtre Seigneur de la grace qu'il nous a fait.

Comment se doit faire ce remerciement?

Il se peut faire en diverses façons. Les uns se retirans de la Table, disent, *Laudate Dominum omnes gentes*, ou *Magnificat*, & s'estant mis à l'écart, remercient, 1 Nostre Seigneur de tous ses biens-faits, & particulierement de ce qu'il vient de se communiquer à eux, unissant pour cét effet cette action de grace avec celle qu'il fit luy méme aprés l'Institution de ce saint Sacrement.

2. Ils luy découvrent toutes leurs necessitez spirituelles & corporelles, regrettant leurs pechez devant luy, demandant la grace de s'amander de celuy qui leur fait plus de peine.

3. En reconnoissance de ce qu'il s'est donné tout à eux, ils se dónent tout à luy sans aucune reserve, leur cœur & ame, leurs biens, leur temps, leurs estudes & là renouvellent les bonnes Resolutions, & prient en suitte pour ceux qui se sont re-

commandez à leurs prieres, vivans & trespassez.

D'autres s'arrestent à considerer Nostre Seigneur chez eux, tantost comme Roy, comme Epoux, comme Pere, ses qualitez, ses perfections, ses richesses par comparaison avec leur pauvreté, leurs miseres, &c. & forment les affections à méme temps, conformes à ces differentes qualitez.

D'autres s'arrétent à quelque parole de Nostre Seigneur, tirée de l'Evangile: où il parle des biens que cause sa venuë. *Caro mea vere est cibus*, &c. & demandent que ces paroles s'effectuent en eux.

D'autres retirez au fond de leur cœur, rassemblent toutes les puissances de leur corps, & de leur ame pour venir faire hommage à ce Divin Sauveur. L'entendement considere quelqu'un de ses attributs. La memoire se souvient de ses bien-faits, & la volonté là dessus fait joüer tous les ressorts de ses affections produisant les actes de foy, d'esperance, d'amour, de gratitude. Chacune fait amende d'honneur du mauvais usage qu'elles ont fait d'elles méme, & protestent à l'avenir de s'employer à ne se souvenir que des grandeurs & des bontez, de Dieu, & à n'aymer autre objet que luy, renonçant pour cela à l'amour de toutes les creatures.

D'autres avec les actes de foy, d'esperance, de charité, & de religion seuls s'entretiennent avec Nostre Seigneur par forme

de Colloque.

D'autres s'entretiennent avec N. Seigneur par l'application des sens interieurs de leur ame : Regardant 1. de la veuë Nôtre Seigneur en eux, couronné de gloire & de Majesté : son Humanité, sa Divinité, lequel reciproquement les regarde doucement & amiablement & disent en suitte, *Aspice in me & miserere mei, illustra faciem meam*, &c.

2. Appliquant l'oüie, ils entendent Nostre Seigneur qui leur parle, tantost pour les encourager à la vertu, tantost pour les avertir de se corriger, & se détacher du monde, tantost pour leur donner des conseils de perfection. Par exemple, *Beati pauperes spiritu, &c* Discite à me quia mitis sum & humilis corde. Petite & accipietis, *& eux de leur part*. Loquere Domine. Verba vitæ æternæ habes. Dic animæ meæ salus tua ego sum.

3. Appliquant l'odorat à sentir l'odeur du corps glorieux de Nostre Seigneur, & des vertus heroïques qu'il y exerce, repandant de leur costé le parfum de plusieurs actes interieurs.

4. Goûtant la delicatesse de cette viande, qui fait perdre l'appetit de toutes les creatures. *Qui bibit ex hac aqua non sitiet in æternum.*

5. Touchant Nôtre Seigneur, se jettant à ses pieds, les embrassant, luy baisant les mains qui doivent les guerir & cõbler de

tous biens. Enfin, ils le prient, que s'il les quitte de sa presence corporelle; au moins il demeure avec eux par sa grace, luy disant, *Mane nobiscum Domine quoniam advesperascit: tenui eum nec dimittam: non dimittam te donec benedixeris mihi.*

Enfin de quelque façon que l'on procede en son action de grace il faut toûjours que le remerciement, l'offrande & la demande s'y rencôtrent, de méme qu'à la fin de l'Oraison, & conclure par un *Pater*, & un *Ave*, & un *De profundis* pour les defunts.

D'où vient que l'on remarque si peu de fruict des frequentes Communions?

Ce malheur vient de quatre sources principales.

1. Des attaches secrettes aux creatures, & de l'affection que nous retenons aux pechez veniels, qui fait qu'ayant moins d'union avec Dieu par la charité, nous remportons sans doute moins de fruits de la Communion.

2. Du trop grand soin des affaires exterieures, qui nous dérobe toute l'attention d'esprit, & la devotion interieure du cœur, que nous devrions avoir.

3. De ce que l'on s'en approche souvent, plutost par coustume que par les motifs d'amour & de Religion, ce qui arrive assez ordinairement à ceux qui par devoir ou par engagement sont obligés de celebrer tous les jours, s'ils n'ont grand soin de purifier leurs intentions.

4 De ce que l'on dissipe trop tost l'esprit aprés la Communion.

Suffit il d'avoir bien employé le temps des actions de graces en la maniere susdite ?

Non : mais il faut que toute la journée soit une continuation d'action de graces, tâchant de conformer sa vie à celle de Jesus Christ, afin de pouvoir dire avec l'Apostre *Vivo ego, iam non ego, vivit autem in me Christus*.

Quelles regles doivent se prescrire les Clercs pour la Sainte Communion?

Pour ceux qui sont *in sacris*, le Concile de Trente souhaitte qu'ils Communient toutes les Festes & Dimanches, s'ils ne sont que simples Clercs, suivant l'advis du Directeur : mais au moins tous les quinze jours & cela à la grande Messe de Paroisse, & en Surplis.

Aux jours feriaux lors qu'on ne Communie pas, que faut-il faire ?

Il faut, sur tout à la sainte Messe faire la Communion spirituelle, laquelle il est à propos de reïterer plusieurs fois le jour, par frequents & tres-ardents desirs d'être uny à nostre Seigneur; on peut se servir de ces paroles plus de cœur que de bouche: *Quam dilecta tabernacula tua Domine virtutum, concupiscit & deficit anima mea in atria Domini.* Ou, *sicut cervus desiderat ad fontes aquarum, &c. Quis det ut venias in cor meum & inebries illud? August.* Se

tournant en esprit vers l'Eglise, & adorant en esprit le S. Sacrement.

DE LA MANIERE d'entendre la parole de Dieu.

Septiéme Exercice.

QUelles sont les dispositions pour bien & utilement entendre la parole de Dieu?

Il y en a de trois sortes. Les unes qui devancent, les autres qui accompagnent; & les autres qui doivent suivre.

Quelles sont les dispositions precedentes?

Y venir avec pureté d'intention pour entendre Jesus Christ parlant par la bouche du Predicateur.

2. Avec pureté de conscience, faisant à ce sujet un acte de Contrition auparavant.

3. Avec docilité & humilité pour y apprendre.

4. Demander la grace à Dieu d'en profiter.

Quelles sont les dispositions concomitantes?

1. Une grande attention à la parole de

Dieu principalement quand on rapporte quelque parole de N. Seigneur.

2. S'en faire l'application à soy même.

Que doit-on faire à la fin de la Predication.

1. Remercier Dieu.
2. Luy demãder la grace d'en faire profit.
3. Faire un petit de reflexion sur ce que l'õ y a entendu, soit en son particulier, soit par maniere de conference avec d'autres, & tâcher de le mettre au plutost en pratique.

DES PREPARATIONS pour bien celebrer la Saincte Messe.

Huitiéme Exercice.

QVelles sont les preparations que doit apporter le Prestre pour bien celebrer la Saincte Messe ?

Il y en a de deux sortes : les unes éloignées, & les autres prochaines.

Quelle est la preparation éloignée ?

C'est l'innocence & la sainteté de la vie, qui comprend toutes les vertus dont un Prestre doit estre orné & revestu.

Le moyen de vivre dans cét estat de sainteté & d'innocence ?

Le 1. c'est de tâcher de se conformer en toute sa vie à celle de N. Seigneur J. Christ qui est le premier & le souverain Prestre.

Le 2. c'est de se convaincre fortement l'esprit de la grandeur & excellence de son Ministere, par des Meditations frequentes qu'il en faut faire.

Le 3 Rapporter là toutes les actiõs qu'on fait comme autant de moyens & de dispositiõs pour bien celebrer la Messe, ainsi que N. Seigneur rapportoit toute sa vie au Sacrifice qu'il devoit offrir en la Croix.

Quelle est la preparation prochaine ?

Il y en a encore de deux sortes ; l'une interieure, & l'autre exterieure.

En quoy consiste cette preparation exterieure ?

A estre propre dans ses habits, dans sa chaussure, dans le linge, avoir la couronne bien marquée, avoir lavé ses mains avant que d'entrer dans l'Eglise, avoir des ornemens qui ne soient pas déchirez, &c.

En quoy consiste la preparation prochaine interieure ?

Elle consiste à prendre quelque espace de temps pour se disposer à une si saincte & si divine action, soit le jour même, ou la veille qu'on doit offrir le Sacrifice

Que doit on faire pendant ce Temps?

Trois choses principales. 1. Tascher à procurer la plus grande pureté de cœur qu'il est possible, par l'examen & la Con-

fession Sacramentalle, ou au moins spirituelle aux pieds de Jesus-Christ souverain Prestre : ce qui ne se devroit jamais omettre, quoy qu'il n'y ait de pechez griefs, afin de s'éprouver & purifier.

2. A diriger & purifier son intention.

3. A s'exciter à une devotion la plus parfaite que l'on peut.

De quelle consideration peut se servir le Prêtre, pour se porter à employer ce temps avant que de dire la Messe?

C'est de regarder quelle place il tient à l'Autel, quelle personne il represente, & au nom de qui il parle.

Quelle personne represente donc le Prestre, & au nom de qui est-ce qu'il parle?

Il parle au nom de Jesus-Christ, au nom de toute l'Eglise, & en son propre nom, qui fait qu'on le peut considerer en trois qualitez, ou comme instrument & Vicaire de Jesus-Christ, ou comme Ministre & Ambassadeur de l'Eglise, ou comme un homme privé & un membre de cette même l'Eglise.

Pourquoy dit-on que le Prestre tient à l'Autel la place de Iesus-Christ?

Parce que c'est Jesus-Christ même qui offre le Sacrifice comme le premier Prestre : Car quand le Prestre dit la Messe, N. Seign. J. C. la dit en sa personne, & se

sacrifie de nouveau & s'offre à Dieu son Pere par ses mains. D'où viet que le Prêtre quand il consacre, parle au nom de J. Christ qui se trouve là present pour produire l'effet que ces paroles signifient.

Comment est ce que le Prestre à l'Autel est Ambassadeur de l'Eglise?

En ce que 1. Les fideles qui composent le corps de l'Eglise, ne pouvant tous offrir indifferemment ce Sacrifice, le Prestre qui en a receu le pouvoir en son ordination, est comme destiné & envoyé au nom de tous pour le presenter à la Divine Majesté, pour luy rendre l'honneur qui luy est deu, & obtenir par ce moyen ce qui leur est necessaire, soit pour la remission des pechez, soit pour les autres besoins spirituels ou temporels.

Quelle difference y a-il entre ces deux qualitez qui se trouvent dans le Prestre : de Ministre de Iesus-Christ, & Ministre de l'Eglise ?

Il y a cette difference que J.C. s'offre par les mains du Prêtre comme son inferieur, & l'Eglise au contraire le considere quand elle l'envoye comme son Superieur.

Comment offre il le sacrifice en son nom?

En ce qu'il est membre de l'Eglise.

En quoy consiste la grande pureté, qui doit estre la premiere preparation prochaine, laquelle il faut avoir pour s'approcher de l'Autel ?

1. A eſtre exempt, non ſeulement de tout peché mortel & affection à iceluy, mais encore de tout peché veniel autant que faire ſe pourra.

2. A purger ſon cœur de l'affection aux choſes inutiles, aux converſations dangereuſes ou impertinantes, à retrancher le ſoin & ſoucy des affaires du monde, les inclinations mauvaiſes & les paſſions dereglées.

Le moyen de procurer en nous cette pureté de cœur?

C'eſt dans ce temps qu'on employe aux preparations prochaines, de renoncer courageuſement à toutes ces choſes, produire des actes les plus parfaits de contrition qu'il ſera poſſible, & pour les purger plus parfaitement, avoir recours au Sacrement de Penitence, au moins une fois ou deux la ſemaine.

En quoy conſiſte la pureté d'intention qu'il faut procurer en ſecond lieu, avant de celebrer la Meſſe?

Elle conſiſte, 1. A rejetter toutes les fins ſiniſtres, comme ſont de celebrer par vanité, par avarice ou par ſenſualité: par vanité, pour paroiſtre homme de bien: par avarice, pour gagner de l'argent: par ſenſualité, pour les gouſts ſpirituels.

2. A ſe propoſer les mêmes fins pour leſquelles le Sacrifice eſt inſtitué, & en appliquer le fruict à ceux pour qui nous celebrons, qui peut & qui doit leur eſtre

appliqué selon les desseins & intentions de Jesus-Christ & de l'Eglise.

Que doit faire le Prestre pour en venir à la pratique, & pour diriger son intention?

1. Se considerant comme Ministre de Jesus-Christ, & comme ambassadeur deputé de l'Eglise, il doit avoir intention de glorifier Dieu de la plus haute & plus excellente maniere qu'il le peut étre, au nom de toutes les creatures qui sont au monde, & reconnoistre sa grandeur & son souverain domaine par ce divin Sacrifice, & par l'offrande qui y est faite de Jesus Christ, protester sa dépendance & soûmission à sa Divine Majesté.

2. Il doit l'offrir à dessein de le remercier de toutes les graces & faveurs qu'il a faites à l'humanité Sacrée de Nostre Seigneur, à la Sainte Vierge, à tous les Saints, à tout le monde, & à soy en particulier.

3. S'il celebre pour quelqu'un, il doit pour lors apres ces intentions generales, luy appliquer le fruit du Sacrifice qu'il peut & qu'il est obligé de luy appliquer.

Quel fruit doit appliquer le Celebrant à celuy pour qui il dit la Messe?

Il faut distinguer d'entre le fruit qui provient du Sacrifice, *ex opere operato, & ex opere operantis?*

Quel est le fruit que vous appellez ex opere operato?

C'eſt celuy qui ſe donne en veuë preciſément de la choſe offerte, & cela toûjours & de ſoy indépendemment de toute autre condition, qui ſe diviſent encore en trois, dont l'un eſt general, c'eſt à dire dont une partie s'applique à toute l'Egliſe en general; l'autre particulier qui s'applique à la perſonne ſeulement pour qui le Preſtre celebre.

Le 3. perſonnel qui eſt propre au celebrant.

Quel eſt le fruit que vous appellez ex opere operantis ?

C'eſt le fruit qui revient au Preſtre à proportion de ſa devotion.

Lequel de tous ces fruits le Preſtre eſt-il obligé d'appliquer?

Il n'y a preciſément que celuy qui eſt deſtiné pour la perſonne pour qui on celebre : car le premier qui eſt general, il ne peut point le divertir, parce qu'il n'eſt pas en ſa liberté : pour le perſonnel, quelques-uns eſtiment qu'il ne peut pas non plus.

A quoy ſe rapporte ce fruit, ex opere operato ?

A deux choſes : A ſatisfaire, & impetrer : car tous les effets du Sacrifice ſont par voye d'impetration, ou par voye de ſatisfaction.

Eſt-il obligé d'appliquer à celuy pour qui il dit la Meſſe, le fruit que l'on appelle ex opere operantis ?

Il le peut bien : mais il n'y eſt pas obligé.

Mais ſi les perſonnes pour leſquelles on celebre, ne ſont pas capables de receuoir le fruit du Sacrifice, comme doit-il faire ?

Il doit dreſſer ſon intention, pour s'appliquer à ſoy-même ce fruit ou à ceux qu'il voudra : car cela luy eſt libre.

L'application ſe doit-elle faire toûjours avant que commencer la Meſſe ?

Nenny : Il ſuffit qu'elle ſe faſſe au moins avant la conſecration ; car apres la conſecration elle ſeroit inutile.

Quelle doit eſtre cette intention ?

L'habituelle n'eſt pas ſuffiſante, l'actuelle ſeroit toûjours à deſirer, neantmoins la virtuelle ſuffit.

Ne peut on pas appliquer par anticipation le fruit de la Meſſe que l'on dit aujourd'huy, à celuy que Dieu prevoit devoir la demander le lendemain, pour qui le Superieur ou le Sacriſtain nous ordonnera de la dire ?

Non, parce que l'effet du Sacrifice non plus que celuy des Sacremens ne peut pas eſtre ſuſpendu.

Ne peut-on pas au moins anticiper quelquefois pour les deffunts, pour qui on a à dire la Meſſe ?

Nenny, ſans cauſe raiſonnable, principalement ſi c'eſt une fondation : car encore que cela ſe puiſſe faire ſans préjudice des deffunts, neantmoins cette pratique

receus, spirituels ou temporels : Pour obtenir le pardon des pechez qu'elle a commis quant à la coulpe, & quant à la peine. Et pour obtenir en vertu des prieres & de l'offrande que fait Nôtre Seigneur de soy-même en ce Sacrifice, les choses qui luy sont necessaires, tant pour la vie presente, que pour la vie future.

Mais quand on demande une Messe purement pour des fins temporelles : comme pour obtenir guerison de quelque maladie, le succez dans quelque affaire, que des marchandises arrivent à bon port, & semblables (qui sont les fins les plus ordinaires, que le peuple se propose quand il fait dire la Messe, n'ayant point égard aux biens de l'ame?)

Il faut que le Prestre par sa sagesse supplée à l'ignorance du peuple, qui croit que ce Sacrifice n'est que pour obtenir des choses temporelles : Et pour cela, nonobstant l'intention de celuy qui la demande, appliquer le Sacrifice pour les quatre fins susdites. Et quand ce vient à demander à Dieu des choses temporelles, il doit toûjours y apporter ces deux conditions.

1. Les demander avec crainte, comme dit l'Apôtre. *Quia quid oremus sicut oportet nescimus.*

2 Avec soûmission à la divine Providence, si elle juge ces choses expedientes pour nostre salut. *Errant enim sacerdotes,* dit un grand Docteur, *qui se in om-*

nibus stulta plebeculæ obsecundare debere putant, etiamsi ab ea temporale accipiant stipendium victus quotidiani. Omnis namque Pontifex ex hominibus assumptus pro hominibus constituitur, in iis quæ sunt ad Deum, ut offerat dona & sacrificia pro peccatis populi repropitiandis & salutaribus gratiis impetrandis : pro temporalibus autem, & corporalibus, non nisi quantum ipse qui novit omnia, utile novit, & saluti expediens animarum. Titelmannus.

Apres avoir offert ce Sacrifice à Dieu, pour luy rendre un honneur infiny, & le remercier de ses graces, & avoir satisfait à son obligation par l'application qu'on en a fait à ceux à qui on est obligé de l'appliquer par iustice, que faut il faire ?

Il faut en suitte estendre sa charité à tout le monde. Et en premier lieu, à la Religion Chrestienne & Catholique, pour prier Dieu qu'il l'augmente où elle est, qu'il envoye des hommes Apostoliques pour la planter où elle n'est pas, pour extirper les heresies, éclairer les infideles, étouffer les schismes, pour tous les Ordres Ecclesiastique & Regulier, pour l'estat laïc & tous ceux qui le composent, pour les Roys, les Princes, les Magistrats, les besoins de l'Estat, la Paix, &c. pour les orphelins, les veufves & toute sorte de conditiõ : pour les bons qu'il les y maintienne, pour les méchans afin qu'ils se corrigent, pour ses parens, ses amis, ses

bien facteurs, les personnes affligées ; ses ennemis méme, pour les ames du Purgatoire. & enfin pour ses besoins particuliers afin d'obtenir les graces necessaires pour éviter les pechez, & pratiquer la vertu. Et s'il a quelque affaire importante, ou quelque difficulté, la proposer pour lors : c'est ce qu'on appelle faire son *Memento.*

Est-il donc necessaire de faire son Memento *devant la Messe ?*

Nenny absolument parlant : mais il seroit toûjours bien à souhaiter.

1. Parce que cela retarde la Messe ; & cause de l'ennuy aux assistans.

2. Parce que les idées qui nous reviennent pour lors des personnes dont nous nous souvenons, peuvent diminuer beaucoup de nostre devotion, & nous donner quantité de pensées inutiles, & quelquesfois mauvaises.

Que faut-il donc faire en cét endroit de la Messe, qu'on appelle le Memento, *si dé-ja on l'a fait avant que de venir à l'Autel ?*

Il faut seulement se representer, par une veuë generale, les necessités publiques & particulieres de l'Eglise, & de ceux particulierement pour qui nous celebrons, & prier Dieu avec la plus grande affection qu'il est possible, & s'il se pouvoit avec des larmes, comme fit Nostre Seigneur à la Croix, d'accepter ce Sacrifice pour les fins qu'il l'a institué, & accorder par la vertu de l'Hostie qui y est offerte à châ-

cun d'eux, & de nous mesmes ce qui nous est necessaire.

A quoy pourroit-on comparer ces deux Memento, *qui se doivent faire devant & pendant la Messe?*

A la priere que fit N. Seigneur au Jardin, & à celle qu'il fit estendu sur la Croix. Dans la premiere, on peut dire que se representant tous les hommes en particulier, il offrit pour eux à son Pere le Sacrifice, c'est à dire, la Mort qu'il alloit souffrir. Mais dans la seconde qu'il, ralluma son zele & sa ferveur, pour prier avec plus de force, & comme dit l'Apostre : *Cum clamore valido & lacrymis.* Avec des sanglots & une abondance de larmes.

Pourquoy l'Eglise a-elle ordonné que nous nous souvinssions plutost de prier en la Messe, pour ceux qui nous sont recõmãdez que dans aucune autre priere?

Parce que les prieres y sont beaucoup plus efficaces qu'en tout autre temps.

Pourquoy les prieres sont elles plus efficaces dans le temps de la Messe?

1. Parce qu'il n'y a rien qui touche plus sensiblement le cœur de Dieu pour nous accorder ce que nous demandons, que la memoire de la mort & Passion de son Fils, qui est parfaitement representée dans ce Sacrifice.

2. Parce qu'elles ne sont pas seulemẽt faites au nom de N. Seign. cõme elles le doivent étre toûjours pour étre en bonne for,

me : mais elles ſont de plus unies aux ſiennes,& preſentées par luy à ſon Pere, étant certain par la Foy que Nôtre Seigneur au temps du Sacrifice prie actuellement au Ciel pour ceux qui offrent la Meſſe, & pour ceux pour qui elle eſt offerte.

3. Parce que les Anges, dit S. Chryſoſtome, qui aſſiſtent à milliõs à ce divin Sacrifice, joignẽt auſſi leurs prieres aux nôtres.

4. A cauſe des prieres de la ſainte Egliſe qui ſont inſerées dans la Meſſe.

Enfin, à raiſon de l'inſtitution méme que Noſtre Seigneur en a faite, à deſſein de ſatisfaire pour nos pechez, & obtenir ce qui nous eſt neceſſaire.

Quelle eſt la troiſiéme choſe que l'on doit faire pour ſervir de preparation prochaine à la Meſſe?

Aprés avoir travaillé le mieux que l'on a pû à purifier ſon cœur, & à dreſſer ſon intention; il faut s'exciter de toutes ſes forces à la devotion du cœur pour rendre cette intention parfaite.

En quoy conſiſte cette devotiõ de cœur?

C'eſt à celebrer pour des motifs tres-purs, & produire quantité d'actes de vertu de religion, d'eſperance, de charité, d'obeïſſance, & ſemblable.

Quel eſt le motif le plus parfait de tous?

C'eſt de celebrer dans la veuë de Dieu ſeul, pour luy plaire purement & ſincerement, pour nous unir immediatement, &

nous identifier en quelque façon avec luy, & correſpondre autant que nous pouvons à l'amour qu'il nous a témoigné en mourant pour nous en Croix.

Comment peut-on s'exciter à cette devotion ?

1. Par la meditation du Sacrifice de Noſtre Seigneur, pour entrer dans les ſentimens qu'il doit avoir de Contrition, d'Humilité, d'Amour, & ſemblables.

2 Entrant dans les ſentimens de l'Egliſe & des SS. qui ont offert ce Sacrifice, du beſoin qu'elle en a, ramaſſant, pour ainſi dire, en ſoy toutes les affections, les larmes, les mouvemens de pieté & des diverſes vertus qui ſont éparſes en chacũ de ſes membres.

3. Par le ſouvenir de quelque courte, mais efficace conſideration de ce myſtere, qui donne au cœur quelques ardentes affections vers le Saint Sacrement, ou par la lecture de quelques Oraiſons vocales qui remettent en memoire tous les fruits du Sacrifice : comme celles qui ſont ordonnées de l'Egliſe, ayant pour cela recours à la ſainte Vierge, à nos bons Anges, & aux SS. à qui nous avons devotion particuliere.

Apres avoir fait cette preparation que reſte-il ?

Quand l'heure eſt venuë de dire la Meſſe, le Preſtre doit apres avoir lavé ſes mains à la maiſon, & s'eſtre mis en l'eſtat

exterieur, propre & modeste, s'en aller en l'Eglise, saluër en entrant Nôtre Seigneur dans le Saint Sacrement, cōme s'il estoit sur le Calvaire, renouveller l'intentiō qu'il a euë de consacrer, & aller en la Sacristie.

Estant arrivé en la Sacristie, que doit il faire?

La 1. chose que la Rubrique prescrit, c'est de prevoir la Messe dans le Messel, mettre les signets.

2. Laver les mains, & dans ce temps-la il est bon de s'exciter à contrition.

3. Preparer le Calice.

4. Se revestir des habits Sacerdotaux.

De quoy peut-on s'entretenir l'esprit en s'habillant?

1. On peut prier Nostre Seigneur qu'à mesure que nous nous revestons de ces habits il nous reveste de son esprit, de son zele, & de ses autres vertus, demandant pour ce sujet à l'Amict la pensée des choses celestes, à l'Aube la perseverance, à la Ceinture la pureté, au Manipule le pardō de nos pechez & le dō de penitence, à l'Estole que la memoire de sa Passiō nous demeure dās le cœur, à la Chasuble de porter gayement & cordialement la Croix, ou biē on se peut souvenir de la Mort & Passion de Nostre Seigneur qui est represētée par ces habits.

Entre les habits Sacerdotaux le Surplis est-il conté?

Ouy, sans doute, puisque pour estre Pre-

ſtres nous ne ceſſons pas d'étre Tonſurez, & outre cela qu'il a ſa ſignification particuliere auſſi bien que les autres ornemens: c'eſt, pourquoy la Rubrique porte, *Si commodè haberi poſſit*, qu'il s'en faut ſervir.

A quelle heure du jour eſt-il permis de celebrer?

L'heure la plus naturelle, c'eſt neuf heures du matin, ſuivant les Conſtitutions de l'Egliſe : neantmoins on peut celebrer depuis le poinct du jour juſqu'à midy incluſivement.

Le Preſtre eſtant ainſi diſposé & revêtu en Miniſtre de I. C. & comme Ambaſſadeur de l'Egliſe, que doit-il faire en ſortant de la Sacriſtie?

1. Par la reverence qu'il fait au Crucifix avant que d'en ſortir il demandera ſa benediction pour bien ſacrifier, diſant s'il veut *Iube Domine benè ſacrificare.*

2. Allant à l'Autel, il ſe repreſentera J. C. allant au Calvaire chargé des pechez du peuple pour leſquels il va ſatisfaire.

Pendant la Meſſe qu'eſt-ce qu'il doit obſerver?

Deux choſes principales 1. Une gravité & modeſtie du corps, principalement dans les yeux, pour ne rien faire avec precipitation & ne regarder qui que ce ſoit.

2. Une grande preſence d'eſprit pour bien faire toutes les ceremonies preſcrites, avec application à méme temps à ce

qu'elles ſignifient.

Aprés la Meſſe que doit-il faire ?

1. En ſortant de l'Autel on peut commencer, *Benedicite omnia opera*, ſuivant que l'Egliſe le preſcrit.

2. Eſtant arrivé à la Sacriſtie pendant qu'on ſe dépoüille des habits Sacerdotaux, il faut demander à Nôtre Seigneur que nous ne quittions jamais la memoire de ſa Paſſion, ny l'imitation de ſes vertus.

3. Aprés s'être ainſi devêtu, il faut ſe retirer à part pour faire ſes actions de graces, comme il ſera dit en l'exercice de la Communion.

DE LA MANIERE DE bien entendre la Sainte Meſſe.

Neuviéme Exercice.

QVand l'heure de la Meſſe nous appelle à l'Egliſe, que faut-il faire ?

Il faut en diligence aller prendre ſon Surplis, avec le reſpect qui ſera dit cy-aprés : Et ſe repreſenter en allant à l'Egliſe Noſtre Seigneur Jeſus-Chriſt allant au Calvaire, & portant ſa Croix, avec un amour indicible de ſe ſacrifier & de mou-

rir pour nous, disant, de cœur ou de bouche : Mon Sauveur, je vous adore dans cette humiliation où je vous voy. J'adore tous les desseins & les pensées que vous aviez pour moy dans ce penible voyage : I'adore cét amour que vous avez pour cét infame pecheur : Ie me donne à vous, mon Sauveur, pour vous accompagner & mourir avec vous, pour renoncer à moy-méme, pour me sacrifier & m'offrir au Pere Eternel, selon vos saintes & divines intentions.

Arrivé à l'Eglise que faut-il faire ?

Il faut adorer Nostre Seigneur au saint Sacrement par un acte de Foy de sa réelle presence, & offrir l'action que l'on va faire, c'est à dire, la Messe que l'on va entendre pour les fins que le Sacrifice est institué.

Comment peut-on faire cét acte de Foy ?

O Iesus, mon Sauveur ! je vous adore en ce saint lieu, où je croy tres fermement que vostre corps & vôtre ame, vôtre Sang & vostre Divinité sont contenuës sous les especes du pain & du vin, pour servir de nourriture à mon ame. O Dieu quel amour ! hé ! qui ne vous aymera, mon Seigneur, qui ne vous benira à jamais de tant de misericorde ? *Benedic anima mea Domino & omnia quæ intra me sunt, nomini sancto eius, Benedicite omnia opera Domini Domino*, &c. *Gloria Patri & Filio*, &c. ou bien quelque Antienne dont se

sert l'Eglise dans l'Office du Saint Sacrement, comme *O salutaris Hostia! O sacrum convivium! Ave salus, Ave verum. Tantum ergo*, & *Ecce panis Angelorum*, & semblables.

Comment peut t'on faire cette offrande?

Je viens icy mon Seigneur & mon Dieu, pour vous offrir, en la compagnie de la glorieuse Vierge Marie, de mon Saint Ange Gardien, & de toute l'Eglise triomphante & militante le Saint Sacrifice de la Messe. Je vous l'offre, mon Dieu, en holocauste, pour adorer toutes vos divines perfections pour reconnoistre mon neant devant vostre face, & protester solemnellement par là que vous estes mon premier principe; mon souverain Seigneur & ma derniere fin. Ie vous l'offre en action de grace de tout ce que vous estes, de tous les biens de nature & de grace que vous avez fait à toutes vos creatures, & à moy miserable pecheur, Specialement de telles & telles (qu'il faudra specifier.)

Ie vous l'offre pour l'expiation & satisfaction de tous les pechez du monde pour obtenir par les merites du precieux Sang de mon Seigneur Iesus-Christ qui y est immolé, que vostre Saint Nom soit sanctifié, connu, aymé, adoré & servi par toutes les creatures que le regne du peché prenne fin, & le vostre soit estably pleinement en tous les hommes, pour accomplir en tout, vos saintes & divines volontez

ſelon les deſſeins de vos miſericordes.

Le Preſtre eſtant arrivé à l'Autel, que faut-il faire ?

Il faut unir noſtre intention à la ſienne, faire la confeſſion ſpirituelle aux pieds de Jeſus-Chriſt avec celuy qui ſert à la Meſſe : nous efforçant à même temps que nous diſons le *Confiteor*, de penſer à nos pechez, en concevoir la douleur, & en demander pardon à Dieu.

Pendant l'Introite ?

Il faut ſe ſouvenir de l'entrée de N. Seigneur dans le monde, au premier moment de ſon Incarnation & exciter en ſoy un ardant deſir de le voir ſur l'Autel.

Au Kyrie ?

Il faut entrer dans des ſentimens de cõponction en veuë de nos miſeres, & en ſuite d'eſperance & de confiance en la bonté de Dieu, qui nous donnant ſon fils, nous a donné des aſſeurances que nous aurons tout en luy, ſi nous ſommes tout à luy.

Pendant le Gloria ?

Il faut ſe joindre en eſprit aux Saints Anges, qui ſont preſens à ce divin Sacrifice, abyſmez dans un profond reſpect devant ſa Majeſté Divine, dont ils chantent les loüanges, deſirer de le loüer avec eux, & offrir leurs loüanges pour ſuppléer au défaut des noſtres.

Pendant la Collecte.

Il faut ſe proſterner en eſprit devant

Dieu, pour luy demander comme un membre de l'Eglise, & avec elle, ce que ce jour elle nous enseigne à desirer; le supplier de nous rendre dignes de la participation des Saints Mysteres.

A l'Epitre?

Il faut l'écouter avec attention, comme une lettre envoyée du Ciel, en laquelle nous apprendrons à nous rendre dignes d'assister au Sacrifice?

A l'Evangile?

Il faut faire un acte de Foy, croyant que c'est N. Seign. qui parle & qui nous enseigne, adorer sa Doctrine, & l'en remercier.

Au Credo?

Il faut le dire avec le Prestre, & avec un desir de confesser le nom de J. C. devant toutes les creatures, & avec intention de vivre & de mourir en la Communion de la Sainte Eglise.

Nota, que si c'est une Messe haute à laquelle on assiste, il faut se donner à Nostre Seigneur, pour pendant que l'on chante l'Introite, *Kyrie*, *Gloria*, *Credo*, entrer dans les sentimens conformes à la lettre, & pour faire que sa Doctrine produise en nous le fruit qu'il desire, disant pour cela dés le commancement : *Loquere Domine, quia audit servus tuus : Doce me facere voluntatem tuam, quia Deus meus es tu : Servus tuus sum ego, da mihi intellectum ut sciam testimonia tua : Fac de me & in me, ô*

amantissime Iesu ! sicut scis, & sicut vis.

l'Offertoire ?

Il faut se donner à Nôtre Seigneur, pour étre offert en holocauste au Pere eternel avec luy, & renouveler les intentions que l'on a formées au commencement de la Messe : Et le reste du temps jusqu'au *Sanctus*, considerer l'offrande que fit Nostre Seigneur de soy tout le temps de sa vie, depuis qu'il fut entré au monde, comme dit l'Apostre, jusques à ce qu'il expira, sur la Croix.

Au Sanctus.

Il faut entretenir doucement son esprit sur la passion de Jesus Christ attaché à la Croix, par les actes de Foy, & en suitte d'adoration, d'amour, de remerciement, de contrition, de glorification, de demande, &c. selon le traict du Sainct Esprit, & recommander à Dieu pendant que le Prêtre fait son *Memento*, ses besoins particuliers, & ceux de toute l'Eglise, en la façon qu'il est prescrit dans les preparations de la Messe.

A l'Elevation.

Il faut adorer Jesus Christ, & l'offrir derechef au Pere Eternel, & nous mêmes avec luy, disant si on veut, comme faisoit Saint Thomas : *Tu rex gloriæ Christe : Tu Patris sempiternus es Filius*, &c. & le supplier de cœur, que faisant ce qu'il a dit, (*cùm exaltatus fuero, omnia traham ad meipsum,*) il nous tire aprés soy, nous de-

livre de l'affection à toutes les choses de la terre, & nous attache inseparablement avec luy à la Croix, de laquelle nous ne descendions jamais.

Ou bien on peut offrir ce precieux Corps & Sang pour la remission de ses pechez, disant de cœur & de bouche : *Respice Domine in faciem Christi tui. Parce Domine superbiis meis per Iesum humiliatum, parce impudicitiis meis per Iesum castissimum, & sic de cæteris.* S'entretenant dans ces sentimens jusques au *Pater*, si non qu'au *Memento* des defunts, il faut avec le Prêtre se souvenir de nos amis trépassez, & prier Dieu, *ut ipsis & omnibus in Christo quiescentibus locum refrigerij, lucis & pacis indulgeat.*

Au Pater.

Il faut faire cette priere avec le Prestre, & s'il se peut, avec les mêmes intentions & les mêmes dispositions d'amour, de respect, de confiance, de conformité & de componction de cœur que Nostre Seigneur disoit, lors qu'il la profera luyméme & l'enseigna à ses Apôtres ; goûtant & savourant chacune parole ; & prenant les sentimens conformes à chaque demande. Par exemple.

A la 1. le sentiment d'un vray serviteur.

A la 2. d'un Enfant obeïssant, qui soûpire apres les biens de son Pere.

A la 3. d'une épouse, voulant avoir

méme cœur & méme volonté avec son époux.

A la 4. d'un pauvre mandiant qui demande l'aumône à la porte d'un riche.

A la 5. d'un pauvre criminel, devant un Juge debonnaire.

A la 6 d'une personne tres foible, environnée d'ennemis de toutes parts.

A la 7 d'une personne accablee de toute sorte de maux, de miseres & de peines.

Apres le Pater?

Il faut employer le peu de temps qui reste jusque à *l'Agnus*, à exciter en nous un grand desir de recevoir ce pain supersubstantiel que nous avons demandé au *Pater*, faisant reflexion sur ces trois circonstances, qui est ce qui vient à nous, à qui il vient, & pourquoy il vient.

A l'Agnus?

Il faut le dire avec le Prestre, tâchant de s'exciter en frappant sa poitrine à une grande douleur d'avoir offensé Dieu, & grande confiance d'en obtenir le pardon.

Apres l'Agnus?

Il faut faire la pratique de la Communion spirituelle & faire à cette fin des actes de foy, d'humilité & d'amour, conformément à ce que l'Eglise disoit autrefois par le Diacre à ceux qui vouloient communier, *Accedite cum fide, tremore & dilectione*. Et quand on dit, *Domine non sum dignus*, le dire avec le plus grand sentiment

de nostre indignité qu'il nous sera possible. Et puis par un mouvement de confiance & d'amour, inviter Nostre Seigneur de venir en nostre cœur, *Veni Domine Iesu, esto mihi omnia, & fac in me & de me secundùm beneplacitum voluntatis tuæ. Tu deinceps, ô bone Iesu! mihi solus placeas atque dulcescas, & omnes creaturæ fragiles vilescant. Benedic anima mea Domino, & omnia quæ intra me sunt, nomini sancto ejus, &c.*

Apres la Communion Sacramentelle, ou au moins spirituelle ainsi faite, à quoy faut-il employer le reste du temps?

1. A rendre graces à Dieu de la participation que nous avons eu des Saints Mysteres.

2. A luy demander pardon des fautes & irreverences commises en sa presence.

3. A demander par la vertu du Sang de Jesus, que nous soyons nourris spirituellement, tout le long du jour, des bons sentimens & saintes affections qu'il nous a communiquées à la sainte Messe, & qu'il ne permette pas que nous l'offensions jamais.

Enfin, se joindre en esprit avec les Saints Anges, qui sont toûjours en ce lieu prosternez, adorant leur Maistre, pour faire le méme avec eux, & eux pour nous tout le long du jour & de la nuit.

DE LA CONVERSATION.

Dixiéme Exercice.

QU'Est-ce que la Conversation ?

C'eſt la façon que chacun tient de traitter, de parler & d'agir avec ſon prochain.

Quelles qualitez doit avoir la conversation pour eſtre bonne & loüable ?

Trois principales : La 1. Qu'elle ſoit douce & affable.

La 2. Qu'elle ſoit utile.

La 3. Qu'elle ſoit prudente & aviſée.

Les moyens de rendre la conversation douce & affable ?

C'eſt 1. d'uſer de paroles courtoiſes & amiables.

2. Se comporter avec modeſtie & humilité, évitant les paroles humaines, les tons imperieux, les accents d'authorité, les geſtes de ſuffiſance & de venterie : au contraire eſtre reſpectueux & deferent, ne ſe rire de perſonne, mais parler honorablement de tous.

3. S'y tenir dans une certaine gayeté, éloignée de ces humeurs ſombres & melancoliques, qui ſont toûjours dans des penſées noires ; & des diſcours lugubres,

& toûjours pourtant dans les termes de la modeſtie.

Comment peut-on rendre la Converſation utile?

En retranchant les mauvais diſcours, & en mettant les bons & utiles en avant.

Quels ſont les diſcours dont les Eccleſiaſtiques doivent s'entretenir par enſemble pour rendre leur converſation utile?

Les entretiens ordinairement des Eccleſiaſtiques entr'eux devroient étre de Dieu, des fonctions de leurs charges, des cas de conſcience, & autres ſujets ſemblables, non pas d'affaires, ſoit publiques, ſoit particulieres.

Quels diſcours peut-on tenir avec les ſeculiers?

Autant qu'on peut, il les faut faire de choſes bonnes & profitables: ou du moins ſi l'entretien eſt de choſe indifferente, tâcher d'en tirer adroitement quelque ſujet d'édification.

Quels ſont les diſcours qu'il faut retrancher & qui ſervent d'empeſchement à la bonne converſation?

Il y en a cinq principaux. 1. Les médiſances.

2. Les debats & les contentions.

3. Les paroles deshonneſtes ou libertines, les bons mots, les contes ridicules, les façons de parler bouffonnes.

4. Les diſcours de vanité & d'oſtentation. Et ſur tout les railleries.

Eſt-ce aſſez aux Eccleſiaſtiques de n'uſer point de ſemblables diſcours?

Non: mais ils doivent avertir doucement & prudemment les autres qui en uſent, & ne permettre pas autant qu'il eſt en eux, qu'on ſe licentie jamais en leur preſence.

En quoy conſiſte la prudence qu'il faut avoir en la converſation?

En deux choſes principales.

1. Dans la fuite ou le choix des perſonnes, dont nous devons éviter ou frequenter la compagnie.

2. Au temps que l'on y doit employer.

Quelles ſont les compagnies que les Eccleſiaſtiques doivent éviter?

1. La compagnie des femmes & des filles, méme de celles qui font profeſſion de devotion.

2. Celle des mondains & ſeculiers, ſinon autant que la charité ou la neceſſité le requiert.

3. Celle méme quelquefois des Eccleſiaſtiques, non ſeulement des libertins ou diſſolus & ſcandaleux dans leur vie: mais encore de ceux qui ſont dans les maximes du monde, qui cherchent leur paſſe-temps & qui n'ont pas l'eſprit de leur condition: ſi ce n'eſt dans l'eſperance de les convertir.

Quelle eſt la regle qu'il faut obſerver dans la converſation des femmes, quand on s'y trouve obligé?

1. Ne

1. Ne les visiter chez elles, sinon en cas de maladie ou affliction, en un mot que la charité ou la necessité n'y oblige, *Quia semper majori adeuntur periculo quàm fructu.* Saint François Xavier.

2. Ne leur parler jamais qu'en la presence de quelqu'un, ou dans quelque lieu ouvert & public.

3. Ne permettre pas qu'elles entrent si librement chez nous; sous quelque pretexte qne ce soit.

4. Estre toûjours sur ses gardes en leur parlant, & ne les regarder jamais fixement au visage, eviter les lõgs & superflus entretiens, sous quelque pretexte que ce soit, ce qu'il faut observer méme au Confessional.

Quelle regle faut-il tenir dans la conversation que nous avons avec les seculiers?

1. Ne les visiter que rarement.

2. Ne se rendre jamais trop familier auprés d'eux, ne s'informer point des nouvelles de leur maison.

3. Ne les flatter pas dans leurs défauts, par une complaisance criminelle.

4. Ne souffrir jamais que rien s'y fasse contre Dieu.

5. Avoir égard aux qualitez & aux conditions des personnes, parce qu'il faut traiter autrement avec les grands, & avec les petits, avec les superieurs, les égaux, & les inferieurs.

Et enfin se retirer apres un espace de temps raisonnable.

Quel temps faut il employer en la conversation ?

Cela ne se peut déterminer qu'aux occasiōs presétes;car à celles qui sont de necessité,comme pour traitter d'affaire, on doit y employer autant de temps qu'il est necessaire pour la terminer, sans prejudice pourtant des obligations. Celles qui sont purement de bien-seance comme les visites, on peut dire regulierement parlant, que le temps le plus court est toûjours le meilleur : mais pour celles qui sont de recreation & divertissement, il faut prendre garde d'y mettre des bornes les plus etroites que l'on peut, si ce n'est quelquefois par extraordinaire, ou pour le bien de la santé, en quoy il n'est pas à propos de se regler soy-méme,la nature ayant toûjours l'inclination de se relâcher excessivement.

Quelles sont les intentions que doivent avoir les Ecclesiastiques dans leurs conversations?

1. D'honorer Jesus-Christ conversant sur la terre avec toute sorte de personnes.

2. D'entretenir la charité & la societé avec le prochain.

3. De prendre un peu de relache,afin de s'occuper apres avec plus de force aux fonctions de leur Ministere.

Qu'est-ce que doivent faire les Ecclesiastiques avant que s'engager en la conversation, & apres en'estre sorty pour eviter les dangers presque inevitables qui s'y rencontrent ?

1. Avant que d'y aller, il faut l'offrir au Fils de Dieu conversant avec les hommes, se donner à luy sur tout, s'il est question, de se trouver en la compagnie des femmes, des Grands, ou quand on est obligé d'aller à quelque festin.

2. Veiller sur ses paroles & sur ses actions quand on y est.

Et en 3. lieu, estant de retour au logis, se mettre à genoux, & demander pardon des fautes qu'on pourroit y avoir commises, les remarquant soigneusement afin de s'en corriger.

DE L'EXERCICE DE LA presence de Dieu : Et de la maniere de s'y maintenir le long de la journée.

Onziéme Exercice.

EN quoy consiste l'Exercice de la presence de Dieu ?

Aux operations de l'entendement & de la volonté.

Que doit faire l'entendement ?

1. Il doit representer l'Essence Divine, remplissant tout l'Univers, & presente en tout lieu, en quelque façon comme l'air,

que nous ſçavons eſtre épandu par tout, ſans pourtant que nous le voyons, & que nous le concevions ſous quelque figure ſenſible. Et puis affermy dans cette verité en produire les actes de foy.

Comment ſe peuvent faire ces actes de foy?

Tantoſt en cette façon. Ie croy fermement, mon Createur & mon Seigneur, que vous eſtes icy preſent, me voyant & m'écoutant. Tantoſt par interrogation à ſon ame. Crois tu cette verité, mon ame? Ouy je la crois, puiſque Dieu la dite, & je ſuis preſt d'endurer toute ſorte de tourmens pour la ſouſtenir: Quelquefois par inſtigation. Non, tu ne la crois pas: car ſi tu euſſe crû que l'infinie Majeſté de Dieu, devant laquelle les Anges tremblent, étoit devant toy te regardant, tu ne te fuſſe jamais laiſsé aller à une telle méchanceté ny à l'offenſer.

Quels actes doit produire la volonté en ſuitte de ceux de l'entendement?

Tantoſt elle doit entrer dans des ſentimens d'honneur & de reſpect, ſe comporter avec modeſtie interieure & exterieure. Tantoſt par des courtes prieres, ſelon les incidens, le ſupplier de nous ayder en nos adverſitez, puis qu'il eſt là preſent pour le faire. Autrefois entrer dans des ſentimens de crainte, redoutant de faire quelque choſe mal à propos: car il eſt là pour nous relever. Quelquefois dans des ſentimens d'amour, vſant de telles ou ſemblables pa-

roles.. O mon Dieu vous me voyez, hé! quand vous verray je à découvert? Vous estes bien prés de moy, quand seray-je pres de vous & dedans vous? O beauté que les Anges admirent & ayment de tout leur cœur, quand vous aymeray-je de toutes les affections du mien? Quelquefois de remerciement, d'abbaissement, & semblables.

Est-il necessaire pour se maintenir en la presence de Dieu, d'avoir l'esprit continuellement appliqué à ces considerations?

Nenny, mais il suffit d'en renouveller la memoire au commencement de chaque action principale, comme de l'Oraison, de l'Examen, de la Saincte Messe, des Estudes, de la Conversation, des Recreations, & de fois à autre la rafraischir par quelques élevations, c'est-à-dire, par quelque acte de l'entendement ou de volonté en la façon qu'il a esté dit.

Quel est le moyen plus aisé de nous conserver & maintenir en la presence de Dieu?

C'est de produire le plus souvent qu'on peut, le long du jour, des petites, courtes & ferventes aspirations, qu'on appelle Oraisons jaculatoires, parce que ce sont comme autant de soûpirs élancez vers le Ciel & de traits enflammez qui touchent sensiblement le cœur de Dieu: lesquelles peuvent estre diversifiées pour éviter le dégout, suivant l'état où on se trouve, suivant les Meditations differentes qu'on a

fait le matin, ſuivant les mouvemens particuliers du S. Eſprit, ou ſuivant les divers temps & ſaiſons.

D'où ſe peuvent tirer ces aſpirations ?

De quantité de lieux de l'Ecriture Sainte, & principalement des Pſeaumes qui en ſont tous pleins, & encore de l'Oraiſon Dominicale, dont les ſepts demandes peuvent eſtre diviſées pour ſervir d'aſpirations aux ſept jours de la ſemaine.

Donnez-nous quelque modele de ces aſpirations ?

Si par exemple on veut faire des actes de Contrition, il n'y a qu'à choiſir quelque Verſet du Pſeaume 50. *Miſerere mei Deus*, qui en eſt tout remply *Ampliùs, lava me ab iniquitate mea, & à peccato meo munda me. Quoniam iniquitatem meam ego cognoſco, & peccatum meum contra me eſt ſemper.*

Tibi ſoli peccavi, & malum coram te feci.

Holocauſtis non delectaberis, ſacrificium Deo ſpiritus contribulatus, cor contritum & humiliatum Deus non deſpicies.

Et autre part, *Reminiſcere miſerationum tuarum antiquarum. Delicta juventutis meæ, & ignorantias meas ne memineris. Secundùm miſericordiam tuam memento mei tu: propter bonitatem tuam Domine.*

Et ailleurs: *Ne memineris iniquitatum noſtrarum antiquarum*, &c. avec le Publicain; *Deus propitius eſto mihi peccatori.*

Avec l'Enfant prodigue, *Pater peccavi*

in cœlum & coram te, &c.

Si on veut faire des actes d'invocation, ce beau Verset du même Prophete, si fort usité parmy les anciens Peres. *Deus in adjutorium meum intende, Domine ad adjuvandum me festina.*

Si des aspirations d'amour, toute l'Ecriture en est pleine. *Quando veniam & apparebo ante faciem Dei? sitivit anima mea ad te, &c. Quid mihi est in cælo, & à te quid volui super terram? Deus cordis mei & pars mea Deus in æternum.*

Mihi adhærere Deo bonum est.

Quàm dulcia faucibus meis eloquia tua! super mel ori meo. Diligam te Domine fortitudo mea, &c.

De resignation. *In manus tuas commendo spiritum meum. Fiat voluntas tua.*

Ita Pater, quia sic placitum est ante te, Dominus aperuit mihi aurem, ego autem non contradico.

Deus meus volui, & legem tuam in medio cordis mei.

Quelle regle faut-il tenir en ces inspirations?

Les moyens de faciliter cét exercice que Sathan represente d'ordinaire, ou tres-difficile, ou impossible à executer, sont

1. De faire un pact avec Dieu, qu'autant de fois qu'on jettera les yeux sur luy, ou que l'on soûpirera à luy : autant de fois nous entendons luy demander pardon de nos pechez; & renouveller le propos de

mieux faire, luy en demandant la grace, ou autre pact semblable.

2. De s'accoûtumer à certain nombre le matin & l'apres midy, & s'estant habitué à ce nombre, qui pour le commencement doit estre petit, aller l'augmentant puis aprés, jusques à les produire à toutes les heures s'il est possible.

DE LA MANIERE DE concevoir la presence de Dieu en toutes choses.

Comment est-ce qu'on peut considerer la presence de Dieu dans l'Oraison?

On peut la considerer diversement selon les bons offices que Dieu peut exercer en nostre endroit, tantost comme Medecin, guerissant charitablement nos infirmitez; Tantost comme un bon Maître, nous donnant ses saintes instructions: autrefois comme Pasteur, nous conduisant comme une petite brebis qu'il cherit tendrement; maintenant comme Iuge, nous reprenant de nos fautes; Tantôt cõme nôtre Epoux, nostre Roy, nostre Pere, nostre Redempteur, selon les differens sujets que l'on aura pris pour mediter: mais il faut prendre garde quand on l'aura conçeu en l'une des manieres susdites, qu'on ne doit point facilement passer à une autre; car cette diversité pourroit beaucoup nuire à l'attention, & diminuer le fruit de l'Oraison.

Comment est-ce qu'on peut considerer la presence de Dieu dans l'Office Divin?

C'est de regarder Nôtre Seigneur, priant sur la montagne, ou au Jardin des Olives, pour nous donner l'exemple, & l'adorer en cette qualité, & unir nostre priere à la sienne : ou bien concevoir Dieu present en nous mêmes, occupé à se glorifier soy-même & ses perfections infinies, nous rejoüissant de ce que luy seul se puisse glorifier soy-méme comme il faut, nous complaisant de ce qu'il est, & que nous ne sommes rien, imitans les Seraphins, lesquels assistans devant cette adorable grandeur resserrent leurs aisles, se trouvans insuffisans de l'honorer avec le respect convenable.

Comment faut-il le concevoir en faisant son Examen?

Il faut concevoir & adorer Nostre Seigneur present en nous même comme dans son thrône pour faire un jugement de nous, & comme une sainteté tres-parfaite & accomplie, avoir en horreur nos imperfections, & en demander une satisfaction, comme Juge tres équitable, & qu'à cette fin il nous previent de ses graces, afin de nous obliger d'en prendre la punition, & à nous convertir à luy par une sainteté de vie.

Comment est-ce qu'on le peut concevoir dans les predications?

Il faut considerer & adorer Nôtre Sei-

gneur parlant par la bouche du Predicateur, comme un Maistre assis dans sa chaire pour nous faire des leçons de salut.

Comment est-ce qu'il faut concevoir la presence de Dieu dans l'estude ?

Il faut le considerer en nous méme agissant avec nous pour produire les connoissances que nous puisons dans les Livres, éclairant nostre entendement, dévelopant les difficultez, & nous communiquant une petite portion de sa science infinie.

Comment peut-on se le rendre present dans les repas ?

Considerant Nostre Seigneur à la table du Pharisien ou de Sainte Marthe, mangeant & beuvant dans les compagnies où il étoit convié, mais avec des intentions tres pures & d'y glorifier son Pere, d'y convertir les pecheurs & de consoler les affligez, avec une modestie & une retenuë dans ses regards & dans ses paroles, & une temperance admirable.

Comment pouvons-nous le concevoir dans la Conversation ?

Il faut considerer Nostre Seigneur conversant avec les Apostres, & regarder avec les yeux de l'ame sa divine Majesté presente & operante en ceux avec qui nous traittons, là où elle se rencontre effectivement avec tous ses attributs & toutes ses perfections, produisant en eux les motifs surnaturels qui nous obligent de les ay-

mer d'un amour tout divin, non comme simples creatures, mais comme une appartenance de Dieu même dans lesquelles il reside.

Comment devons nous le considerer dans les personnes vertueuses?

Comme une source de toute sainteté & de vertu qui leur départ la sainteté qu'elles ont, & à nous une sainte affection de les imiter.

Comment peut-on concevoir la presence de Dieu dans les pecheurs?

Il faut y regarder sa divine bonté, comme recevant une injure d'eux portant une grande haine à leurs pechez, tachant comme un bon Pere de les ramener à leur devoir par ses graces prevenantes, & en nous incitant à une grande patience de leur malice ou foiblesse, & un desir charitable de leur conversion.

Comment le doit-on considerer dans les Superieur?

Comme leur donnant son authorité pour nous gouverner, & leur communiquant de sa sapience, pour prudemment ordonner ce qui est necessaire; de sa providence, pour pourvoir charitablement à nos besoins de son amour, pour compatir à nos infirmitez & les autres vertus necessaires pour l'acquis de leur devoir, & en nous comme sujets & inferieurs, nous le pouvons concevoir present, nous communiquant la re-

verence, la crainte, l'amour & l'obeïssance que nous leur devons ; & sur tout un œil simplifié, qui ne considere en eux que l'authorité de Dieu & Dieu même, en faisant abstraction de tous leurs défauts naturels.

Comment le devons nous concevoir dans les creatures irraisonnables ?

Il faut considerer les biens que Dieu nous fait par elles au moyen de sa divine presence. Par exemple, qu'il nous échauffe par le feu; qu'il nous rafraischit par l'eau; qu'il nous fait respirer par l'air; qu'il nous recrée par le vin ; qu'il nous nourrit par le pain & les viandes, qu'il contente nôtre veuë & nostre odorat par l'admirable diversité des fleurs, & generalement qu'il nous oblige d'autant de bien-faits, comme il y a de proprietez dans les creatures destinées à nostre service, tant il est vray ce que dit le Prophete : *Verè tu es Deus absconditus.*

Est ce assez de se repreenter ainsi la presence de Dieu en toute chose ?

Non ; mais il faut ensuitte former les actes conformes aux occasions & aux objets qui se representent. Par exemple de foy, d'amour, de reverence, de remerciement, de confusion, de desir, & semblables, & c'est proprement en ce point que consiste tout le fruit de cét exercice.

DE L'ETVDE.

Douziéme Exercice.

QV'est-ce qu'il faut observer pour étudier avec profit ?

Il faut 1. offrir à Dieu l'Etude que nous allons faire par quelque courte priere, se servant si l'on veut de celle de S. Thomas qui commence, *Creator ineffabilis &c.* & avant que de s'y appliquer, renoncer à toute curiosité, vanité, amour propre, & ne s'y mettre qu'au prealable on n'ayt tâché d'amortir ce desir naturel que nous avons de sçavoir, pour en cela faire la volonté de Dieu.

2. Faire de temps en temps, & à mesure que l'on étudie, quelque petite élevation, pour renouveller la pureté d'intention.

3. Et à la fin faire une briefve reflexion du bien ou du mal, pour remercier Dieu, ou luy en demander pardon.

Quel ordre peut-on observer en étudiant?

1. Lire exactement la matiere proposée 2. ou 3. fois avec application.

2. Reconnoître l'ordre & la distribution generale de la doctrine qui y est contenuë.

3 Remarquer avec soin les authoritez de

l'Ecriture, des Conciles, des Peres qui y sont alleguées.

4. Estudier les raisons doctrinales, ou morales qui s'y rencontrent, & les apprendre par cœur.

5. Se demander compte à soy méme de la lecture & de son estude.

6. Faire un petit abbregé par écrit avec methode.

7. Prevoir les difficultez que l'on pourroit former sur le sujet, afin de les proposer, & d'en avoir l'explication. Et ne point quitter son Livre qu'on n'en ayt quelque intelligence.

Quelle regle faut il tenir pour les Estudes?

La 1. C'est de les regler en sorte qu'elles ne prejudicient jamais aux choses d'obligation, ny sur tout à l'exercice de l'Oraison.

La 2. C'est de faire choix des Livres qui nous sont les plus necessaires & plus conformes à nostre profession; laissans ceux qui ne traittent que de curiosité, ou de choses profanes: en un mot, qui ne peuvent servir, ny pour nostre édification, ny pour celle des autres.

Oraisons devant l'Estude.

Actiones nostras; &c. ou bien *Veni sancte Spiritus*, &c. ou bien celle-cy de saint Thomas.

Creator ineffabilis qui verus fons luminis & sapientia diceris, quique linguas in-

fantium facis esse disertas, linguam meam erudias, atque in labiis meis gratiam tuæ benedictionis infundas. Da mihi intelligendi acumen, addiscendi facilitatem & copiosam loquendi gratiam.

Ou bien celle-cy du Sage.

Da mihi Domine sedium tuarum assistricem sapientiam, & noli me reprobare à pueris tuis, quoniam servus tuus sum ego & filius ancillæ tuæ, homo infirmus & exigui temporis. Mitte illam de cælis sanctis tuis, & à sede magnitudinis tuæ, ut mecum sit & mecum laboret, ut sciam quid acceptum sit apud te. Sap. 9.

Apres l'estude on peut dire, *Actiones nostras*, &c. ou un *Ave Maria*, ou *Sub tuum præsidium*, *&c.*

DES CONFERENCES.

Trezième Exercice.

QUe faut-il observer pour faire profit des Conferences ?

1. C'est de se preparer auparavant par le moyen de l'Estude, si c'est une Conference de doctrine ; & si elle est spirituelle, par l'Oraison.

2. Y venir avec grande docilité, & des-

ſein d'y profiter pour ſoy, & avec un eſprit de charité, pour ſupporter les défauts & imperfections des autres, avec patience, & ſans raillerie.

3. Y demeurer avec attention & modeſtie, ſans ſuggerer à l'oreille de ſes Confreres, ny parler en confuſion, ny méme avec trop de chaleur, & de vehemence, ſans croiſer ny étendre les jambes incivilement, ſans avoir la teſte entre les mains, ou tenir ſon corps de travers, ou contrefait: & ſur la fin remercier Dieu, & colliger en ſuite ſi on le juge expedient, ce qui aura été dit, ou du moins y faire reflexion étant retourné dans ſon cabinet, & s'en entretenir quelquefois pendãt les recreatiõs.

DES RECREATIONS permiſes ou défenduës aux Eccleſiaſtiques: Et la maniere de ſe recréer.

Quatorziéme Exercice.

QUelles ſont les recreations que doivent éviter les Eccleſiaſtiques?

Il y en a de deux ſortes. Les unes pour eſtre deffenduës par les Saints Canons: Les autres pour eſtre tres dangereuſes.

Quelles ſont les recreations deffenduës par

les Canons Ecclesiastiques ?

1. La chasse, quand principalement elle se fait avec cris, bruit & danger de tomber dans l'irregularité.

2. La pêche, quand elle se fait pour le gain, ou qu'on y consume trop de temps, ou celle qui oblige de paroistre en quelque posture mal-seante.

3. Les bals & les danses.

4. Les Masquarades.

5. Les comedies.

6. Les jeux de cartes & de dez, & autres jeux de hazard.

Quelles sont les autres recreations que doivent éviter les Ecclesiastiques, à cause du danger ?

1. Celles qui de soy n'estant ny mauvaises absolument, ny défenduës, portent neanmoins avec elles quelque scandale quand elles se font devant les Laics; comme de joüer à la courte ou à la longue pauline, à la boule, aux quilles, ou au mail avec les seculiers; se promener souvent, & long temps dans les places publiques.

2. Celles où on ne parle que des nouvelles du siecle, où d'ordinaire on se licentie à dire quelque chose de mal seant.

En un mot, où Dieu est offensé, & le prochain scandalizé.

Quelles sont les recreations licites, & à conseiller aux Ecclesiastiques ?

Les promenades moderées, la Musique,

toucher quelque instrument, pourveu qu'on ne chante point d'airs lascifs, l'occupation & le travail manuel au Jardin : l'entretien avec ses Confreres, ou autre honneste personne.

Quel doit estre le sujet & la matiere des recreations dans les Seminaires & ailleurs, où se trouvent plusieurs Ecclesiastiques ensemble?

Ces entretiens peuvent se faire de quelque Histoire de l'Ecriture Saincte, ou autre Ecclesiastique, de la lecture de Table, de l'exposition de quelque passage, ou de quelque ceremonie, de quelque difficulté arrivée en ce jour-là, du sujet des Conferences, des Cathechismes, des façons de faire differentes des Dioceses.

Qu'est-ce que doivent éviter les Ecclesiastiques, particulierement les Seminalistes dans les recreations?

1. Tous les discours de medisance, de vanité, de débats, & sur tout les railleries, soit de Dieu, de l'Ecriture Saincte, des ceremonies ou de quelque imperfection & défaut de nostre prochain.

2. Faut s'empêcher d'y parler trop-haut, rire avec excez, s'entretenir des mécontentemens qu'on pourroit avoir de la maison, des Superieurs, des reglemens; en former des plaintes & les communiquer aux autres.

3. Quand on se recrée, se garder de colere, d'injure, de dépit, de jurement, &

choses semblables indignes des Ecclesiastiques.

Quelle regle faut-il tenir dans les recreations, pour n'en remporter pas de dommage.

1. N'y employer qu'un certain temps determiné. Par exemple, une heure aprés le disner ; & autant aprés le souper.

2. Faire au commencement un soupir à Dieu, pour offrir ce divertissement à sa gloire, à ce que le corps ayant pris ce relâche puisse mieux ayder l'ame à servir Dieu.

3. Ne s'y affectionner par trop, & n'en faire pas comme plusieurs, une occupation.

DE QVELQVES AVTRES actions de la journée, & de la maniere de les bien-faire.

Quinziéme Exercice.

QUelles regles doit tenir un Ecclesiastique pour le lever ?

Il doit 1. prescrire une certaine heure, s'il n'y est obligé par l'ordre d'une Communauté, & la garder inviolablement.

2. Quand le temps est venu de se lever, se jetter hors du lict promptement, & en

s'éveillant, faire le ſigne de la Croix, & donner ſa premiere pensée & parole à Dieu, diſant : mon Dieu, je vous donne mon cœur, ou ces autres du Prophete : *Deus Deus meus, ad te de luce vigilo*, ou bien, *Ieſus Maria*, ou *Deus cordis mei & pars mea Deus in æternum. In matutinis meditabor in te*, tantoſt l'une, tantoſt l'autre de ces paroles, pour éviter l'accoûtumance ; puis, *Benedicta ſit ſancta, & individua Trinitas.* Apres prendre de l'Eau beniſte.

En s'habillant que faut-il faire ?

Il faut entretenir ſon eſprit de quelque bonne pensée, comme du ſujet de la Meditation que l'on doit faire, ou au moins faire quelques Oraiſons vocales, comme *Pater, Ave, Credo*, les Pſeaumes Penitentiaux l'un apres l'autre, ou quelqu'un de ceux que nous ſçavons par cœur, ou qui ſont les plus affectueux, comme celuy des petites heures.

En prenant ſa Sotane, dans quel eſprit faut-il la prendre ?

Comme la Sotane eſt un habit de Religion, nous la devons prendre avec grand reſpect, & pour cela il y en a qui la baiſent en la prenant, & qui en reconnoiſſance de la Tonſure, & pour ſe remettre alors en memoire les promeſſes qu'ils y ont faites, diſant le Pſalme, *Conſerva me Domine*, où ces belles paroles ſe trouvent, *Dominus pars hæreditatis meæ, &c.*

Dans quel esprit faut-il prendre ses repas?

Il faut premierement y éviter toute superfluité, delicatesse, & les morceaux exquis, & ne s'y porter que pour la necessité, desirant seulement par ce moyen de prendre des forces pour en mieux servir Dieu par aprés, *Sicut ad crucem, sic accedas ad cibum*, dit Saint Bernard, *id est, numquam voluptate, sed necessitate pascaris, & fames, non sapor provocet appetitum*. Et saint Augustin disoit, *Docuisti me Domine ut sicut medicamenta sic alimenta sumpturus accedam.*

Dans quel esprit faut-il faire tous les petits offices, qui nous arrivent dans une communauté, comme de servir à table, ballayer & semblables?

Il faut les faire dans un sentiment d'humilité, d'obeïssance & de charité, & à dessein d'honorer & imiter en quelque sorte l'humble & laborieuse vie de Nostre Seigneur Jesus Christ. C'est pourquoy il faut prendre garde de ne faire pas cét exercice par maniere d'acquit, par divertissemēt ou par contrainte, mais avec affection, modestie & diligence, de peur qu'ils ne se privent eux mêmes, du fruit qu'ils en peuvent emporter, & qu'ils ne fassent d'un exemple d'humilité, un sujet de scandale & de dereglement. *Qui maior est vestrum, erit vester minister. Præcipua existima lucra aliorum in obsequiis publicis & privatis*, dit

S. Bernard, *Insuper paratus sit ad obediendum alacri animo ac vultu.*

Dans quelle pensée faut-il demander au Superieur permission, dispense, ou congé pour quoy que ce soit?

Dans la preparation d'esprit pour estre refusé, *Cum aliquid rogaturus à priore veneris*, dit le méme S. Bernard, *præpara te ad repulsam semper, & si contigerit negari quod postulas, dic apud te : quid decebat asellum nisi frænum & stimulus?*

De quelle façon faut-il se mettre au lit?

Aprés son Examen fait, & la priere du soir, aprés la lecture de la Meditation du lendemain, & avoir pris de l'Eau-benîte, il faut se deshabiller avec toute l'honnesteté & la bien-seance possible, disant quelque Oraison vocale pendant ce temps là, ou s'entretenant en quelque bonne pensée. Puis se mettant au lit on peut songer à la mort qui nous est si naïvement representée par le lict, les linceuls & les tenebres. Et pour la posture où il se faut mettre, voicy les regles qu'en donne S. Bernard. *Cum ad stratum lassus deveneris, te honesto modo jacendo componas, nec resupinus jaceas, nec genua levando, calcaneos jungas ad tibias : Ruminantem Psalmos somnus te occupet, ut in somno somnies te dicere Psalmos.* Et ailleurs: *Iturus ad somnum semper aliquid tecum deferto in memoria, vel cogitatione in quo placidè obdormias; quod nonnumquam etiam som-*

niare juvet, quod etiam evigilantem te in statum hesternæ intentionis restituat: sic tibi nox sicut dies illuminabitur, & nox illuminatio tua in deliciis tuis: placidè obdormies, in pace quiesces, facilè evigilabis, & surgens facilis eris & agilis ad redeundum in id undè non totus discessisti.

DE LA MANIERE d'assister à l'Eglise.

Seixiéme Exercice.

Quelles sont les fins que l'on se doit proposer quand on va à l'Eglise?

Les fins que se doivent proposer les Chrestiens en allant à l'Eglise, sont

1. De faire hommage à l'infinie Majesté de Dieu, comme à nôtre souverain Seigneur & Maistre.

2. De le remercier de ses graces & de ses bien faits.

3. De luy demander pardon de nos pechez.

4. Pour luy découvrir & luy representer humblement & filialement nos necessitez, & luy en demander le remede, soit qu'on se propose toutes ces fins à la fois, soit qu'on n'en ayt qu'une des quatre.

Quels sont les sentimens qu'il faut prendre en allant à l'Eglise?

Les sentimens qui sont plus conformes à ces fins, sont les sentimens de reverence, & d'humilité, les sentimens de joye, d'éstime, de gratitude, & de glorification, les sentimens de penitence & de confusion, les sentimens d'amour & de confiance, qui nous sont marquez si souvent dans l'Ecriture.

Que faut il faire quand la cloche, ou nôtre devoir, ou nos Superieurs nous appellent à l'Eglise?

Il faut aussi tost tout quitter, & sortant de sa chambre faire cette aspiration. *Quam dilecta tabernacula tua Domine virtutum, concupiscit & deficit anima mea in atriis Domini*: ou bien, *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi, in domū Domini ibimus*. Puis apres aller prendre son surplis avec modestie & silence, & dire en le priant, plus de cœur que de bouche. *Indue me Domine Iesu novum hominem qui secundum Deum creatus est in justitia & sanctitate veritatis.*

Dans le chemin pour aller à l'Eglise qu'y a t-il à observer?

1. D'estre extremément modeste, & sur tout de la veuë.

2. De s'entretenir en quelque bonne pensée, comme par exemple, où nous allons, ce que nous allons faire à l'Eglise, & qui nous sommes pour parler à Dieu, ou si on fait quelque priere vocale, on peut continuer

nuer le Psalme, *Quam dilecta, &c.*

En entrant à l'Eglise que faut-il faire?

Aprés avoir pris de l'Eau-benîte & fait un acte de contrition, on peut dire ce verset. *Beati qui habitant in domo tua Domine Iesu: in sæcula sæculorum laudabunt te. Vota mea reddam in conspectu omnis populi tui, Domine, in atriis domus tuæ tibi sacrificabo hostiam laudis*, ou bien entrer en esprit dans le cœur amoureux de N. Seigneur, comme dans le Temple le plus saint & le plus auguste qui fut jamais, & dire avec David, *Introibo in domum tuam, adorabo ad templum sanctum tuum, in timore tuo*, ou bien avec S. Bernard mettant la main sur la porte. *Manete hic cogitationes malæ, intentiones & affectus cordis, & appetitus carnis: tu autem anima mea intra in gaudium Domini Dei tui, ut videas voluntatem Domini & visites templum ejus.*

Estant arrivé en presence du Saint Sacrement?

Il faut 1. l'adorer, ou par quelque Antienne dont se sert l'Eglise, ou par quelque acte interieur, comme il est marqué au precedent Exercice. Et puis luy faire une offrande de nous-même & de ce que nous venons faire à l'Eglise, luy demander grace, pour le faire comme il faut; & apres s'appliquer à quoy l'on pourroit estre destiné.

Tout le temps que l'on demeure à l'Eglise, comment faut-il se comporter?

Pour l'exterieur, il faut y garder une modestie singuliere en la veuë, au parler, au marcher, en la posture du corps, & en la maniere de s'asseoir ou de s'agenoüiller. Et si l'on est en chœur, se conformer en tout, pour se lever ou s'asseoir, pour se couvrir ou découvrir, pour chanter ou se taire, aux ceremonies du chœur observant sur tout (si l'on chante,) ce qui est tant recommandé dans les Conciles, c'est à dire la meditation, & de ne point se precipiter ny anticiper l'un sur l'autre: Mais pour faire correspondre l'esprit interieur à cét exterieur, il faut pour se maintenir dans cette grande reverence,

1. S'établir fortement en pensée la presence de Dieu, par ces actes de foy renouvellez fort souvent, se representer autant d'Anges qu'il y a de Clercs presens, & N. Seigneur sur l'Autel, qui nous regarde & nous observe.

2. Il faut goûter en chantant la douceur des paroles divines, tâchant de produire à même temps les affections conformes à la lettre.

Quels sont les manquemens que l'on commet plus ordinairement dans l'Eglise contre cettereverence?

Y entrer sans reflexion, & comme si on entroit dans sa Chambre, s'y entretenir, soit avec d'autres Ecclesiastiques, soit avec des Laïques sans necessité, s'y promener comme il arrive souvent, ou en attendant,

ou apres le service acheve , y traitter des affaires du monde, y courir, regarder çà & là, y parler trop haut, s'appuyer ou accouder indecemment, croiser les jambes quand on est assi , dormir, &c.

En sortant de l'Eglise, que faut-il faire ?

Il faut avant que de sortir , remercier Dieu briévement, & luy demander pardon de nos irreverences & distractions , & l'ayant adoré par une profonde reverence , se retirer avec la même modestie & recollection que l'on est venu , disant au retour, ou le *Te Deum*, ou *Benedicite omnia opera*, ou *Laudate Dominum omnes gentes*.

En quittant le surplis ?

Il faut demander à Dieu que nous ne soyons jamais separez de luy, disant, *Ne permittas me umquam separari à te Domine Iesu, non me derelinquas usquequaque Domine, ne discesseris à me.*

LA MANIERE D'ASSISTER aux Convois & Offices des Trépassez.

Dix-septiéme Exercice.

QUand *on est appellé pour un Convoy, les Vigiles, ou une Messe qui se dit*

pour les Defunts, en quel esprit faut il aller à l'Eglise?

Il faut y aller, non en veuë de la retribution, ny avec empressement; mais dans une pensée Chrestienne, 1. de vouloir en cette occasion rendre obeïssance aux ordres qui sont donnez d'y assister, pour honorer en cela les soûmissions adorables de Jesus Christ envers S. Ioseph; ce qu'il faut pratiquer aussi quand il est question d'executer toute autre chose ordonnée par les reglemens du Seminaire.

2. De secourir en esprit de charité les ames des fideles Trepassez. Et specialemét celle dont on va enlever le corps, ou pour laquelle on va chanter l'Office, supposé que les suffrages luy puissent profiter.

LA MANIERE D'ASSISTER à l'administration des Sacremens.

Dix-huitiéme Exercice.

QUand on est appellé à l'Eglise pour administrer quelque Sacrement, dans quel sentiment devons nous y aller?

Il faut y aller en esprit d'obeïssance & de charité: d'obeïssance à N. Seigneur, de qui nous sommes les Ministres.

Et au prochain, dont nous sommes les serviteurs, suivant la maxime de nôtre Maistre, qui ne nous a point envoyé pour estre servis, mais pour servir les autres.

En 2. lieu dans un esprit de charité pour procurer l'honneur & la gloire de Dieu, en détruisant le Royaume du peché dans les ames, par les Sacremens de Baptême, de Penitence, d'Eucharistie, d'Extreme-Onction, & contribuer par ce moyen au salut de ceux qui les reçoivent.

Quand on est appellé à l'Eglise pour servir de Clerc à l'administration de quelque Sacrement, dans quel esprit doit-on s'y transporter?

Il faut y aller 1. avec diligence & dans les mêmes sentimens d'obeïssance & de Charité, que le Prestre qui va pour les administrer : d'obeïssance dis je, non seulement à l'égard de Dieu & du prochain, mais encore des Superieurs.

Et 2. y estant arrivé offrir à Dieu l'action que l'on va faire, & luy demander grace.

Dans quelles dispositions devons-nous assister à l'actuelle administration de quelque Sacrement.

Avec des grands sentimens de respect & de docilité : de respect pour la grandeur des Mysteres que l'on traitte, pour la presence de Nôtre Seigneur, de qui le Prêtre tient la place, pour l'édification du

prochain, s'imaginant que c'est à Jesus-Christ que l'on rend ce service, & qu'en cela nous faisons l'office des Anges : de dociliré pour faire 1. tout ce qu'on luy dira,& en la maniere qui luy sera prescrite.

2. Pour prendre garde attentivement à la façon dont se sert le Prestre en l'administration du Sacrement, & l'application des ceremonies, afin que quand un jour il sera dans la pratique, il puisse imiter ce qu'il aura veu faire.

DE LA MANIERE DE bien assister aux Processions.

Dix-neufviéme Exercice.

QVelles dispositions doivent apporter les Ecclesiastiques pour retirer du fruit des Processions ?

Il y en a de deux sortes, les unes qui devancent, & les autres qui accompagnent.

En quoy consistent les dispositions antecedentes ?

Supposé devant tout la pureté de conscience.

La 1. disposition interieure, c'est de se mettre en la presence de Dieu, & considerer l'importance de l'action qu'ils vont faire.

2. S'humilier devant Dieu, & luy offrir, tant en leur nom, que comme mediateurs, l'Oraison publique qui va luy estre presentée.

3. Renõcer à toute distraction qui pourroit les empêcher d'étre attentifs & dans la reverence. Et demander à Dieu la grace pour pouvoir faire cette Procession, en sorte qu'elle luy soit agreable.

4. Prevoir ce que l'on a à faire, & à chanter tout le long de la Procession.

Quelles sont les dispositions exterieures qu'il faut apporter aux Processions?

C'est d'estre dans une composition fort modeste, & pleine de reverence: ne tournant point la teste çà & là, ne divisant avec personne, chantant posément, gardant bien son ordre, ayant égard à son compagnon pour aller toûjours dans une juste distance.

De quel motif peuvent se servir les Prêtres pour s'exciter à ces dispositions?

C'est de considerer 1. attentivement les necessitez & les afflictions du peuple, & voyant les miseres qu'il ressent, reconnoître devant Dieu que nous sommes coûpables de toutes ces peines.

2. Que sans ces dispositions on commet une irreverence tres-grande auprés de Dieu; on se rend coûpable d'injustice à l'égard des peuples, & davantage du peché de scandale, & infinité d'autres desordres s'en ensuivent.

Quettez nous quelques uns des desordres qui arrivent faute de ces dispositions ?

De là vient la confusion dans les choses que l'on doit chanter, la precipitation dans ce que l'on chante, les immodesties & les irreverences que commettent les Laics, le peu de sentiment, qu'ils ont des choses saintes, qui irritent plûtost la colere de Dieu que de l'appaiser.

Quelles dispositions doivent apporter les Laics pour bien assister aux Processions, & en tirer du profit ?

Les mêmes à proportion que les Ecclesiastiques.

1. Avant la Procession, dresser leur intention, offrans cette action à Dieu pour les fins qu'elle est instituée,, & demander grace pour la bien faire.

2. Que les hommes soient separez des femmes, les garçons aillent avec les peres, & les filles avec les meres.

3. Qu'ils aillent trois à trois,ou quatre à quatre, modestement, sans courir deçà ny de là, sans s'entretenir ny deviser par ensemble : mais en priant Dieu, ou de cœur seulement, ou de cœur & de bouche, recitant leur Chappelet, disant les sept Pseaumes, ou semblables.

Le moyen d'induire le Peuple à cette disposition ?

C'est à faire au Curé de les y exhorter, & pour cela le Dimanche precedent à son Prône, en les avertissant de la Proces-

sion, il doit les instruire de l'institution de la cause, des Mysteres, & de la signification de cette Ceremonie; leur representant que Dieu bien souvent est plus offensé dans les Processions qu'il n'y est honoré : qu'estant un acte de Religion, elle doit estre faite avec pieté & devotion; s'il y a quelques abus, il doit leur faire connoistre afin d'y remedier : Par exemple, si on fait des festins, si les Processions sont trop longues, si on s'écarte de l'assemblée, si on ne revient point avec le Clergé, si on marche en desordre, si on ne prie point Dieu, mais que l'on y devise, &c.

DE LA MANIERE DE se disposer aux Saints Ordres.

Vintiéme Exercice.

QVelle est la premiere, la fondamentale, & la plus éloignée disposition aux Saints Ordres ?

C'est la Tonsure Ecclesiastique.

Qu'est-ce que la Tonsure ?

C'est une ceremonie sainte & sacrée, qui vient de l'institution & de la tradition des Apôtres, par laquelle un Chrestien est

consacré à Dieu d'une façon speciale, pour luy rendre service dans l'estat Ecclesiastique, & se disposer à recevoir les SS. Ordres.

Quelles conditions sont necessaires à celuy qui desire recevoir la Tonsure?

Le Concile de Trente en marque sept ou huit. Qu'il soit de legitime mariage, exempt de toute censure & irregularité, qu'il soit de bonne vie, qu'il sçache lire & écrire, qu'il soit bien instruit des choses necessaires à salut, qu'il soit confirmé, qu'il y ayt esperance & conjecture probable qu'il sera un jour utile à l'Eglise, & propre aux ministeres Ecclesiastiques: mais la principale, c'est, dit ce même Concile, *Vt hoc vitæ genus eligant*, non pas pour se soûtraire à la jurisdiction Seculiere, ny pour joüyr des Privileges Ecclesiastiques, ny pour mener une vie oysive & faineante, ny pour l'honneur ou le bien temporel: *Sed ut fidelem Deo cultum præstent*: mais avec une droite & sincere intention de servir Dieu dans les Ministeres Ecclesiastiques, à quoy il faut ajoûter les lettres Dimissoires de son propre Evêque, si on se presente pour recevoir la Tonsure hors de son Diocese.

Quelles dispositions interieures sont necessaires pour se presenter à la Tonsure?

La 1. & la principale, c'est la vocation Divine, c'est-à-dire, estre appellé de Dieu à l'estat Ecclesiastique, necessité si grande,

que Dieu a voulu ce ſemble la marquer par une providence toute particuliere, dans tous les Livres du Vieil & du Nouveau Teſtament.

Comment peut on connoiſtre ſi on eſt appellé de Dieu à cét eſtat ?

Par les marques ſuivantes.

1. Quand on eſt appellé par ſon propre Evêque, non par intereſt ou affection charnelle ; mais en veuë de ſes merites, & de la neceſſité de l'Egliſe.

2. Quand on embraſſe ce genre de vie ; avec une pure intention de ſervir Dieu dans cét eſtat, & d'y procurer ſelon ſes forces le ſalut du prochain.

3. Quand on a pris conſeil de quelque perſonne docte, prudente, des-intereſsée, & zelée pour l'état Eccleſiaſtique.

4. Quand on a les qualitez requiſes, pour s'acquitter dignement des fonctions de cét eſtat, comme la ſcience, la Sainteté, le zele, le courage, le mépris des richeſſes & de l'honneur, l'affection au travail, &c.

5. Quand on y entre ſans precipitation: mais aprés s'y étre preparé quelques jours par des exercices de pieté.

6. Quand on a beaucoup de reſpect, & d'affection pour la diſcipline Eccleſiaſtique.

Qu'eſt ce qui nous empêche de bien connoiſtre & juger de nôtre vocation ?

4. Choſes principales.

1. L'engagement dans quelque Benefice que l'on possede déja, ou que l'on espere d'avoir.

2. Le peu de sentiment que l'on a de son salut.

3. La passion dereglée & violente d'étre Ecclesiastique à quelque prix que ce soit.

4. L'indignation de Dieu pour les pechez du peuple, ou de ceux qui pretendent à cet estat.

Supposée donc la vocation, en quel estat se doit presenter à l'Evêque celuy qui desire recevoir la Tonsure?

Pour l'exterieur, il doit étre vétu d'habit long, avoir les cheveux courts & égaux, un Surplis sur le bras gauche, une chandelle allumée en la main droite, & sçavoir par cœur ces paroles: *Dominus pars hæreditatis meæ & calicis mei, tu es qui restitues hæreditatem meam mihi*, pour les dire pendant que l'Evêque luy couppe les cheveux: & estre à jeun, si c'est le matin. Pour l'interieur, il doit estre en estat de grace & pendant toute la Ceremonie, avoir une attention particuliere aux prieres & aux exhortations de l'Evéque, & sur tout à la signification de ces belles paroles, *Dominus pars, &c.* par lesquelles il renonce solemnellement à tous les plaisirs mondains & aux pretentions de la terre, & prend Jesus-Christ pour sa part & son heritage.

Quelles ſont maintenant les diſpoſitions generales pour recevoir les Saints Ordres ?

Il y en a de deux ſortes : les unes éloignées, & les autres prochaines : ces diſpoſitions éloignées ſont la vocation, la pureté d'intention, la bonne vie dont il faut apporter témoignage à l'Evêque, ſinon depuis toûjours, au moins depuis un temps notable. Avoir l'âge determiné par l'Egliſe, ſçavoir 21. ans pour le Soûdiaconat, 23. pour le Diaconat, & 25. pour la Preſtriſe. Avoir la capacité requiſe, & être bien inſtruit de l'Ordre que l'on va recevoir. Avoir un tiltre ſuffiſant, & non falſifié, s'être éprouvé, pour ce qui regarde la chaſteté : ſi on eſt d'un autre Dioceſe, avoir un Dimiſſoire. Et enfin, avoir gardé les interſtices qui ſont d'un an entre les Mineurs & le Soûdiaconat, d'une autre année depuis le Soûdiaconat juſques au Diaconat, & encore une année au moins depuis le Diaconat juſques à la Preſtriſe.

Pourquoy l'Egliſe a-elle inſtitué ces interſtices ?

Pour cinq raiſons principales.

1. Afin que ceux qui ſont ordonnez puiſſent acquerir pendant ce temps-là la vertu, la ſcience & l'experience que requiert le Sacerdoce.

2. Afin qu'on puiſſe exercer l'Ordre receu, & en faire les fonctions.

3. Afin de se dégager peu à peu de l'esprit du monde & de ses fausses maximes, & se remplir de l'esprit Ecclesiastique.

4. Afin que l'Eglise puisse mieux connoître ceux à qui elle doit confier la conduite de ses enfans.

5. Afin que les Seculiers, les Ecclesiastiques, & même les Infideles estiment davantage nos Mysteres, nôtre Religion, & nostre Sacerdoce : considerant le soin, la peine & le travail qu'il faut prendre pour s'en rendre digne.

Toutes ces dispositions éloignées qui viennent d'estre cottées sont-elles necessaires à ceux mêmes qui veulent recevoir les Ordres Mineurs ?

Ouy: excepté seulemẽt le tiltre, les interstices & l'âge qui n'est point déterminé & la sçience encore, qui ne doit pas estre si grande que pour les Ordres Majeurs.

Quelle science est requise à celuy qui se presente pour le Sousdiaconat ?

Cette science consiste à sçavoir,

1. La difference des Ordres Majeurs & Mineurs, & leurs fonctions.

2. A pouvoir répondre de la doctrine & pratique des Sacremens, notamment de ce qui concerne le S. Sacrifice de la Messe.

3. A sçavoir parfaitement le Catechisme, qui contient les quatre parties de la doctrine Chrestienne.

4. Sçavoir le plein chant par science & par pratique.

5. A connoître la façon de reciter le Breviaire, en avoir estudié les Rubriques, & sçavoir les ceremonies & l'Office de Soûdiacre à l'Autel, parce que à l'avenir il y sera obligé. Ce qui se doit pareillement observer, & à plus forte raison pour le Diaconat.

Quelle science est requise à ceux qui se presentent pour estre faits Prestres?

Celle principalement qui regarde l'administration des Sacremens.

1. Touchant le Saint Sacrifice, ils doivent sçavoir, dit saint Charles, la nature du Sacrifice, ses effets, ses parties, les significations des habits Sacerdotaux, le temps & le lieu pour l'offrir, les défauts ou accidens qui peuvent arriver.

2. Touchant l'administration des autres Sacremens, il faut qu'ils sçachent la maniere d'oüyr les Confessions, & qu'ils ayent une connoissance entiere des Sacremens de Baptême, Eucharistie, Extreme-Onction, Mariage, &c.

3. Touchant la parole de Dieu, ils doivent sçavoir la distribuer au peuple d'une maniere utile & profitable. Et comme ils doivent conduire les autres dans les voyes de lumiere, ils doivent sçavoir encore ce qui appartient à la vie spirituelle, & particulierement ce qui regarde l'Oraison Mentale, & autres exercices qui conduisent à la perfection.

Quelles sont les dispositions prochaines pour

recevoir les Saints Ordres ?

Ce sont celles qui devançent, qui accompagnent, ou qui suivent l'ordination.

Que faut-il faire auparavant l'Ordination ?

Il faut 1. se mettre en estat de grace par une bonne Confession.

2. Pour attirer les graces de Dieu avec plus d'abondance, se retirer quelque temps à part, pour examiner les motifs de son cœur devant Dieu pour luy recommander cette affaire par instantes prieres, pour considerer la vie qu'on a menée depuis le Baptéme, ou depuis le dernier Ordre reçû; & se confondre en la veuë de ses crimes : pour considerer l'excellence de ce que l'on va recevoir, & s'humilier dans la veuë de son indignité. Et pour cela faire lecture du Pontifical quelques jours auparavant, plus en esprit d'Oraison que d'étude.

3. Faire quelques bonnes œuvres, quelque jeûne, quelque aumône à cét effet.

4. Prendre advis de quelque personne prudence, zelée & experimentée en ces manieres pour ne rien faire precipitammét.

Quelles sont les dispositions qui doivent accompagner l'Ordination ?

Il y en a trois. La premiere est de dresser son intention à recevoir l'ordre pour la fin pour laquelle Nostre Seigneur JESUS-CHRIST l'a institué; comme pour sa gloire, son avancement spirituel, l'honneur de l'Estat Ecclesiastique, & l'édification du

prochain, & rejetter toute autre mauvaise intention que l'on pourroit avoir.

La 2. estre attentif aux prieres, avertissemens & ceremonies que fait l'Evéque, specialement à celles par la vertu desquelles l'Ordre est donné & conferé.

La 3. c'est de se representer & sa persuader vivement que Dieu opere en nous interieurement ce que signifient les ceremonies exterieures de l'Ordination, sçavoir la puissance de l'Ordre, le S. Esprit & sa grace, en cas que l'on soit bien disposé.

Quelles sont les dispositions qui doivent suivre la reception des Ordres ?

Il y en a encore trois. La premiere, de considerer l'excellence de l'Ordre, & de la grace que l'on vient de recevoir, & en remercier N. Seigneur, luy offrant les loüanges de tous les Anges & de tous les Saints de Paradis.

La 2. de faire une bonne & ferme resolution de s'acquitter fidellement des obligations contractées en l'Ordination, & s'employer pour cela aux fonctions de ses Ordres, en rechercher les occasions, & pratiquant les vertus qui luy sont plus conformes.

La 3. de demander à N. Seigneur avec humilité & confiance le don de perseverance dans cette resolution, tant pour soy que pour les autres, & pour le témoignage encore de plus grande reconnoissance, & afin de ressusciter la grace receuë par l'im-

position des mains, en faire tous les ans une memoire solemnelle au jour que ce bon heur nous sera arrivé.

DE LA MANIERE d'exercer avec profit les fonctions des Ordres.

Vingt-unième Exercice.

QUelles dispositions en general sont necessaires à un Ecclesiastique pour s'acquiter comme il faut des fonctions de ses Ordres, & avec profit?

Il y en a de deux sortes, éloignées, & prochaines.

Les dispositions éloignées sont quatre.

1. Estre en grace: *Immundis enim*, dit S. Denys, *nec symbola tangere fas est.*

2. Les excercer le plus souvent qu'il est possible, pour témoigner par là l'estime qu'on en fait.

3. En sçavoir les ceremonies, & leurs significations. Enfin les exercer avec courage & perseverance, nonobstant tous les respects humains, ou les repugnances que l'on y pourroit avoir.

Les dispositions prochaines sont les sentimens dans lesquels il faut entrer pour faire chaque fonction en particulier, &

c'eſt qu'il faut obſerver devant, pendant & aprés l'action.

Quels ſont les ſentimens, ou avec quel eſprit les Eccleſiaſtiques doivent-ils faire les fonctions de leur Ordre ?

Ces ſentimens doivent eſtre

1. D'une vive foy, dont il faut ſouvent vivifier les actes dans ce temps là, croyant fermement que c'eſt Nôtre Seigneur Jeſus-Chriſt qui a inſtitué l'Ordre, dont nous faiſons la fonction, que c'eſt à luy que nous rendons ſervice ; & que le moindre Office dans l'Egliſe eſt plus devant Dieu que de gouverner tout un monde : d'où ſuivra par neceſſité, l'eſtime que nous ferons de cette fonction.

2. D'une humilité & d'un anneantiſſement tres-profond de nous-mémes, reconnoiſſant que nous ſommes tres indignes de nous approcher ſi prés des Autels, diſant ce que diſoit autrefois Hazaël à Eliſée : *Quid enim ſum ſervus tuus canis, ut faciam rem iſtam magnam ?*

3. De reverence interieure & exterieure, conſiderant que les Anges ſont là preſens, que N. Seigneur nous void, que le peuple nous regarde, qu'il faudra rendre compte un jour à venir de cette action : *Adorabo ad templum ſanctum tuum in timore tuo. Pavete in ſanctuarium meum.*

4. Du zele de la gloire de Dieu & du ſalut du prochain.

Dans quel eſprit principalement faut-il

entier pour faire fonction de Portier, comme de sonner une cloche, fermer une porte, parer un Autel, chasser les chiens? &c.

C'est un esprit 1. de zele qu'il doit avoir de la maison de Dieu, portant pour sa devise, à l'exemple de N. Seigneur : *Zelus domus tua comedit me.*

2. De grande humilité, d'autant plus que cela semble ravalé aux yeux des hommes, disant avec David : *Elegi abjectus esse in domo Dei mei, magis quàm habitare in tabernaculis peccatorum.*

Dans quel esprit le Lecteur doit-il lire & chanter en l'Eglise?

Dans le dessein de s'instruire soy-méme & les autres, & avec confusion en méme temps de se voir si éloigné de la pratique des lectures qu'il fait : c'est pourquoy il ajoûte à la fin de ses lectures, *Tu autem Domine miserere nobis.*

Dans quel esprit un Acolythe doit-il faire sa fonction, comme porter un chandelier, ou allumer un cierge?

Il doit considerer que le cierge est la figure de N. Seigneur JESUS-CHRIST, & ainsi le porter avec la même reverence & les mémes tendresses que sa Sainte Mere, ou S. Simeon autrefois le porta dans ses bras, & s'imaginer que N. Seigneur leur dit ces paroles d'un S. Autheur : *Videte ut cujus typum gestatis in manibus, ejus fidem gestetis in mente, confessionem hominis in ore, imitationem in opere.* Petrus Bles.

Dans quel esprit un Soûdiacre ou un Diacre doivent-ils servir à l'Autel ?

Dans une sainte frayeur & un aveu tres-humble de leur indignité, qui leur fasse estimer, méme les moindres fautes qui se font en cette matiere, comme chose importante. *Qui accedunt ad Altare, sanctificentur, ne percutiam eos.*

Dans quel esprit un Soûdiacre doit-il porter la Croix, soit aux Processions, ou ailleurs ?

Dans un sentiment de mortification, & dans un grand desir d'y étre attaché comme Saint Paul. *Christo confixus sum Cruci.*

Dans quel esprit un Diacre doit il faire le Catechisme ?

Dans un grand sentiment du salut du prochain, & un zele tres-ardent de le procurer par ce moyen, se donnant à Nostre Seigneur pour entrer dans ses intentions, & les dispositions qu'il avoit instruisant ses Apostres, catechisant une Samaritaine, un Nicodeme ; &c.

Que faut-il observer devant, pendant & apres chacune de toutes ces fonctions ?

Il faut auparavant considerer ce que l'on va faire, quelle pureté cette action exige de nous, & combien nous en sommes éloignez, implorer la grace du Saint Esprit, & ne s'y jetter point par precipitation ny par accoûtumance. Pendant l'action estre attentif à ce que l'on fait, ne pensant à autre

chose (*Hoc age*) avoir une gravité bienseante, traiter les mysteres avec reverence & modestie, prononcer distinctement les paroles. Et enfin apres l'action faire un petit Examen pour remarquer les défauts, & s'en corriger.

DE LA RETRAITE.

Vingt-deuxiéme Exercice.

QV'est-ce que la retraite ?

C'est une separation qui se fait pour un temps de toute compagnie, & de tout employ ou occupation ordinaire pour vacquer avec plus de liberté dans la solitude aux Exercices spirituels, & s'entretenir uniquement avec Dieu, des affaires qui regardent nostre salut.

Combien de temps faut-il employer à cette Solitude ?

Autant que l'on peut en avoir besoin au jugement du directeur.

Qu'est ce qu'on entend par les Exercices spirituels ?

Ces Exercices spirituels ne sont autre chose que certaines occupations de l'esprit & operatiõs de l'ame qui s'applique à penser aux choses du salut, soit pour découvrir & corriger nos défauts, soit pour re-

connoiſtre les vertus qui nous ſont plus neceſſaires, ſoit pour nous unir plus parfaitement à Dieu. Par exemple.

1. La memoire s'occupe à nous faire ſouvenir des bien-faits de Dieu, & à nous remettre devant les yeux toutes les pensées, paroles & actions de la vie. 2. L'entendement s'applique à peſer d'un côté la grandeur de la bonté de Dieu à nôtre égard, & de l'autre l'enormité de nos ingratitudes & de nos crimes, nos obligations, &c.

3. La volonté travaille à produire des affections & des reſolutions, rapportantes aux ſujets qu'on medite, ou bien au beſoin, & à la diſpoſition interieure, en laquelle on ſe trouve.

Quels ſont ces Exercices ſpirituels à pratiquer dans la Retraite?

Il y en a cinq ou ſix principaux.

Quel eſt le premier Exercice?

Le 1. eſt la Confeſſion generale, à laquelle il ſeroit bien à ſouhaitter qu'on ſe fut preparé par un bon examen, & des actes de contrition avant que d'entrer en retraite, afin qu'on ſe peut Confeſſer dés le premier ou 2. jour, parce que la retraite n'eſt pas ſeulement pour ſe décharger des pechez, mais principalement pour y apprendre les moyens de vaincre les paſſiōs, pratiquer la vertu, & bien faire les exercices de la vie Chreſtienne & Eccleſiaſtique, à quoy il ſeroit moralement impoſſible de vaquer, ſi on avoit l'eſprit occu-

pé à faire l'Examen de Conscience, qui pour l'ordinaire cause beaucoup d'embaras, notamment à ceux qui n'ont point encore passé par ces exercices.

Quel est le second exercice de la Retraite ?

C'est l'Oraison Mentale, dont la maniere, le temps & l'heure seront reglées par le Directeur, qui aura toûjours égard à la disposition spirituelle & corporelle de celuy qu'il conduit. Or pour y reüssir, il faut soigneusement observer ce qui suit.

1. Tâcher de bien faire & avec plaisir la preparation de cét exercice de laquelle dépend tout le reste de l'Oraison.

2. Ne point chercher curieusement les sublimes pensées, se contenant de celles que Dieu donne, ou qui sont couchées dans nostre Livre.

3. Ne pas sortir d'un point pour passer à un autre tant que l'on y trouvera de l'attrait & du goût ; un seul point meurement consideré, fait plus d'impression qne cent autres sur lesquels on ne fait que passer legerement.

4. Ne nous point décourager pour les secheresses qui nous arrivent quelquefois.

5. Pour ceux qui sont dans la vie Purgative, s'exciter particulierement aux affections qui tendent à la ruine du peché, comme sont les actes de contrition, les protestations de s'amender & faire penitence, l'apprehension des Jugemens de Dieu, la haine de soy-méme, &c.

Pour

Pour ceux qui sont dans l'Illuminative, produire les affections qui portent à la pratique de la vertu, comme sont les actes d'esperance, d'humilité, de ioye interieure, de compassion aux douleurs de N. Seigneur, de patience, &c.

Et pour ceux qui sont arrivez à l'Vnitive, les actes & les affections de charité, d'admiration, d'actions de graces, de loüange, de resignation, de zele, & autres semblables. Non que tous ces actes ne se puissent faire dans chacune de ces trois vies ; car le Saint Esprit qui souffle où il veut & comme il veut, dans l'Oraison, ne s'arreste pas à toutes ces regles: mais parce que dans sa conduite ordinaire il agit ainsi, & inspire à chacun les sentimens conformes à son estat, & proportionez à ses forces : *Disponit omnia suaviter.*

6. Ne s'arrester point simplement aux affections, mais produire des resolutions efficaces où consiste tout le fruit de l'Oraison : Lesquelles resolutions ne soient point generales, mais particularisées en la maniere qu'il sera dit cy apres.

Enfin, prendre peine à bien faire les actions de graces, parce que Dieu n'accorde point plus volontiers une seconde faveur, que quand on l'a remercié de la premiere qu'il a faite.

Enfin, apres l'Oraison prendre toûjours quelque temps

1. Pour reflechir & reconnoistre les

manquemens qu'on y auroit commis, à desſein d'en demander pardon à Noſtre Seigneur.

2. Pour nous imprimer encor plus fortement dans l'eſprit les veritez pratiques que nous y avons connuës & les reſolutions que nous y avons priſes.

Quel eſt le troiſiéme Exercice de la Retraite?

Le troiſiéme eſt la lecture ſpirituelle qui doit eſtre preſcrite pour la matiere & pour le temps par le directeur. Or pour la bien faire, & en tirer du profit, il faut,

1. Eſlever ſon cœur à Dieu, & la luy offrir avant que de la commencer.

2. Prendre le Livre avec grand reſpect, comme ſi c'eſtoit vne miſſive envoyée de la part de Dieu, pour nous apprendre des nouvelles du Paradis, & les ordres de ſa volonté.

3. Lire peu à la fois, mais attentivement, & s'arreſter de temps en temps pour refléchir vn peu ſur ſa lecture.

4. Faire cette reflexion par maniere d'application, s'appliquant à ſoy-meſme tout ce qu'on lit : Par exemple, ſi on fait lecture des bienfaits de Dieu, s'arreſter par fois pour conſiderer quelles actions de graces on luy en a renduës; ſi du vice, quelle horreur l'on en a; ſi de la vertu, quel ſentiment & quel mouvement l'on a pour la pratiquer, &c.

5. Apres cette reflexion prendre quelque

resolution particuliere sur le sujet de la lecture & l'écrire.

Quel est le quatriéme Exercice.

C'est celuy de l'Oraison vocale, laquelle peut estre d'obligation, comme le Breviaire aux Ecclesiastiques, ou seulement de conseil & de devotion, comme celles que le directeur prescrit à certaines heures du iour.

Or pour la perfection de ce quatriéme Exercice, comme il semble que dans la Retraite on doit prier avec plus de disposition qu'en tout autre temps ; il faut,

1. Pour ce qui regarde les dispositions de l'ame, prier avec plus d'attention, & pour cela se conformer autant que l'on peut au sens des paroles qu'on profere. Par exemple, produire des affections de crainte, d'amour ou d'esperance, si dans le texte qu'on lit, il est parlé de crainte, d'amour ou d'esperance, &c. sans neantmoins bander trop & violenter inutilement l'esprit.

2. Pour les dispositions du corps, on doit estre dans vne modeste composition, *v.g.* à genoux, ou bien pareille à celle qu'on tiendroit au chœur avec vne grande retenuë de tous les sens.

Quel est le cinquiéme Exercice?

Le cinquiéme Exercice, qui est peut-estre bien le plus important de la Retraite, est celuy de la consideration ou reflexion que l'on doit faire sur les actions iournalieres pour reconnoistre s'il n'y a point de

defaut, & y donner ordre.

Or comme il importe extrémement de bien faire cét Exercice sur tous les autres, pour en faciliter la pratique, on doit 1. d'abord élever son cœur à Dieu pour luy demander graces & lumiere.

2. Voir quelle est la nature de l'action qu'on veut considerer, son excellence, sa necessité & ses utilitez.

3 En former dans nostre esprit la plus excellente & la plus parfaite idée qu'il nous sera possible, considerant pour cela comme s'y est comporté, ou s'y comporteroit Nostre Seigneur, Nostre-Dame, les Saints, ou quelque personne dont nous faisons estime pour nous servir de modele.

4. Voir comme nous nous y comporterons nous mesmes; & s'il se trouve que l'action que nous considerons n'est point semblable à cette idée, en chercher la cause & le remede, & demander à Dieu la grace & force pour s'en servir.

Sur quelles actions de la vie doit on faire cette consideration?

Sur les plus importantes & les plus ordinaires les unes apres les autres. Par exemple, l'on peut considerer

Au 1. iour de la Retraite, Le lever, l'entrée en la condition & en l'estat où on est engagé.

Au 2. La meditation.

Au 3. L'estude & l'assistance aux Classes & aux Conferences.

Au 4. La conversation, la modestie, la recreation.

Au 5. L'Office Divin, & autres prieres vocales d'obligation ou de devotion.

Au 6. La communion & la celebration, ou assistance à la Sainte Messe.

Au 7. La Confession & l'Examen general & particulier.

Au 8. La lecture spirituelle, & comme on entend la parole de Dieu.

Au 9. L'administration ou reception des Sacremens, & autres fonctions d'Ordre.

Au 10. Les repas & le coucher.

Notez que si l'on n'a que six ou huit iours à passer dans la Retraite, on pourra multiplier ces considerations, ou prendre seulement quelques vnes des plus importantes : le tout selon la prudence du Directeur.

Comment est ce qu'on peut faire la consideration sur le Lever en la premiere iournée de la Retraite ?

Apres avoir imploré l'assistance du S. Esprit, faut voir,

1. Si en s'éveillant on a toûjours élevé son cœur à Dieu par quelque courte, mais fervente priere, soit pour le loüer ou l'adorer.

2. Si quand l'heure de se lever est venuë, on a esté ponctuel à se vestir promptement pour commencer l'Oraison dans le temps prescrit.

3. Si on trouve avoir manqué en quel-

qu'vne de ces choses en chercher la cause & le remede,& s'en servir dés le lendemain.

Comment peut-on faire la consideration sur l'Oraison Mentale au second iour de la Retraite?

1. Si on y est venu avec desir actuel de plaire à Dieu, & de le glorifier parfaitement en cette action, si on a pris grand soin,à bien faire la preparation prochaine, comme on s'est mis en la presence de Dieu,comme on a fait l'invocation, comme on s'est representé le sujet.

2, Voir comme on a fait le discours interieur,ou autrement la Meditation:si on n'y a pas cherché des pensées sublimes & plus curieuses qu'vtiles, si on a fait l'application à soy mesme ou à ses actions journalieres des veritez connuës, comme on s'est comporté dans les affections:si en suitte de la reflexion on a fait les actes de Penitence,confusion de soy-mesme,Contrition,&c. Comme l'on a produit ses resolutions, si on a fait l'acte d'abandonnement à Iesus-Christ, pour mieux pratiquer telle vertu ou fuyr tel vice.

3. S'examiner, si on a fait les actes de remerciemens, d'offrande, & de demande, & le bouquet spirituel à la fin de l'Oraison, si on en a attribué le bon succez à Dieu.

Comment peut-on faire la consideration sur l'étude, & l'assistance aux Classes &

aux Conferences, & autres employs exterieurs au troisiéme iour de la Retraite ?

1. En considerant si on s'est preparé à l'estude par quelque petite Oraison : si on l'a faite avec reflexion, si à la fin on a rendu graces à Dieu.

2. Comme on s'est comporté en Classe & dans le chemin, & si on a esté ponctuel à l'heure.

3. Si on s'est bien preparé par l'estude, aux Conferences : si on y a esté assidu & attentif : si à la sortie ou à la premiere commodité on a repassé par sa memoire, & remarqué ce que l'on y a entendu.

Comment peut on faire la consideration sur la conversation & la recreation au quatriéme iour?

Considerant avec quelles personnes on a frequenté, les discours qu'on y a tenus, les gestes & les actions que l'on y a faites, le temps que l'on y a employé : l'estat où l'on s'est trouvé au retour.

Comment peut on faire la consideration sur l'Office Divin, & autres prieres vocales au cinquiéme iour?

Considerant 1. comme on a preparé son Office, en quel lieu, & en quelle posture on s'est mis pour reciter, comme on s'est mis en la presence de Dieu, & comme on a formé son intention.

2. Quelle attention, devotion, reverence on y a apporté.

3. Si l'on a esté fidele à remercier Nôtre

Seigneur, & luy demander pardon des manquemens commis.

Comment est ce qu'on peut faire la consideration sur la Sainte Messe, & la Communion au sixiéme iour?

Considerant 1. pour la celebration de la sainte Messe comme l'on s'y est preparé: comme l'on s'est comporté à l'Autel. Quelles actions de graces on a faites apres l'avoir celebrée.

2. Pour ceux qui l'entendent, pour quelle fin ils y ont assisté, comme ils se sont comportez durant la Sainte Messe, quelles prieres ils y ont faites, & avec quelle attention, comment ils y ont fait la Communion spirituelle, & quelles actions de graces à la fin.

3. Pour ceux qui Communient, comment on s'est preparé à cette divine actiõ, & la veille & le iour, quels actes de foy, d'humilité, de charité, de contrition on a tâché de produire, quelle netteté de cœur & de corps: comme l'on a remercié Nostre Seigneur au sortir de la Table: comme l'on s'est comporté les iours que l'on a celebré la Sainte Messe, ou que l'on a Communié.

Comment peut-on faire la consideration sur la Confession, & l'Examen general & particulier au septiéme iour de la Retraite?

Considerant 1. pour la Confession, quel Examen on a fait pour s'y preparer; avec quelle douleur on s'est repenty de ses pe-

chez : avec quelle netteté, integrité, & humilité on s'est accusé : avec quelle fidelité on s'est acquité de la Penitence enjointe, comme on pratique les avis du Confesseur.

1 Pour l'Examen general de la iournée, considerant si on n'y a pas manqué, si on a pris du temps assez pour le bien faire : si on y a eu de la douleur de ses fautes.

2. Pour l'Examen particulier, si on l'a fidelement pratiqué, si on a pris le vice ou la Passion plus fâcheuse à combattre, ou la plus importante vertu à acquerir, & comme l'on s'y est comporté.

Comment peut-on faire la consideration sur la lecture spirituelle, & sur la maniere d'entendre la parole de Dieu au huitiéme iour de la Retraite.

1. Considerant si on s'est preparé à faire cette lecture par une petite priere, comme on l'a faite, & avec quel esprit, comme on a remercié Dieu à la fin d'icelle.

2. Refléchissant sur la preparation qu'on a apportée à entendre la parole de Dieu, quelle fin l'on s'est proposée allant à la Predication, & aux Prônes ou Catechismes, quelle attention & docilité on y a euë, quelle application on s'est faite à soy mesme de ce que l'on a dit, quelle resolution au retour, & quelles actions de graces.

Comment peut-on faire la consideration sur l'administration ou reception des Sacre-

mens au neufviéme iour de la Retraite?

Considerant 1. comme on s'est preparé pour les administrer, ou les recevoir, dans l'esprit & pureté que Dieu demande de nous.

2. Avec quelle diligence, attention, reverence, edification l'on les a receus ou administrez. Comme on a fait les autres fonctions de ses ordres, si on en sçait les Ceremonies, si on sçait la maniere de catechiser & d'instruire familierement, si on regarde autre chose dans l'administration des Sacremens, que la gloire de Dieu & le salut du prochain.

Comment peut-on faire la consideration sur le repas & le coucher?

Considerant 1. pour le repas comme on s'y est comporté, soit pour la quantité, ou pour la qualité, ou l'heure du boire & du manger, pour la benediction & les graces.

2. Pour le coucher, si l'on a fait son Examen & sa priere avant que se mettre au lict, si on s'est couché à l'heure prescrite, si on a tenu son esprit recueilly & occupé à quelque bonne pensée, comme celles de la Meditation du lendemain, si l'on s'est modestement devestu, &c.

Pour faire ces considerations dans tous les iours de la Retraite, il seroit bon de repasser sur les Exercices dont il y a des traitez particuliers, & voir si tout ce qui est prescrit a esté fidelement observé.

Quel est le sixiéme Exercice de la Retraite?

C'est la communication ou conference avec le directeur. Cét exercice est d'autant plus necessaire, que nous sommes peu capables de nous connoître & conduire parfaitement nous-mesmes, qui voyons incomparablement mieux les défauts d'autruy que les nostres, voilà pourquoy il importe extrêmement

1. De faire instante priere à N. Seigneur Iesus-Christ, à ce qu'il nous donne vn bon directeur, sçavant, prudent, charitable, & des-interessé : & croyant qu'il nous est donné de sa main.

2. Avoir vne grande confiance en luy, pour luy ouvrir entierement nostre cœur, & luy declarer toutes nos plus secrettes habitudes, tant bonnes que mauvaises: bonnes, pour les bien examiner avec luy, & voir s'il n'y a point d'illusiō ou autre manquement qui ne nous soit point connu: mauvaises, pour concerter avec luy des remedes tant generaux que specifiques & particuliers pour les combattre, & extirper plus seurement & plus facilement.

3. Escouter avec grandissime respect & docilité ce que Dieu nous dit par sa bouche, preferant toûjours ses advis à nos sentimens, quoy que les nostres semblent plus raisonnables, pourveu que les siens ne soient point mauvais & oppo-

sez à la Loy de Dieu.

Quelle fin doivent se proposer ceux qui entreprenent les Exercices de la Retraite ?

Il y en a deux, l'vne generale, & l'autre particuliere.

Quelle est la fin generale & commune que chacun se doit proposer dans la Retraite ?

C'est de changer absolument sa vie, & devenir meilleur en tel estat que l'on puisse estre, estant certain que si l'on ne se trouve changé apres la Retraite, c'est vn signe qu'on n'y a rien fait qui vaille, si belles pensées & si saintes affections qu'on y ait euës

Quelle est la fin particuliere que chacun se doit proposer dans la Retraite ?

Il faut faire distinction de ceux qui ont déja passé par les Exercices de la Retraite, & de ceux qui ne les ont point encores pratiquez.

Ceux donc qui n'ont point encore fait de retraite, doivent se proposer pour but & pour fin de connoistre à fond leurs inclinations mauvaises pour y donner ordre & s'établir fortement dans la pratique de la vie purgative : Par exemple, déterminer vn vice, ou quelque passion, particuliere à combattre & déraciner, & y rapporter toutes les lectures, meditations, examens, resolutions, &c.

Mais ceux qui ont déja passé par ces exercices, que nous supposons être pour le moins dégagez des habitudes, & attaches

au peché, doivent principalement butter à découvrir, & reconnoiſtre quelle vertu entre toutes, leur eſt plus neceſſaire, & l'ayant connuë & arreſtée, y rapporter pareillement toutes leurs Meditations, reſolutions, lectures, & autres exercices; avec deſſein de répondre à l'avenir plus fidellement aux obligations de leurs charges, ou de leurs miniſteres, & aux deſſeins particuliers du Fils de Dieu ſur eux.

Comment peut-on parvenir aux fins, tant generales que particulieres, que l'on ſe propoſe entrans dans la Retraite?

C'eſt de faire des bonnes & ſolides reſolutions, de pratiquer les moyens qui ſeront inſpirez de Dieu & concertez avec le Directeur dans la Retraite.

Eſt-il neceſſaire de produire toûjours de nouvelles reſolutions à chaque Meditation que l'on fait dans la Retraite?

Nenny, parce qu'il importe plus d'en faire peu, & les bien concerter, & chercher les moyens de les bien mettre en pratique, que d'en faire beaucoup, & ne faire que les effleurer.

Eſt-il neceſſaire méme de changer de reſolution à chaque Retraite?

Non pas toûjours: car ſi on avoit manqué de pratiquer celles qu'on auroit formées en la derniere, il faudroit en celle-cy les reprendre, les concerter tout de nouveau, à deſſein de les mettre en execu-

tion avec plus de fidelité.

Comment faut-il faire ces resolutions ?

Il faut toûjours les particulariser autant qu'il sera possible: Par exéple. Ie me resous de combatre vn tel vice en particulier, ou vne telle passion en tel lieu, en telle compagnie, par tels actes & tels moyens. Ainsi à l'égard d'vne vertu qu'on se resout d'acquerir, on prendra grand soin de la particulariser en cette maniere. Ie me resous d'acquerir vne telle vertu par tels actes que i'exerceray en tel temps, en tel lieu, en telle compagnie, &c. Il sera bon de determiner toutes ces circonstances, & autres semblables. Parce que de faire des resolutions seulement en general, comme d'estre plus vertueux, plus sobre, plus humble & patient, &c. sans arrester les moyens particuliers pour y parvenir, c'est presque ne rien faire, d'autant qu'on ne peut venir à l'execution & à la pratique d'vne resolution dont on n'a point preveu les obstacles & les empéchemens.

Est-il à propos d'escrire ces resolutions?

Oüy, mais briefuement, se contentant d'escrire la resolution ainsi qu'on l'a particularisée, y adjoûtant seulement le principal motif qui a meu & porté à la produire. Afin que la longueur n'empéche point de les lire souvent, & que la lecture en puisse rafraischir la memoire, & exciter tout de nouveau le cœur aux affections qu'il en aura déja produites.

D'où vient qu'il y en a si peu qui profitent

de la Retraite ?

Cela provient de ce que l'on n'entre pas comme il faut dans les diſpoſitions requiſes & neceſſaires pour la bien-faire.

Quelles ſont les diſpoſitions requiſes pour faire utilement les exercices de la Retraite?

On les peut rapporter à trois chefs.

1. A celles qui la doivent preceder.

2. A celles qui la doivent accompagner.

3. A celles qui la doivent ſuivre, conditions tellement neceſſaires que ſans elles on ne peut trouver ny facilité, ny plaiſir en ces exercices.

Quelles ſont les diſpoſitions qui doivent preceder la Retraite, pour la rendre utile, agreable & facile ?

Il y en a cinq principales qui doivent ſervir de preparation.

Quelle eſt la premiere ?

La premiere eſt d'en concevoir un grand deſir,& d'autant plus grand que le iour en approche : parce que ce deſir donne un puiſſant mouvement à la volonté, pour faire avec grande ferveur les exercices, dont elle ne remporte point, ou fort peu de fruit ſi elle entre froide ou tiede en la retraite. Or pour échauffer la volonté, il ſeroit bon de faire quelques petites Oraiſons iaculatoires, comme celles-cy du Prophete Royal.

Pſal. 54. *Quis dabit mihi pennas ſicut columba, & volabo, & requieſcam ?* comme s'il diſoit, qui me délivrera de l'empreſſement de tant d'affaires qui m'environnent

afin que je vacque à l'unique affaire de mon salut ?

Psal. 83. *Quam dilecta tabernacula tua Domine virtutum, concupiscit & deficit anima mea in atria Domini. Quis det mihi te fratrem meum ut inveniam te foris ?*

Psal. 41. *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te Deus. Elongavi fugiens & mansi in solitudine*

Psal 41. *Sitivit anima mea ad Deum fontem vivum, quando veniam & apparebo ante faciem Dei*, ou avec Ieremie.

Ierem 9. *Quis dabit mihi diversorium in solitudine ?*

Quelle est la seconde disposition qui doit preceder la Retraite ?

C'est de la recommander instamment à N. Seigneur, par quelques ferventes prieres que l'on pourra accompagner de quelques aumônes, ou de quelques petites mortifications exterieures faites avec discretion, suivant l'avis du Directeur.

Quelle est la troisiéme disposition qui doit preceder la Retraite ?

C'est de bien former son intention la rapportant

1. A la plus grande de Dieu.

2. Pour honorer toutes les Retraites de Nostre Seigneur ; comme celle de neuf mois dans les entrailles de la Sainte Vierge, celle de quarante iours au Desert, & les autres: vnissant la Retraite qu'on a dessein

de faire aux siennes.

3. Pour connoistre ses defauts & leurs remedes particuliers, pour les détruire & les extirper du tout.

4. Pour decouvrir les desseins de Dieu sur soy, reconnoistre sa vocation, & apprendre quelle vertu il veut qu'on acquiere de pratique, chacun selon l'estat & condition à laquelle il se trouve appellé.

Quelle est la quatriéme disposition qui doit preceder la Retraite?

C'est de congedier toutes sortes d'affaires pour quelque temps; parce que Dieu n'y parlera point à nostre cœur; s'il n'est dans la solitude, c'est à dire, s'il n'est libre & dégagé.

1. De toutes les affaires domestiques ausquelles il faut donner ordre auparavant que d'entrer en Retraite.

2. De toute sorte d'estude, parce qu'on n'y doit point avoir d'autre Livre que son cœur, pour découvrir tout ce qui y est cõtenu & caché, point d'autres Livres que ceux qui seront donnez par le Directeur, qu'il faut lire plûtôt en esprit de priere avec respect, que par forme d'estude.

3. De toute affaire, méme de pieté exterieure, parce que le temps de la Retraite, est le temps de recollection & de reveüe sur les actions de pieté méme, qu'on pourroit cy-devant avoir pratiquées: or il est impossible de biẽ faire cette reveüe, si l'esprit n'est libre par le dégagement de tout

employ exterieur, & si l'on n'y prend bien garde, il n'y a point de temps où le demon tente plus subtilement qu'en celuy là, proposant quantité de belles actions de pieté à faire, à dessein de divertir & faire perdre le fruit de la Retraite.

Quelle est la cinquiéme & derniere disposition qui doit preceder la Retraite ?

C'est l'examen de conscience qu'il faudroit avoir achevé avant que d'y entrer, afin de pouvoir faire la Confession generale dés le premier, ou le 2. iour de la Retraite, ou dés la veille méme s'il se pouvoit, afin d'avoir vne plus grande liberté d'esprit pour vacquer aux autres exercices spirituels. Or pour bien faire cét Examen & Confession generale, il faudroit

1. Sçavoir de son Directeur, s'il trouve à propos qu'on la fasse de toute la vie, ou depuis la derniere Confession generale, dans laquelle on ne trouve point de defaut.

2. Demander grace à N. Seigneur pour connoistre non seulement le nombre & l'espece des pechez, mais particulierement la malice & l'enormité d'iceux, pour en concevoir plus d'horreur & de regret.

3. Prendre quelque formulaire d'examen, & le parcourir attentivement, faisant vne plus grande attention, 1. Sur les pechez de plus grande habitude. 2 Sur ceux qui sont la source des autres. 3. Sur ceux qui sont les plus scandaleux. 4. Sur ceux qui com-

battent les obligations de la condition & vocation particuliere , aufquels on ne prend prefque point garde pour l'ordinaire 5. Ne fe point rompre la tefte à chercher inutilement le nombre exact de certains pechez veniels , parce que le temps qu'on pourroit employer à cette recherche,pourroit eftre beaucoup plus vtilement employé à produire des actes de Contrition. Si neantmoins il s'en trouve quelques-vns d'attache,on en peut declarer en gros & en general l'habitude. 6. Apres l'examen achevé , s'établir fortement dans la pratique d'vne veritable & folide contrition , contrition qui comprend ces deux actes.

Le premier eft vne vive douleur des pechez commis,qui pour eftre parfaite , doit

1. Eftre interieure & cordiale.

2. Vniverfelle , c'eft a dire , de tout peché.

3. Souveraine, c'eft à dire,plus grande que de tout autre mal qui puiffe eftre.

4. Surnaturelle,c'eft à dire , excitée par quelque motif furnaturel.

Le 2. eft le ferme propos qui doit avoir ces quatre mémes qualitez de la douleur, & cõprendre outre plus vne volonté refoluë de fatisfaire à Dieu,& venger fur foyméme l'iniure qui luy a efté faite par le peché ; comme auffi de fatisfaire au prochain,fi on luy a fait tort en fes biens ou en fon honneur , & de fuyr toutes les oc-

casions dangereuses.

7. La preparation étant ainsi faite pour la confession, & pour la Retraite, on en peut donner avis au Directeur, luy demander iour pour commencer les exercices, & sçavoir de luy le temps & l'heure qu'on pourra se Confesser.

Quelles sont les dispositions concomitantes, c'est à dire, celles dans lesquelles on doit entrer pendant qu'on est en Retraite?

Il y en 5. ou 6. principales qui peuvent grandement servir pour la rendre vtile, agreable & facile.

Quelle est la premiere?

La premiere est d'ouvrir son cœur entierement au Directeur, d'abord qu'on entre dans la Retraite, si plus vtilement on ne l'avoit déja fait avant que d'y entrer, & luy faire connoistre

1. Les plus noires & les plus inveterées habitudes pour concerter avec luy des moyens de les détruire.

2 Les mauvaises inclinations & les passions les plus violentes qui predominent en nous.

3. Les plus fâcheuses & les plus ordinaires tentations dont nous sommes attaqués soit de la part du monde, du diable, ou de la chair.

4. Les bonnes habitudes, inclinations & pratiques de pieté pour reconnoistre s'il n'y a rien à redire, & apprendre de luy les moyens de bien faire toutes les actions

iournalieres, de reconnoître sa vocation & d'en accomplir dignement les obligations.

5. Toutes nos peines d'esprit, & les difficultés mêmes que nous sentirons à executer les resolutions prises & formées dans la Retraite, parce que connoissant le fond de nôtre cœur, & la disposition de nôtre ame, & ayant d'ailleurs, comme il a esté supposé, les bonnes qualitez d'un Directeur, il est plus capable de nous y servir que tout autre.

Quelle est la seconde disposition concomitante?

C'est de suivre & garder ponctuellement l'ordre prescrit par le Directeur en toutes choses. Cette ponctualité est de telle importance que souvent Dieu soustrait beaucoup de ses graces pour n'y point être fidele: parce qu'y manquer pour suivre ses propres sentimens & mouvemens, est une marque de superbe. Voila pourquoy, si ayant commencé un Exercice en son temps, on ne l'avoit achevé à l'heure qu'il en faut recommencer un autre, il vaudroit mieux laisser imparfait le premier, que ne point commencer l'autre au temps prescrit, si ce n'est que le Directeur qui en a prescrit l'ordre n'en dispense luy-méme.

Quelle est la troisiéme disposition concomitante?

C'est de prendre plaisir à perfectionner chaque Exercice: & pour s'y porter avec

plus de ferveur, serviroit beaucoup de considerer,

1. Que nous ne sommes en retraite que pour cela,& peut-estre n'aurons nous iamais plus vne telle occasion.

2. Que Dieu travaille puissamment avec nous pour perfectionner chaque Exercice, iusqu'au moins considerable de la Retraite,& nous invite à le faire sur le modele, & à l'exemple de Nostre Seigneur & des Saints, qui ont estimé tous les momens de la Retraite bien precieux, & comme les avant-couriers de l'Eternité bien-heureuse.

3. Qu'il reviendra vne grande gloire à Dieu, & à nous grand merite & recompense.

4. Que nostre bon-heur eternel est peut-estre attaché à quelque Exercice particulier de la Retraite.

Quelle est la quatriéme disposition concomitante?

C'est de s'armer d'vne grande force & d'vn grand courage,que l'on doit souvent demander à Nôtre Seigneur, qui ne manquera iamais de la donner,si par son mouvement & sa conduite on est entré dans la Retraite. Ce courage est d'autant plus necessaire, qu'il s'y rencontre grande difficulté.

1. De la part du diable,qui en ce temps plus qu'en tout autre, nous tente plus rudement en toute maniere.

2. De la part de certains Exercices qu'on y doit pratiquer, qui sont si difficiles à la nature. Par exemple, l'Oraison Mentale; dans laquelle il arrive souvent des distractions, ou des sechereſſes qui attristent grandement, & découragent beaucoup ceux qui ne sont encore accoustumez de boire au Calice de N. Seigneur.

3. De la part méme de la Retraite, qui semble étre si opposée à la nature de l'hõme, qui ayme naturellement la compagnie.

Quelle est la cinquiéme disposition concomitante?

C'est de faire tout leur poſſible pour se tenir toûjours en la presence de Dieu, pour s'encourager plus facilement à faire avec plus de plaisir & de perfection ses Exercices. Mais il faut bien prendre garde,

1. A ne point si fort bander l'imagination que l'on s'en trouve incommodé. Il suffit de temps en temps, par exemple, au commencement de chaque principale action, de faire vn acte de foy de la presence de Dieu dans la Chambre où l'on fait la Retraite.

2. A faire toûjours vn acte d'adoration pour le moins interieur, se prosternant de cœur devant la souveraine Maiesté de Dieu, toutes les fois qu'on fera vn acte de Foy, pour se remettre en sa presence.

3. Qu'vne des bonnes marques pour reconnoistre cõbien long-temps on demeure en la presence de Dieu, c'est de voir com-

bien long temps on prend plaisir à bien faire les Exercices commencez en sa presence.

Quelle est la sixiéme disposition concomitante ?

C'est de bien concerter les resolutions que l'on fait dans la Retraite, les escrire en peu de mots tous les iours , les lire à la fin avant que d'en sortir. Apres quoy il faut

1. Remercier Dieu de nous avoir amené en cette solitude pour y parler à nostre cœur,& nous y faire produire par sa grace tant de si saintes resolutions,remercier pareillement N. Seigneur , la Sainte Vierge, l'Ange Gardien,tous les SS. & notamment celuy qu'on aura choisi pour protecteur en sa Retraite.

2. Offrir à Dieu toutes les resolutions qu'on y aura prises.

3. Luy demander par l'entremise de toute la Cour celeste , grace pour les dignement & utilement pratiquer.

4. Protester tout de nouveau que l'on fera tout son possible pour les mettre en pratique & s'en acquitter comme il faut.

Quelle est la septiéme & derniere disposition concomitante?

C'est de conclurre toûjours sa Retraite par un petit ordre & reglement de vie,que l'on doit mener apres que l'on en sera sorty,reglant & arrestant ce qu'on doit faire tous les iours de sa vie,& le communiquer

au

au Directeur.

Comment est-ce que l'on peut faire ce petit reglement de vie ?

Il faut observer trois choses principales.

1. Concerter en son esprit,& arrester en suitte sur le papier l'heure qu'on pourra faire chaque Exercice de la iournée.

2. Arrester même le iour & l'heure de ce qu'on se propose de faire toutes les semaines,ou tous les mois, ou tous les ans, comme de se confesser toutes les semaines, la reveuë du mois, la Retraite annuelle.

3. Arrester pareillement la maniere de faire aux heures chaque Exercice, afin que le temps se trouve non seulement employé, mais vtilement employé.

Quelles sont les dispositions consequentes, c'est à dire, celles dans lesquelles on doit entrer apres qu'on est sorty de la Retraite ?

Il y en a cinq principales.

Quelle est la premiere ?

C'est de se bien remettre dans le train de ses affaires, estudes & occupations de l'état où l'on croit estre appellé de Dieu, & pour n'en recevoir aucun dommage en reprenant ses emplois, il importe merveilleusement,

1. De se bien donner à Dieu au sortir de la Retraite; comme si de là on s'en alloit dans les plus grands perils du monde.

2. De retrancher tout ce qu'on aura remarqué de mauvais & dangereux dans ses affaires.

3. De les faire avec plus grande liberté d'esprit, & plus d'attention qu'auparavant, & par ce moyen faire paroistre aux yeux de Dieu & des hommes, qu'on a bien travaillé dans la Retraite à vaincre ses precipitations, boutades & legeretez.

Quelle est la seconde disposition consequente?

C'est de fuyr les occasions, qui dans la Retraite auront esté iugées dangereuses. Par exemple:

1. La grande frequentation avec les femmes sans necessité.

2. La compagnie des libertins, des médisans, & des railleurs.

3. Les lieux infames ou suspets, les lieux de Comedies, & toutes autres occasions prochaines ou dangereuses à nostre égard.

Quelle est la troisiéme disposition consequente?

C'est de lire de temps en téps les resolutions prises dans la Retraite, & pour rédre cette lecture plus fructueuse, il seroit bon,

1. De prendre une heure chaque semaine, & pour le moins un demy iour chaque mois pour lire ces resolutions.

2. S'arrêter particulierement à considerer la plus importante, en faire souvent matiere d'Oraison pour la mieux concerter, & s'y établir plus fortement, ne feignant point de la repasser dans sa meditation, les mois & les années entieres, jus-

qu'à tant qu'on y ſoit bien affermy, & pour cela,

3. Prendre garde ſouvent ſi on avance ou non dans la pratique de cette reſolution particuliere. Si on avance, en remercier Dieu: ſi non, en chercher la cauſe: & dés le meſme iour y donner ordre, s'impoſant meſme quelque legere penitence, pour s'animer & s'encourager davantage.

Quelle eſt la quatriéme diſpoſition conſequente ?

C'eſt de voir de temps en temps ſon Directeur, ſelon le beſoin que l'on en peut avoir. Cette diſpoſition eſt de telle importance, que l'effet de la Retraite ne dureroit pas bien long-temps, s'il n'eſtoit ſouſtenu par cette entre-veuë, du moins pour le regard de la pluſpart des hommes qui ont grande foibleſſe pour ſe maintenir dans la perſeverante pratique du bien.

De quelle façon faut-il proceder en ces entre-veuës pour en tirer profit ?

Il faut avant toutes choſes que celuy qui ſe ſoûmet à la conduite & à la direction, ſoit puiſſamment convaincu & perſuadé de cette maxime. Que c'eſt N. Seigneur, comme à l'unique Directeur des ames, qu'il communique ſon interieur: & ſur ce fondement,

1. Concevoir une haute eſtime, & grand deſir de ces entre-veuë.

2. Afin que Dieu y preſide, & qu'il donne les lumieres neceſſaires au Directeur

pour noſtre conduite, les luy recommander en nos prieres.

3. Quand il eſt queſtion de ſe découvrir & rendre compte de l'eſtat de ſon ame, y proceder avec une grande ſincerité, perſpicuité & confiance : & enfin, ſe rendre tres fidele, docile & ponctuel à l'execution de ce qui aura eſté preſcrit.

MAXIMES FONDAMENTALES pour perſeverer.

Sur leſquelles il faut former toutes les reſolutions des Meditations.

1. AVoir toûjours une grande confiance en Dieu, & méfiance de ſoy-même, & operer ainſi ſon ſalut avec crainte: *Cum timore & tremore ſalutem veſtram operamini.*

2. Travailler ſans ceſſe pour acquerir une profonde humilité, un dégagement entier des biens, honneurs, plaiſirs, amis, &c. *Sancti eſtote, quia ego ſanctus, &c. Diſcite à me quia mitis ſum & humilis corde.*

3. Faire eſtat de ne ſe iamais deſiſter de ſes bonnes entrepriſes, de fuyr tout peché mortel & veniel deliberé : *Qui ſpernit modica, paulatim decidet.*

4. Se propoſer comme fin unique de ſa vie & de ſes actions, la pure gloire de

Dieu, *Omnia propter ſemetipſum operatus eſt Dominus.*

5. Tenir les neceſſitez corporelles, maux afflictions, affronts comme des bien faits de Dieu, & des grands aydes pour noſtre ſalut & perfection, *Beati eritis, cùm oderint vos, &c.*

6. Iamais ne paſſer vn iour ſans faire lecture devote & Oraiſon Mentale, *Sine intermiſſione orate.*

7. Avoir vn Directeur & confeſſeur atteſté, & ſe découvrir entierement à luy: *Væ ſoli, quia cùm ceciderit, &c.*

8. Regarder les fonctions de nos Ordres comme le chemin de Paradis. Faire des miracles, & omettre cela, ce n'eſt rien faire: *Euge ſerve bone & fidelis, quia in pauca fuiſti &c.*

9. Preferer toûjours ce qui eſt d'obligation à ce qui eſt de ſurerogation: *Fiat voluntas, &c.*

10 Se propoſer de marcher en la preſence de Dieu, y penſer ſouvent: *Ambula coram me & eſto perfectus.*

11. Prevoir tout ce qu'on a à faire de ſa charge, iuſques aux choſes moindres, ne ſe fier facilement aux autres pour ce regard: *Maledictus qui facit opus Dei negligenter.*

12. Reciter l'Office aux heures preſcrites par l'Egliſe autant que faire ſe pourra: *Septies in die laudem, &c.*

13. Porter toûjours la Soutane & le Sur-

plis dans l'Eglise, quand on sera arresté en un lieu où cela se pourra pratiquer, & exercer ses fonctions : *Qui erubuerit me coram hominibus, &c.*

14. Tenir les conseils des parens pour les Ordres, Offices, Benefices, &c. pour suspects, & y renoncer : *Prudentia carnis mors est.*

15. Jamais ne rien faire par routine, empressement, respects humains, mais tout avec esprit de pieté : *Si oculus tuus simplex fuerit, totum corpus tuum lucidum erit.*

16. Faire tous les iours reflexion sur sa profession avec les resolutions & bons propos : *Memores estote perpetuò vocationis vestræ.* S. Charles.

17. Ne iamais se regler sur le commun & sur ce qui se fait au monde, ou par les Ecclesiastiques peu disciplinés, mais prendre pour regle l'Eglise, les Saints Canons, & ceux qui y sont les plus conformes, *Aspice & fac secundùm exemplar, &c.*

18. Demander tous les iours à Dieu, qu'il nous fasse connoistre & aymer sa volonté & s'y arrester constamment ; *Domine, quid me vis facere?*

19. Fuyr toutes converfations inutiles & dangereuses, comme des personnes qui ayment l'oisiveté, & qui provoquent aux passe-temps illicites, aux ieux, chasse, &c. *De omni verbo otioso redditur ratio.*

20. Se souvenir tous le iours que la mortification des sens est le premier pas &

la base de toute pieté: *Qui vult venire post me, abneget semetipsum, & tollat crucem suam quotidie, & sequatur me.*

21. Faire le premier ce qu'on voudroit conseiller à autruy pour son avancement. *Medice, curà teipsum.*

22. Le plus qu'il est possible se conformer à l'ordre de l'Eglise. *Quæ à Deo sunt, ordinata sunt.*

23. Tenir vn Ecclesiastique pour perdu s'il vit selon le monde, s'il ne s'en dégage entierement & de soy-méme, & s'il se contente d'vne devotion laïque: *Cui plus datum est, plus exigetur ab eo.*

24. Faire beaucoup & depenser peu, travailler avec oubly de ses interests infatigablement: *Euge serve bone & fidelis, qui in pauca, &c.*

25. Demander tous les iours à Dieu le veritable esprit de sa profession, & la perseverance & l'amour de sa soûmission.

26. Quand vous seriez le plus sçavant, pieux & habile du monde, & que vous feriez plus de bien que tous les autres, avoüez d'autant plus vostre neant, bassesse & inutilité: *Cùm feceritis omnia, &c. quantò excelsior, eò humilia te in omnibus.*

27. Se souvenir toûjours de ces paroles de N. Seigneur, *Nemo potest duobus dominis servire, &c.* Il n'y a qu'vn chemin du Ciel pour nous, *sed arcta via est*, en chercher vn autre, c'est se tromper.

28. Vn Ecclesiastique qui a vn vray desir de se perfectionner, & de servir Dieu ne se doit pas beaucoup mettre en peine de ses necessitez corporelles, Dieu s'estant obligé d'y pourvoir : *Quando misi vos sine sacco, quid vobis defuit ? Quærite primùm Regnum Dei, & cætera adiicientur vobis.*



PRATIQUE

DE CHAQUE EXERCICE

en particulier conforme aux instructions données, dans les conduites cy-dessus.

PRATIQUE

Pour l'Oraison Mentale.

Presence de Dieu.

Dites de cœur.

IE crois, ô mon Dieu, que vous estes icy present, que vous penetrez le profond de mon cœur, pour y operer vôtre gloire & la sanctification de mon ame, vous me voyez, m'écoutez, & considerez tous les mouvemens de mon ame, & les postures & humiliations de mon corps : car vostre Majesté l'a dit, ie m'en réjoüys de tout mon cœur, & vous en remercie.

Invocation.

O mon Seigneur, vous voyez que ie

n'ay de moy que l'ignorance, la miſere & le peché, quelle effronterie ſera ce d'oſer aborder voſtre Majeſté, ſi elle ne me previent de ſes miſericordes? Ie vous demande donc, avec toutes les ſoûmiſſions poſſibles, la lumiere & la grace de vous connoiſtre & de me connoiſtre, de vous aymer & me confondre devant voſtre divine face, ie ne merite que le rebut : mais i'ay confiance en vos bontez, ie deſavouë toutes les diſtractions & productions de la nature & de mon propre eſprit, pour entrer dans les diſpoſitions de Ieſus-Chriſt priant Dieu ſon Pere, & dans ſes divines lumiere, *Fiat in me, & de me Domine Ieſu, ſi ut ſcis & ſicut vis.*

Propoſition du ſujet.

Si le ſujet eſt ſenſible, & contient pluſieurs inſtructions ou veritez : Il faut en choiſir une plus propre à nous toucher, & plus opposée au vice qui predomine en nous: Par exemple. En la Nativité de Nôtre Seigneur, on peut conſiderer la pauvreté, la patience, le meſpris du monde, la mortification des ſens, l'humilité, &c. Il faut faire choix d'une de ces vertus, & s'y appliquer, voyant comme elle y eſt pratiquée, & la neceſſité de l'imiter.

Choiſiſſez un eſtat particulier. Faites mon Seigneur, que ie ſois en vôtre preſence avec la docilité d'un vray diſciple, ou bien : ie ſuis ce pauvre criminel, ce ſuperbe, ce mendiant, cét aveugle, &c. ſelon le ſujet choiſi.

Sur cette verité ou vertu on fait les actes de Foy, d'adoration,d'amour,de remerciement,de reflexion & componction, d'offrande,de demande,disant de cœur au sujet proposé.

Foy.

Ie crois,mon Seigneur Iesus, que vous qui estes la verité & sagesse eternelle,avez proferé ces paroles, donné tel exemple, pratiqué telle vertu ; vostre Majesté l'a dit & l'a pratiqué, ô ie le crois de tout mon cœur, par vostre grace, malgré tout les raisonnemens & sentimens de ma nature corrompuë, fortifiez moy ie vous prie dans cette croyance. Redoublez les actes de foy, sur l'excellence & sur la necessité d'imiter cette vertu, considerez les circonstances du mystere, ou du maistre qui enseigne cette verité, & donne cet exemple ; *v.g.* qui est-ce qui l'a dit, ou pourquoy, à qui, quand, &c. dans cette lumiere de foy,

Adoration.

O grand Dieu, i'adore de tout mon cœur vostre Majesté, preschant ces paroles,& les pratiquant, i'adore les pensées & les desseins qu'elle avoit de me donner en ce iour la grace de les connoistre par la Foy pour les pratiquer. Ie vous offre les adorations & les respects de vostre sainte Mere,de tous vos SS. Anges,de vos Saints & de toutes les creatures pendant toute l'eternité,afin que vos lumieres fassent vne

puissante impression sur mon esprit. *Subditus fiat omnis mundus Deo.*

Amour.

O Dieu de misericorde que vous estes aymable, & que ie suis obligé de vous aymer, de ce que vous daignez avoir des pensées & des desseins de paix, d'amour, pour vne creature si ingrate comme ie suis. Que n'ay ie donc, mon Dieu, vne infinité de cœurs embrasez d'autant d'amour que tous les Saints & les Anges en ont iamais eû & en auront pour vous dans toute l'étenduë de l'eternité? Ie vous offre l'amour infiny que vous avez pour vous méme, pour satisfaire selon mon possible maintenant & à chaque instant de l'eternité, à l'obligation que i'ay à vos bontez, pour les graces que vostre majesté m'a fait aujourd'huy.

Remerciement.

O mon Seigneur, soyez à iamais beny, loüé, & remercié, par toutes les creatures de tous les bien-faits generaux & particuliers dont ie vous suis redevable; mais specialemēt de ce que vostre bonté daigne aujourd'huy m'enseigner les moyens de vous connoistre, vous aymer & servir, & pour vous plaire en toutes choses. O sainte Vierge, ma bonne Mere, aymez, loüez, benissez à iamais, mon Iesus vostre Fils, pour moy, ô Saints Anges, tous les Saints & Saintes de Paradis, toutes les creatures, remerciez mon Dieu pour moy, *Be-*

nedicite omnia opera Domini Domino Enfin, mon Dieu, ie vous offre à tout iamais des sacrifices infinis en reconnoissance de tous ces biens, & de tous ceux dont vos creatures vous sont redevables, afin que vous soyez infiniment loüé & remercié par vous-méme.

Reflexion.

Il faut faire vne application & voir quel rapport il y a de cette verité enseignée par Nostre Seigneur avec nostre vie, de quelle maniere nous l'avons pratiquée cy devant, & la pratiquons aujourd'huy, quel progrez nous y avons fait, & à quoy il a tenu que nous n'ayons acquis telle vertu. Cela se fait briévement par vne veuë generale sur toute la vie passée, & l'estat present qu'il faut toûjours regarder comme tres-éloigné du point de vertu auquel nous devons tendre, selon le dessein de N Seigneur. Et il faut que cette Reflexion sur nous mémes se fasse en cette maniere, ou autre semblable, pour entrer, dans la connoissance & dans la haine de nous méme, qui est vne des fins de la Meditation.

Hé bien, mon ame, de quelle maniere as-tu escouté & pratiqué cette humilité de Iesus-Christ : as tu esté humble dans tes pensées, dans tes paroles, dans tes actions; n'as-tu pas souvent méprisé les semonces que Dieu t'a fait de le vouloir écouter & imiter ? combien de vanité & de presomption dans tes pensées ? combien d'ar-

rogance dans tes paroles? combien de déreglement en tes actions? Quelle estime ne fais-tu pas de toy mesme & de ton esprit? quel mépris de ton prochain? O que le Ciel n'est pas plus éloigné de la terre, que les pensées, & les pratiques d'humilité de Iesus-Christ sont éloignées des tiennes.

Contrition.

Cela est veritable, ô mon Sauveur, & ie ne puis le nier; ie confesse ma misere à la face de vostre Majesté, mais ie vous prie, par les merites de vos playes sacrées, & de vos humiliations, donnez-moy part à ce saint zele que vous avez de confondre, détruire & aneantir cét esprit d'orgueil, qui iusques à present a regné dans mon ame; ie le déteste, parce qu'il vous déplaist, & ie desavouë pour iamais tous ces mouvemens, parce qu'ils combattent vos desseins, & empéchent que ie ne sois entierement à vous. C'est pourquoy, comme ie suis la misere mesme, afin d'amander ma vie,

Resolution par maniere d'Offrande.

Ie m'abandonne entierement à [illegible] conduite, pour n'vser desormais de[illegible] sances de mon corps & de mon a[illegible] ma liberté que par vos ordres, [illegible] mouvement de vostre esprit [illegible] & regnez en moy, afin qu[illegible] telles [illegible] présen[illegible]

roles de vanité ou de jactance, telle pensée, telles actions de superbe, & proferant de cœur telles paroles de douceur & de charité, me proposant telles pensées de mõneant, 12 15.20.30.50. fois aujourd'huy, pratiquant telles actions humiliantes, en telles occasions, par le seul desir de vous plaire, & d'adorer en cela les pareilles humiliations que vous avez pratiquées çà bas en terre, en tel & tel rencontre : Par exemple lavant les pieds à vos Apostres, &c.

Demande.

Je demande, mon Seigneur, que toutes mes delices en ce monde, soient de vous pouvoir imiter en vos humiliations, afin que ie sois fidele disciple de vôtre Majesté, & que ie sois un instrument de vôtre gloire eternellement, par le volontaire aneantissement de moy-mesme devant vostre face.

CONCLUSION E[...]
Bouquet Spirituel.

Action [...] graces

MOn Dieu [...]
saintes p[...]
lutions don[...]
éclaircir & [...] e
que mes [...] i-
merite [...] ix,
graces [...] eur.
[...] on le

Offrande.

Je vous offre donc toutes ces pensées, affections & resolutions, afin qu'en veüe de la Mort & Passion de Iesus Christ mon Sauveur, elles soient efficaces pour éclairer mon esprit en ce iour en tout ce que ie feray & entreprendray, pour échauffer mon cœur au desir de la perfection, & fortifier toutes mes puissances en l'execution des saintes resolutions que i'ay conceuës par le secours de vostre grace.

Donnez mon Dieu, la méme grace à tous les hommes, à tous les Chrestiens, à tous les Ecclesiastiques, à tous mes Confreres presens & absens, & particulierement à tel (qui sera la personne pour qui on voudra prier en particulier) afin qu'à la faveur de vos misericordes nous vous soyons fidels, Sainte Vierge, Saint Joseph, Saint Denys, Saint Charles, Saint Nicolas, Sainte Catherine : mon Saint Patron, mon bon Ange, & tous les Anges du Paradis : Impetrez nous cette grace pour la gloire de celuy que vous aymés, servez & adorez en esprit & en verité à tout iamais.

Bouquet spirituel.

Dire souvent de cœur ou de bouche ces paroles ou semblables ; mais avec attendrissement de cœur : *Iesu mitis & humilis corde, miserere mei*

On peut tirer le Bouquet des Litanies de N. Seigneur, où de l'Evangile.

POVR L'EXAMEN.

REgardez par la Foy la divine Majesté en vous méme, connoissant, detestant, iugeant, condamnant, punissant vos pechez iusques au moindre.

Apres, en esprit de criminel, dites luy: O Dieu de mon ame, Iuge de tous les hommes! Ie vous adore en cette qualité. Vous voyez vn criminel infame prosterné aux pieds de vostre misericorde; ie suis coûpable & ne le connois pas: mais cóme vostre bonté me donne le desir d'amander ma vie: ie luy demande par les merites de mon Sauveur Iesus-Christ, vn rayon de cette lumiere, par laquelle à l'heure de ma mort ie verray parfaitement tous les desordres de ma vie. Faites, ô mon Dieu! que ie me iuge & me condamne moy-méme, & que ie souffre avec vn veritable esprit de penitence les punitions tres equitables dont vous voudrez châtier mes crimes en ce monde, pour me faire iouyr en l'autre des douceurs de vos misericordes: ie les adore, les accepte, & les veux souffrir de tout mon cœur, en vnion des satisfactions infinies de Iesus Christ, duquel ie vous offre dés maintenant l'aversion infinie qu'il avoit de mes pechez sur la Croix, pour suppléer aux défauts de ma douleur.

Examinez en suitte les fautes selon le

iugement & lumiere de Dieu, non selon la vostre. Pesez les fautes iournalieres, & qu'on estime peu, au poids du Sanctuaire: sur tout, celles qui sont déliberées, d'attache, mortelles de leur genre, de mauvais exemple, en pensées, paroles, œuvres, & omissions.

POUR L'OFFICE DIVIN.

MOn Seigneur & mon Dieu, ie sçay bien qu'il n'appartient pas à vn pecheur comme moy de chanter vos loüanges. *Quia non est speciosa laus in ore peccatoris:* mais puisque vous voulez bien par vostre grande misericorde m'admettre à cét exercice Angelique, ie desire l'accomplir de toutes les affections de mon ame, en vnion de l'attention parfaite, & de sa profonde reverence avec laquelle vous a prié & loüé N. Seigneur Iesus-Christ en terre. Remplissez, ie vous prie, mon cœur de devotion & de ferveur, & me donnez la grace de conserver vne grande attention & recueillement d'esprit. Ie desvaouë dés maintenant toutes les distractions qui me pourront arriver, protestant de n'y vouloir donner aucun consentement. Sainte Vierge, mes Saints Patrons, tous les Saints Anges, demandez cette grace pour moy.

Au retour de l'Office, lors qu'on a esté à l'Eglise.

Seigneur mon Dieu, ayez agreable cét Office que ie viens de chanter à vôtre eternelle loüange. Je vous prie de recevoir toutes les Oraisons que vous a iamais fait Nôtre Seigneur Iesus Christ, en supplément & satisfaction des défauts que i'y ay commis; & que tout soit à vostre plus grande gloire, & pour le bien de mon ame.

POUR LA COMMUNION, avant que de s'approcher de la Table.

MOn Seigneur Iesus, ie suis un tres-abominable pecheur, tres-indigne de vous recevoir, mais vostre bonté daigne bien m'y convier, nonobstant mes offenses. Qui suis-ie pour ne pas obeyr à vôtre Majesté? ie m'approcheray donc en esprit (*si communio sit tantùm spiritualis*) de vôtre Table, mon Seigneur, afin que vous soyez en moy tout ce que vous y devez estre, que vous me changiez en vous, que vous detruisiez dans moy tout ce qui y est de moy, le regne du peché, la rebellion de la chair, y faisant une exacte iustice, crucifiant le vieil homme, y établissant vôtre Royaume, y détruisant notamment N. telles imperfections, afin que vous y preniez possession de vos dons, & que ie n'use de

vos biens & de vos talens que pour vous, selon vos desseins, pour obeir au desir que vous avez de vous offrir à vostre Pere en Sacrifice sur l'Autel de mon cœur. Enfin, mon Seigneur, vous sçavez ma foiblesse, c'est pour y trouver vne force divine, avec laquelle i'agisse & patisse dans vostre disposition à vostre gloire.

Amen Veni Domine Iesu, veni, veni. Quis det vt citò venias in cor meum, & inebries illud? S. August.

Apres la Communion.

Apres la Communion ne priez pas vocalement, si vous n'y estes obligez. Regardez Nostre Seigneur en vous mémes : faites comme cy-dessus les actes de foy, d'adoration, d'amour, d'actions de grace, de repentance, d'abandon de vous mémes, de conformité en toutes choses à son bon plaisir. Servez vous de ces paroles ou semblables, proferées mentalement.

Iesus mon Seigneur, vous estes le Dieu de mon cœur, ie crois trés-fermement que vous estes en moy selon vostre divinité & selon vostre sacrée humanité : car vous l'avés dit, ô mon Dieu! dans quel point d'aneantissement dois ie estre reduit en la presence de vostre Majesté? quelle temerité à vn pecheur abominable de recevoir son Dieu avec si peu de preparation? pardonnez moy mon Dieu, vostre bonté m'a convié à vous recevoir, afin que i'apprenne à vous aymer efficacement & tres-

intimement par la vertu de vostre presence: ie vous adore donc avec tous les sentimés d'humilité & d'abbaissemét, que peut une pure creature: i'adore tous vos desseins sur moy, quels qu'ils puissent estre: ie renonce à moy-même & à mes inclinations pour vous aymer vniquement & vous laisser un empire absolu sur moy-mesme, sur ma vie, mes pensées, paroles, œuvres, actions, desseins, vie, mort, temps, eternité, & que ie sois un instrument de vostre gloire desormais, comme vous avez voulu que ie sois l'obiet de vos misericordes en vous donnant à moy. Possedez donc, mon Seigneur, ce cœur que vous daignez visiter: vivez, regnez, agissez, patissez en luy; accomplissez-y tous vos desseins. Domtez, mon Dieu, toutes mes passions rebelles aux loix de vostre amour, aneantissez mes inclinations, mes lumieres, mon amour propre. Que vostre Foy, vos maximes soient ma guide & vôtre amour tout mon partage, & dans ce monde, & dans l'eternité; que tous vos Saints & tous vos Anges vous benissent pour moy. Benissez-vous vous même pour moy & en moy, puisque vous n'estes dignement loüé que pour vous-même. Ainsi, mon Seigneur, faites en moy ce que vous estes venu faire; establissez-y une humilité tres parfaite, une obeyssance, foy, amour tres-ardent, par les merites des mémes vertus dont vous me donnez un si rare exemple en ce

Sacrement, afin que ie vous benisse à iamais. Amen.

Pour la Communion spirituelle.

Entendant la Messe, ou même en tout autre temps, à toute heure, en tout lieu, dites du fond du cœur.

O Dieu de mon ame ! par cét amour infiny qui vous a obligé de vous donner à nous au tres-Saint Sacrement, appliquez-moy les fruits de vostre douloureuse Passion, par la vertu du tres-saint Sacrement. *Ou bien* : Loüé soit le tres-saint Sacrement de l'Autel : Quand sera-ce, mon Seigneur, que mon ame sera unie à vous & rassasiée du tres-saint Sacrement, afin que vostre mort soit vtile à mon ame : *Sitivit anima mea ad Deum fontem vivum &c.*

POUR LA CONFESSION.

MOn Seigneur Iesus Christ, ie crois fermement que vous estes mon Iuge, & que ie suis criminel de leze Majesté devant vous. I'adore de tout mon cœur & ie me soûmets absolument à la puissance que vous avez de me iuger. C'est pourquoy ie confesse mes fautes aux pieds de vostre Majesté, afin que le peché qui est vostre ennemy, n'empéche pas vôtre regne en mó ame. Ie le deteste tel qu'il soit, parce qu'il vous déplaist. Ie me donne à vous, mon Seigneur, afin d'entrer dans vos lumieres,

pour les connoître, & de m'en accuser ainsi que vous le desirez. Je me donne à vous pour entrer dans la haine que vous avez du peché & de moy même, entant que pecheur. Ie merite mille morts & Enfers, pour tous les pechez de ma vie, & i'accepte de tout mon cœur toutes les punitions que vous en voudrez faire sur moy en ce monde & en l'autre, afin de satisfaire à vostre Iustice ; enfin, mon Dieu, ie renonce de tout mon cœur au demon, au monde, aux vanitez, à mes inclinations, à mon amour propre, & ie me donne à vous; prosterné aux pieds de vostre misericorde, pour m'accuser de mes fautes, avec toutes les dispositions & intentions que vous desirez de moy, afin d'établir vostre Royaume en moy, & obtenir le pardon de mes pechez que i'espere par les merites de vostre Mort & Passion.

Pour la Confession spirituelle.

Il faut devant le S. Sacrement faire la pratique cy-dessus aux pieds de Iesus-Christ Souverain Prêtre, l'adorant comme tel, &c. & ce devant que d'aller au Sacrement de Penitence, ou devant la Messe.

MANIERE DE FAIRE LE *Memento* devant la Sainte Messe, de diriger son intention, & d'appliquer le fruit du Sacrifice aux personnes pour qui l'on celebre, prise sur cette formule receuë & authorisée de l'Eglise, *Ego volo Missam celebrare.*

Hanc oratione recitantibus ante Missæ celebrationem Gregor. XIII. 30. dierum indulgentiã concessit. Ego.

Acte d'humilité.

SOuveraine & adorable Majesté, tres-sainte & tres individuë Trinité, voicy une pauvre & chetive creature, tres-inutile & miserable pecheur qui vient se prosterner aux pieds de vostre Grandeur, pour vous rendre par le saint Sacrifice de la Messe qu'il desire vous offrir, le culte de latrie qui est dû à vous seul. Ie reconnois, ô mon Dieu, que ie suis tres-indigne de m'approcher de vous, & que bien loin de meriter cette grace, les pechez dont ie me sens coûpable en toute ma vie passée, & ceux que ie commets encore tous les iours, demanderoient plûtôt des châtimens & des punitions que des nouvelles faveurs : mais ce qui me console & qui me donne de la hardiesse, c'est que ie n'y viens point en mon nom, mais comme Ambassadeur deputé de la part de vostre sainte Eglise,

Eglise, & comme Ministre de mon Seigneur Iesus-Christ. Regardez donc, s'il vous plaît, ô Pere Eternel, non pas à moy qui ne suis rien que peché & malice, mais à vostre cher Fils qui est la pureté & l'innocence mesme. C'est en vnion de ses diuines intentions que ie desire vous offrir ce Sacrifice. Diuin Iesus, ie vous adore dãs toutes vos saintes dispositions d'hostie viuante & viuifiante. Ie vous reconnois comme le premier & le souverain Prestre, dont nous ne sommes que les ministres, les instrumens & les Vicaires en terre. Faites moy part s'il vous plaist, de vostre sanctification, du zele que vous auiez pour la gloire de vostre Pere, & des sentimens de charité que vous auiez pour le prochain, lors que vous vous offrites vous-méme en Sacrifice à l'arbre de la Croix. Reuestez-moy exterieurement de vos vertus avant que ie me reueste à l'exterieur de vos habits. Donnez moy de l'horreur de moy-mesme en qualité de pecheur. Ie deteste de bon cœur, ô mon Dieu, tous les desordres de ma vie passée. *Ne reminiscaris Domine delicta nostra, &c.* (s'étendre sur les actes de contrition.)

Volo Missam celebrare & cõficere corpus & sanguinem Domini N. I. C.

Vnion à Iesus-Chr. en Croix.

Pureté de conscience.

Acte de Contrition.

Ie renõce à tout respect humain & à tout interest particulier, pour faire cette action dans le dessein purement de vous plaire, & de vous glorifier souverainemẽt selon les intentions de la sainte Eglise Catholique, Apostolique & Romaine. C'est vous qui

Pureté d'intention.

Iuxta ritũ sãctæ Ro-

manæ Ecclesiæ.

Acte de Foy.

vous immolez tous les iours par les mains de vos Preſtres, & ce que vous avez fait une fois à la Croix, tout couvert de vôtre Sang, vous le renouvellez à tous momens dans l'Egliſe d'une façon non ſanglante. C'eſt vous qui eſtes encore le premier Sacrificateur, la Victime & l'Autel inviſible, c'eſt vôtre Corps & vôtre Sang qui y ſont immolés. O Dieu, que d'obligation nous avons à vôtre bonté infinie! d'avoir laiſsé à voſtre Egliſe un témoignage ſi ſignalé de voſtre amour ſur la fin de voſtre vie, de luy avoir donné le pouvoir de produire tous les iours & d'offrir à l'Autel par les Miniſtres voſtre chair adorable & voſtre Sang tres-precieux. Mais quelle obligation vous ay-ie en mon particulier, de m'avoir admis en ce nombre, & fait participant de ce pouvoir redoutable par le caractere de mon ordination? Il eſt vray, mon Seigneur, que les mains qui ſont employées à ce ſaint miniſtere, que la langue qui prononce ces paroles, & l'ame qui reçoit ce divin eſprit devroient eſtre plus pures que les rayons du Soleil; mais la ſainteté de cette même Hoſtie ſuppléera, s'il vous plaiſt, au défaut de la mienne. Son humilité m'obtiendra le pardon de mon orgueil & de mes vanitez: & ſa charité infinie, couvrira le nombre ſans nombre de mes défauts & de mes imperfections.

Actions de graces pour l'Egliſe en general.

Actions de graces particulieres.

Actes d'adoration.

Recevez donc, tres ſainte & tres-Auguſte Trinité, Pere, & Fils, & ſaint Eſprit,

un ſeul Dieu que i'adore en trois Perſonnes;ce Sacrifice que ie vous offre pour les fins que vous l'avez inſtitué. Ad laudē omnipotētis Dei.

Recevez-le 1. mon Dieu,pour une proteſtation ſolemnelle de la dépendance infinie que nous avons de voſtre Grandeur & Majeſté. Ie vous l'offre pour honorer toutes vos divines perfections & tous vos attributs adorables, & notamment pour reconnoiſtre le Souverain Domaine, que vous avez ſur toutes les creatures, & ſur moy en particulier, en qualité de premier principe, de ſouverain Seigneur & de fin derniere de toutes choſes. *Ces paroles cōprennēt les 4. fins du Sacrifice.* *1. Fin. l'hōneur & hommage ſouverain qui eſt deu à Dieu.*

Recevés-le ſecondement en action de graces de tous les biēs que vous nous avez fait de nature & de grace: vous nous avez aymé de toute eternité; vous nous avez creés à voſtre image & ſemblance, vous avez produit une infinité de creatures pour noſtre vſage; vous nous avez donné vos Anges pour nous ſervir de guide. Mais qu'eſt-ce que tout cela en comparaiſon des biens ſurnaturels? vous nous avez deſtinez à la gloire eternelle,& pour arriver-là, vous avez bien voulu deſcendre du Ciel en terre, mon Sauveur Ieſus-Chriſt, vous reveſtir de noſtre nature, & répandre tout voſtre Sang pour nous retirer du peché & de l'Enfer,vous avez inſtitué les Sacremēs pour nous unir, incorporer & identifier avec vous; vous nous avez fait naître au temps de l'Egliſe Chrètienne, & de parens *2. Fin. du Sacrifice. la recōnoiſsāce que nous devons à Dieu, pour tous ſes biē faits de nature & de grace.*

Chrestiens, vous nous repaissez tous les iours de vostre precieux Corps & Sang en la tres-saincte Eucharistie, vous nous avez si souvent tolerez dans nos iniquitez; & attendus à penitence: vous nous avez preservez d'une infinité de maux : Mais si ie descéds aux graces particulieres que vous m'avez faites, vous m'avez appellé à l'estat Ecclesiastique, dans une Communauté, &c. (*icy faire le denombrement des graces particulieres.*) Enfin, nous sommes tellement remplis de vos biens, que de quelque côté que nous nous tourniõs, nous ne voyons que les faveurs & les effets de vostre divin amour. *Quid retribuam Domino pro omnibus quæ retribuit mihi?* Mon Dieu, de moy-mesme i'advouë que ie n'ay rien, mais vous avez trouvé un admirable secret de nous enrichir de vos tresors, vous donnant à nous au saint Sacrifice de la Messe, afin que nous puissions vous offrir à vôtre Pere Eternel pour tous les biés qu'il nous a fait par vous, & accomplir excellemment par ce moyen la Loy de gratitude : *Calicem salutaris accipiam, & nomen Domini invocabo.* Recevez donc, ô Pere Eternel, en action de graces de tous vos biens connus & inconnus, ce Fils unique que vous cherissez tant, mon Sauveur Iesus-Christ: ie vous l'offre non seulement comme une reconnoissance de tous ceux que nous avõs receus en nôtre particulier, mais encore en remerciement des faveurs

Totius que curia triũphantu.

immenſes que vous avez fait à la tres glorieuſe Vierge Marie noſtre Patrone & nôtre Advocate, à mon ſaint Ange Gardien, à mes Saints Patrons, à tous les Saints & Saintes de Paradis, & notamment à N. ou N. dont nous faiſons aujourd'huy la Feſte.

Troiſiéme fin du ſacrifice: L'expiation & propitiation des pechez.

Recevez le troiſiemement en ſatisfaction de tous les pechez qui ſe font dans le monde, & des miens particuliers: Vous voyez ô mon Dieu, les deſordres de ma vie paſsée, ma conſcience me reproche ſans ceſſe les crimes que i'ay commis: & ie demeure confus de voir qu'à tous momens ie m'oppoſe encore tous les iours par mes ſenſualitez & ma malice à vos divines inſpirations. Ie n'ay point dequoy, ô Divine Iuſtice, vous ſatisfaire pour tant d'infidelitez, *Si iniquitates obſervaveris Domine, Domine quis ſuſtinebit?* Mais vous nous avés laiſsé vn remede pour ſupléer à nôtre indigence, c'eſt le Sang tres precieux de voſtre Fils qui eſt offert ſur nos Autels, & qui eſt vn payement plus que ſuffiſant pour effacer tous les pechez de tout les hômes enſemble. C'eſt en cette Hoſtie que ie mets toute ma confiance, & c'eſt en veuë de cét Agneau immaculé que i'eſpere que vous me pardonnerés mes pechez quant à la coulpe & quant à la peine. *Reſpice igitur in faciem Chriſti tui*

Ie vous offre enfin, mon Seigneur, ce divin Sacrifice, pour impetrer & obtenir

Sacrifice. — L'impetratiõ de toute sorte de biens.

de vous tous les biẽs de l'ame & du corps, temporels & eternels, vous connoissez nos besoins, vous voyez nos necessitez, accordez aux prieres de Nostre Seigneur Iesus-Christ, ce que nous ne meritõs pas de nous mémes; c'est luy qui prie pour nous sur nos Autels, en vous representant les merites de sa vie & de sa mort. *Ipse interpellat pro nobis*. C'est en son nom que l'Eglise son Epouse vous presente en ce temps ses requestes : c'est aussi en vnion de ses divines prieres que ie vous addresse maintenant les miennes en toute humilité. Ne m'econduisez pas s'il vous plaist, ô mon Dieu : *In te Domine speravi, non confundar in æternum.* Ce que ie vous demande n'est que pour vous glorifier davantage.

Ad vtilitatem meam.

Donnez moy la grace d'éviter tout peché, de vaincre mes passions, principalement (*celle qui nous fait plus de peine, &c.*) & de pratiquer les vertus sortables à mon estat. Faites que ie ne vive plus en moy-méme, ie n'agisse & ne parle plus selon les sentimens du monde & du vieil homme: mais que ie puisse estre tout entier aneanty & transporté en vous. *Da mihi Domine in proposito constantiam, auge in me fidem, spem, charitatem paupertatem, castitatem, obedientiam & reliquas virtutes statui meo necessarias. Da mihi de te sentire ut debeo, & pro amore tuo terrena omnia fastidire. Aufer à me quidquid oculis maiestatis tuæ displicet, & qualem me esse deside-*

res quia solus id potes, esse concede.

Mais parce que vous avez voulu que ie tienne icy, quoy que tres indigne, la place d'vne personne deleguée de tout le peuple vers vostre sacrée Majesté ; Souffrez que ie vous represente les merites infinis de mon Seigneur Iesus-Christ, (que vous avez fait nôtres par don irrevocable) pour tous les besoins de l'Eglise militante. Et 1. pour la personne pour qui i'ay dessein de celebrer aujourd'huy à laquelle je desire appliquer tout le fruit du Sacrifice, qui peut & qui luy doit estre appliqué selon vos desseins, & selon que vous connoissez luy estre necessaire ou profitable, vous suppliant en son nom d'agréer ce Sacrifice, comme vne protestation de la soûmission qu'elle vous fait de soy-méme & de tout ce qu'elle a, comme vne action de graces pour tous les biens qu'elle a receus de vous, spirituels ou temporels, comme vne satisfaction tres-ample pour ses pechez, & comme vn moyen tres-efficace pour obtenir les choses qui luy sont necessaires, tant pour la vie presente que pour la vie future. Et particulierement (*icy exposer l'intention de la personne pour qui on dit la Messe, avec les precautions cottées au* 8. *Exercice* ; fol. 59. *Ou si c'est vne personne defunte, demander pour elle le soulagement ou la delivrance des peines du Purgatoire ; & appliquer à cette fin le fruit du Sacrifice, en cas qu'elle en soit capable.*)

* *Totius que Curia militantis.*

Regardez en suite aux necessitez de l'Eglise vostre tres-chere Epouse, envoyez en vostre vigne des Hommes Apostoliques pour planter la Religion Chrestienne où elle n'est pas connuë, pour la cultiver où elle est establie, & pour la relever où elle est abbatuë. Eclairez les Infideles, extirpez les heresies, étouffez les schismes.

Souvenez vous de tous les ordres Ecclesiastiques, Seculier & Regulier. Donnez au Souverain Pontife, à tous les Prelats de l'Eglise, aux Pasteurs, aux Predicateurs, aux Confesseurs, & à toutes les personnes employées dans les ministeres Ecclesiastiques, l'abondance de vostre sainte grace pour faire estime de leurs emplois, & pour s'en acquitter avec fidelité, pour faire mespris du monde, pour estre d'exemple au peuple, & en un mot des ouvriers inconfusibles & irreprochables en leur vie & en leur doctrine.

Dans le denombrement des personnes, il faut suivre a pratique de l'Eglise, dans les Prônes des Dimanches.

Iettez les yeux de vostre misericorde sur toutes les Communautez & les Seminaires Ecclesiastiques, répandus dans les Provinces Chrestiennes : Faites que la discipline y soit gardée & maintenuë, & donnez à tous ceux que vous y avez appellez jusqu'au dernier tonsuré, l'esprit & la perfection chacun de leur vocation.

Donnez la grace à tous les Religieux & Religieuses, de vivre conformément à leur profession, & d'observer parfaitement les vœux qu'ils ont embrassez.

Ie vous ſupplie auſſi pour tout l'eſtat Laïc & Seculier, & pour tous ceux qui le compoſent, & notamment pour les Roys & les Princes Souverains, & en particulier pour noſtre Roy Tres-Chreſtien; à ce qu'il puiſſe ſi bien conduire l'Eſtat, & gouverner le Royaume, que nous puiſſions vivre en paix ſous ſon obeyſſance.

Pour tous les Magiſtrats, les Iuges, & les perſonnes mariées, de quelque eſtat ou condition qu'ils ſoient. Pour les Vierges, les Vefves & les Orphelins, & generalement pour toutes les perſonnes captives, affligées & deſolées.

Præſta Domine virginibus caſtitatem, Deo dicatis continentiam, coniugatis ſanctimoniam, pænitentibus indulgentiam, viduis & orphanis ſuſtentationem, pauperibus protectionem, parturientibus felicem partus exitum, peregrinantibus reditum, navigantibus in portum redire ſalutis, optimis vt in bonitate conſiſtant, bonis, & mediocribus vt meliores fiant, pravè agentibus, ac delinquentibus vt citò ſe corrigant. Offero etiam divinæ pietati tuæ omnes ægrotos, tentatos, tribulatos & in aliqua neceßitate conſtitutos, vt eis pro miſericordia tua infinita ſubvenias, prout ad illorum ſalutem, & gloriam tuam expedit.

Ie vous ſupplie encor pour tous mes amis & bien-facteurs, ſpirituels & temporels, & ceux à qui ie ſuis en quelque façon que ce ſoit obligé, pour ceux qui ſont ſpe-

cialement sous ma conduite, notamment N. N. pour ceux à qui i'ay fait autresfois quelque iniure, à qui i'ay donné mauvais exemple, & causé quelque tort. I'adjoûte de plus à vostre exemple, ô mon Iesus, pour mes ennemis communs ou particuliers, qu'il vous plaise leur pardonner, & leur rendre du bien pour le mal qu'ils me veulent.

Ie vous recommande en particulier, tous mes parens selon la chair (*il y faut faire mentiō de ses pere, mere, freres, & sœurs, &c.*) & tous ceux enfin pour qui ie suis obligé de prier, & pour qui vous voulez que ie prie, pour ceux qui se souvienent de moy en leurs prieres, & pour ceux qui se sont recommandez aux miennes en general & en particulier, & pour l'heureux succez & l'amplification de la Sainte Eglise Catholique Apostolique & Romaine.

Pro omnibus qui se cōmendaverūt orationibus meis in genere & specie & pro felici statu Sācta Romana Ecclesia.

Ce que ie vous demande pour eux & pour moy, ô mon Dieu, c'est le Royaume de vostre grace dans nos ames, la joye & le repos de la conscience, vn amandement sincere & veritable de nostre vie, le temps pour faire penitence, la grace & la consolation du Saint Esprit, & la perseverance finale dans les bonnes œuvres. Ainsi soit-il.

Gaudium cū pace, emendationem vita, spatium

Observation sur le Memento.

Quelques vns trouveront peut-estre cette maniere de faire le *Memento* vn peu longue, mais trois ou quatre choses ont obligé à cela 1. La premiere a esté pour

donner par ce moyen quelque connoissance aux Prêtres des fins pour lesquelles ils doivent celebrer : des preparations qu'ils doivent apporter pour se rendre dignes des effects du Sacrifice, & la maniere d'en appliquer le fruit à ceux pour qui ils sont obligez de celebrer, à quoy souvent ils ne font point assez grande attention. La 2. a esté la devotion de plusieurs; lesquels s'ils ne peuvent tous les iours faire cette priere, au moins la feront-ils de fois à autres, selon le loisir & la commodité qu'ils peuvent avoir, & sur tout les Dimanches & aux bonnes Festes de l'année. La troisiéme a esté pour donner une pratique du huitiéme Exercice des conduites cy-dessus comme de tous les autres, & faire voir que le *Memento* consiste en ces trois choses principales : Premierement, à offrir le Sacrifice à Dieu pour les quatre fins cy-dessus expliquées. Secondement à en appliquer le fruit à qui on est obligé par iustice ou par charité, se souvenir au moins en gros & en general de toutes les choses, & des personnes pour lesquelles nous devons prier dans la sainte Messe, conformément à ce que fait l'Eglise dans le Prône des Dimanches, qui est le modele veritable du *Memento* que nous avons à faire. Adjoûtez à cecy, qu'il n'est pas necessaire de faire ce *Memento* immediatement devant la Messe ; mais qu'on le peut faire dez le soir precedent. Si toutes ces

veram pœnitentiam, gratiam & consolationem S. Spiritus, perseverantiam in bonis operibus tribuat nobis omnipotens & misericors Dominus Amen.

raiſons ne ſont capables de ſatisfaire à cette obiection, l'abbregé ſuivant qui contient en ſubſtance tout ce qu'il y a dans la priere cy-deſſus, pourra peut eſtre davantage ſervir comme eſtant plus commode pour ceux qui n'ont pas le loiſir d'employer tant de temps à faire leurs preparations iournalieres.

ABBREGE' DU MEMENTO cy-deſſus.

TRes ſainte & adorable Trinité, me voicy proſterné aux pieds de voſtre Grandeur, pour vous offrir en toute humilité le ſaint Sacrifice de la Meſſe. Ie reconnois, mon Dieu, que ie ſuis tres indigne de m'approcher de vos Autels: mais la qualité dont vous m'avez honoré par le caractere de la Preſtriſe, me donne cette hardieſſe. Ie ſuis confus de me voir ſi éloigné de la perfection où ie devrois eſtre, & que par ma malice & infidelité ie m'oppoſe encore tous les iours à vos graces. Seigneur ie vous en demāde tres-humblement pardon. La ſainteté de cette divine hoſtie ſuppléera, s'il vous plaiſt, au défaut de la mienne. Ie vous offre donc, mon Dieu, le Sacrifice du Corps & du Sang adorable de mon Sauveur Ieſus-Chriſt, en union de celuy qu'il vous a offert en l'arbre de la

Croix. Ie desire de tout mon cœur d'entrer dans toutes ces saintes dispositions & tres-pures intentions qu'il avoit en se sacrifiant luy-même. Ie vous tends graces du pouvoir que vous avez laissé à vostre Eglise, & à moy en particulier le plus indigne de tous vos Ministres de renouveller tous les iours cette offrande à l'Autel.

Recevez-la aujourd'huy, mon Dieu, en reconnoissance des souverains devoirs & hommages qui vous sont deus, comme une action de graces de tous les biens que vous m'avez fait, & à toute la Cour celeste, comme une tres-abondante satisfaction pour tous les pechez dont nous sommes redevables à vostre divine Iustice. Ie vous l'offre, non seulement pour moy, mais au nom de toutes les creatures, & particulierement au nom de N. (*Icy nommer la personne pour qui on dit la Messe*) à qui ie desire appliquer le fruit de ce divin Sacrifice, qui peut & qui doit luy estre appliqué, suivant vos intentions & celle de l'Eglise, afin d'obtenir en vertu des prieres & de l'offrande que nostre Seigneur y fait de soy même, les choses qui luy sont necessaires, tant pour la vie presente que pour la vie future.

Benissez, mon Seigneur Iesus-Christ, ce miserable pecheur, & souffrez qu'il soit à iamais en esprit une même hostie avec vous pour l'executiō de tous vos desseins. Souvenez-vous de toute l'Eglise Militante

vostre tres-chere Epouse, de tous les Pasteurs & autres Ministres Ecclesiastiques qui travaillent au salut des ames, de tous les Ordres Reguliers de l'un & l'autre Sexe, de tout l'Estat Laïque & ceux qui le composent, des Roys, des Princes, des Magistrats, des Vierges, des Vefves, & des personnes mariez de quelque condition qu'ils soient, des pauvres malades ou affligez, de mes amis & ennemis ; de mes bien-facteurs spirituels & temporels, de ceux qui sont sous ma charge, de mes parens, & notamment de mes pere, mere, freres, & sœurs. Et enfin, *pro omnibus qui se commendaverunt orationibus meis in genere & specie, & pro felici statu sanctæ Romanæ Ecclesiæ. Gaudium cum pace, emendationem vitæ, spatium veræ pœnitentiæ, gratiam & consolationem Sancti Spiritus, perseverantiam in bonis operibus tribuat nobis omnipotens & misericors Dominus. Amen.*

POUR LA VISITE du S. Sacrement.

O Divin Roy de mon cœur ! i'adore cét amour infiny, par lequel vous voulez pour nostre sanctification demeurer sur nos Autels : j'adore les desseins de vos misericordes sur tous les hommes, & sur moy en particulier, en l'institution de ce tres-adorable Sacrement. Ie crois de tout

mon cœur & avec toutes les soûmissions de mon esprit que vous y estes present ; & ie viens pour vous y rendre tous les hommages d'vne creature qui ne veut vivre que pour son Dieu. Ie m'vnis avec tous les Anges, les Bien-heureux & les saintes ames qui vous adorent en esprit & en verité dans ce Sacrement, & vous demande par leurs intercessions, que iamais mon cœur ne trouve autre delice en ce monde, que de paroistre devant vos Autels, vous y adorer, & demeurer comme vne lampe ardente, enflammée du desir de vous plaire vniquement. Faites, mon Seigneur, la méme grace à tous les hommes, ie vous en coniure par vous-méme : *Quàm dilecta tabernacula tua, &c.*

Tenés vous en cette disposition, & écoutez ce que Iesus vous dira au fond du cœur, avec dessein de l'executer : exposez vos necessités, & attendez de luy tout vostre secours.

POUR LA CONVERSATION.

IESVS mon Dieu Maistre, ie vous adore dans toutes les dispositions de vostre vie conversante animée de zele pour la gloire de vostre Pere & le salut du prochain. I'adore vostre modestie Divine, & l'efficace & vos paroles. Ie crois que vous voulez

vous servir de moy en cette occasion, pour estre l'organe de vostre Providence. Dans la fragilité extreme où ie suis, & le iuste sujet que i'ay de me défier de ma propre conduite, i'abandonne entre vos mains mon corps, mon cœur, ma langue, mes yeux, & tout ce que ie suis: ne souffrez pas que ie regarde autre chose que vous dans les creatures, & qu'elles voyent ou considerent en moy autre chose que vous, afin que vous soyez vniquement aymé, servy & adoré dans mon ministere. Ie renonce à toute maxime du monde : vivez donc, regnez, parlez au cœur pendant que ie parleray à l'oreille; ne permettez pas que par lâcheté ie voye qu'on vous offense, sans témoigner par une correction charitable, que i'ay horreur de tout ce qui vous déplaist; le tout pour adorer vos conversations dans cette vie mortelle. Aydez-moy, s'il vous plaist de vostre grace.

Sainte Vierge, obtenez-moy cette faveur : S. Ange Gardien, assistez-moy.

POUR L'ESTUDE.

O IESUS mon Sauveur ! ie confesse aux pieds, de vostre divine Majesté, que pour mes pechez ie merite d'étre privé de toutes lumieres : mais vostre bonté desire que ie demãde humblement ce qu'elle me peut refuser iustement, & veut me donner

misericordieusement. Faites, mon Dieu, que ie connoisse vostre bonté, & que ie ne sois iamais ingrat de tous les biens qu'elle me fait. I'ay intention de vous offrir en cette action autant de sacrifices, d'actes d'adoration, d'amour & de remerciement, que i'ecriray & liray de syllabes, afin que tout soit à vostre plus grande gloire, en union de celle, que vous avez procurée ça bas en terre à vostre Pere celeste.

Sainte Vierge, donnez-moy la grace d'estudier toute ma vie Iesus crucifié pour moy, afin que ie benisse à iamais son S. Nom. Amen.

POUR LES CONFERENCES de doctrine.

O IESUS nostre Souverain & unique Maistre ! lumiere qui éclairez tout homme venant au monde, nous sommes icy pour apprendre à vous servir dignement dans vostre Eglise. Faites, mon Seigneur, que nos esprits soient dociles à vos veritez, & que vos lumieres puissent produire en nos cœurs, une veritable connoissance de vos mysteres & un amour de vos bontez : ne permettez pas que nous reconnoissions autre maistre que vous, & que vos dons nous soient iamais occasion de nous estimer, ny aucune creature, au preiudice de vostre gloire.

Sainte Vierge, obtenez-nous cette grace, par le ſingulier deſir que vous avez que voſtre Fils ſoit connû, aymé & glorifié de tous & en toutes choſes à iamais. Ainſi ſoit-il.

POUR LA CONFERENCE ſpirituelle.

O Tres-Saint Eſprit, qui eſtes le Docteur de l'Egliſe, envoyé du Ciel par Noſtre Seigneur, pour nous enſeigner les veritez eternelles, diſpoſez mon cœur pour recevoir les paroles de vie que vous allez proferer par la bouche de mes confreres, comme par voſtre organe, en ſorte que ie produiſe les fruits du Ciel.

O Vierge glorieuſe, qui avez conceu en vos entrailles le Verbe Divin! Faites que ie reçoive maintenant cette parole de Dieu avec devotion.

POUR LA RECREATION.

SEigneur mon Dieu, puiſque c'eſt voſtre volonté que ie prenne maintenant vn peu de recreation, afin de me rendre plus alaigre à voſtre Divin Service; Donnez-moy la grace de m'y comporter avec telle modeſtie, attention à moy-méme, & edification de mes freres, que ie vous ſois

agreable, & que i'en sorte avec le méme desir de vous plaire, que ie sens maintenãt.

O Vierge tres-sainte, qui avez conversé dans le Temple parmy les autres Vierges consacrées à Dieu ! assistez-moy de vôtre protection, & rendez-moy imitateur de l'admirable humilité & modestie que vous y avez gardée.

AVANT QU'ALLER AU Refectoir.

SEigneur mon Dieu, puisque c'est vostre volonté que ie prenne ma refection, ie m'y presente seulement pour satisfaire à la necessité, non pour contenter ma sensualité, sanctifiez cette action, & daignez l'avoir agreable, en vnion des refections que Iesus-Christ a pris autrefois, avec la glorieuse Vierge & S. Ioseph, ou avec ses Apostres. Donnez-moy la grace de m'y comporter avec sobrieté, modestie & temperance; élevez mon esprit au dessus du plaisir & du goût des viandes ; faites sentir à mon ame vôtre divine presence, que ie nourrisse également le corps & l'esprit, pour vous servir en apres avec plus de courage.

O Vierge glorieuse, ma singuliere Mere & bonne Patronne ! ne permettez pas que ce me soit occasion de sensualité, ny d'offenser Dieu.

POUR LES VISITES actives ou passives.

J'Adore, ô mon Iesus, la divine modestie qui a paru sur vostre face parmy les hommes : Je vous demande par les merites de vos vertus la grace de vous pouvoir imiter dans la conversation que i'auray avec mon prochain ; ne permettez pas que mes sens s'abbaissent aux creatures: Ie me propose de ne vous pas offenser , aydez moy s'il vous plaist, de vostre grace; car sans vous ie ne puis rien ; faites moy ressentir vostre presence, & que ie ne fasse que ce qui sera plus à vostre gloire. Amen.

POUR LES OFFICES qui se font en particulier dans le Seminaire.

Pour le Sonneur.

SOnet, ô amabilißime Iesu ! vox tua in auribus servorum tuorum, ut in omnibus intimo cordis affectu adimpleant beneplacitum voluntatis tuæ. Trahe nos post te, Domine, ut curramus in odorem unguentorum tuorum ad laudem & gloriam nominis tui. Qui vivis & regnas Deus, Amen.

Pour le travail manuel.

Seigneur mon Dieu, l'obedience m'appelle au travail, faites-moy la grace de vous y estre agreable, de me tenir toûjours en vostre presence, attentif à vos inspirations & visites interieures, & de m'y comporter avec la ferveur & modestie convenable pour vostre plus grande gloire, au profit de mon ame, à l'édification de mes freres, & à l'imitation de mon Sauveur Iesus-Christ, lequel a travaillé avec son Pere Saint Ioseph, pour m'en donner exemple.

O Vierge sainte! ie vous prie de m'assister de vos intercessions.

Pour servir à Table.

O Iesus mon cher Maistre! ie vous adore dans l'estat où vous estiez au milieu de vos Apostres la veille de vostre Passion: ie vous considere ceint d'un linge, prosterné aux pieds de Iudas, pour luy laver les pieds, & avec cette même humilité servant vos Disciples. O Iesus mon Seigneur! ne souffrez pas que ie sois insensible à cét exemple: faites que mon cœur soit ardemment touché & porté à vous imiter, & que ie serve mes freres avec le même esprit, la même humilité & ferveur de charité que vous serviez vos disciples: Ie vous demande cette grace, par le merite de vos humiliations, afin que les miennes tres-imparfaites adorent les vostres, & y soient tres-intimement unies, ie me donne donc à vous,

pour estre vn instrument d'humilité entre vos mains : ie vous adore, & ay intention de vous servir, & mes freres, renonçant à tous motifs humains qui vous pourroient déplaire.

Sainte Vierge , par l'amour que vous portez à la sainte humilité de vostre Fils, obtenez moy la grace de la pratiquer parfaitement en cette occasion. Ainsi soit-il.

Pour le Balayeur.

Iesus mon cher Maistre, ie vous adore en l'estat de vostre vie mortelle, balayant comme un Serviteur la Maison de *Saint* Ioseph en Nazareth : ie me donne à vous pour faire cette action selon les mêmes dispositions que vous l'avez faite:unissez-la , ie vous prie , aux vostres, afin qu'elle rende hommage à vos humiliations , & que misericordieusement vous nettoyez mon cœur de l'esprit de Superbe , en me faisant connoistre que ie ne suis que poussiere & que cendre , qui merite d'estre rebuté & méprisé de tout le monde, afin que ie vous puisse desormais imiter & adorer, en esprit & en verité selon vostre sainte volonté. Amen.

Ie vous offre cette action en esprit d'obeïssance, de mortification, de satisfaction pour mes pechez, de patience & de remerciement pour les ames du Purgatoire & conversion des pecheurs & pour toutes les saintes intentions que vostre Majesté desire de moy, afin qu'elle vous soit agreable. Amen.

Pour l'Excitateur.

Dés l'inſtant de ſon réueil il tâchera d'adorer Ieſus-Chriſt, qui nous a ſi ſouvent dit cette parole en ſon Evangile. *Vigilate*, adorant les veilles de noſtre Sauveur.

O Ieſus, mon bon Maiſtre, ie vous adore, excitant vos Apoſtres pour prier & veiller avec vous au Iardin des Oliviers: vous deſirez, mon Seigneur, que ie faſſe cette ſainte action & ce saint office à voſtre imitation, que j'éveille mes Freres pour loüer voſtre Saint Nom. Ie vous offre donc cette action en l'vnion de la voſtre, en eſprit d'amour & d'humilité, d'obeïſſance & de mortification; faites par voſtre bonté que ie m'en acquitte avec diligence, & que mes Freres ſoient tres-diſpoſez à vous benir dés le moment que ie les inviteray à ce faire, & que ie ne me rende pas moy-méme par aucune negligence indigne de ce miniſtere Angelique. Sainte Vierge, obtenez-nous à tous l'eſprit de ferveur, avec lequel vous regardiez & beniſſiez voſtre Fils en ce monde : ô Saints Anges de mes Freres, ie vous saluë, & vous prie d'exciter leurs cœurs à ſe donner promptement à Ieſus noſtre Maiſtre. Amen.

Pour le Lecteur du Refectoir, & pour celuy qui fait le Prône.

O tres-adorable Sauveur de nos ames, ie confeſſe aux pieds de voſtre Majeſté, que ie ſuis tres-indigne de ce miniſtere : mais puis que vous daignez bien vous ſervir de

moy pour dõner à vos enfans la nourriture de leurs ames : Faites, mon Seigneur, que ma bouche soit vn organe de vostre diuin esprit pour annoncer vos veritez auec les mémes desseins & intentions que vous avez parlé çà bas en terre, donnez force à mes paroles & touchez les cœurs de ceux qui m'écoutent, afin que iamais ils ne se seruent d'autre Maistre que vous, & que la chair, ny le monde, ne rauissent leurs cœurs au preiudice de vostre amour. Sainte Vierge, obtenez moy la grace que ie sois efficacement touché moy-méme des veritez que i'ay à publier, afin que vostre Fils soit vniquement glorifié en cette action & en toute autre que ie feray iamais. Amen.

Autre.

MIserere mei vilißimi peccatoris Iesu magister amabilißime, quasi tuba exalta vocem meam, vt annuntiem seruis tuis voluntatem tuam & enarrem vniuersa mirabilia tua. Da Domine voci meæ vocem virtutis ad annunciandum mane misericordiam tuam, & veritatem tuam per noctem : lingua mea sit calamus scribæ velociter scribentis, vt eructet cor meum verbum bonum. Domine Iesu nescio loqui quia peccator ego sum, verumtamen ecce me, loquere in me. Audiant te serui tui loquentem in me, & obediant voci tuæ : da mihi quæso, ab omnibus nesciri vt in æternum glorificetur nomen sanctum tuum.

POVR

POVR LES CONVOIS & Office des Trépassez.

LOrs qu'on est arrivé à l'Eglise devant le Convoy, il faut se mettre à genoux devant le S. Sacrement, & dire en esprit ces paroles ou semblables.

Regem cui omnia vivunt : Venite adoremus.

Je vous adore, ô mon Sauveur Iesus, en qualité de souverain Seigneur, qui donnez la vie & la mort, selon vôtre bon plaisir. Vous estes iuste, ô mon Dieu, tous vos jugemens sont tres-équitables: ie croy que c'est par l'ordre de vostre divine providence que l'ame de cette personne pour le repos de laquelle ie m'en vay prier, a esté presentée devant vous, afin d'entendre l'arrest du bon-heur ou malheur eternel. J'adore en son nom vostre divin jugement, quel qu'il puisse estre, & celuy que vous ferez de moy à l'instant de ma mort, dans l'esperance toutefois que les suffrages de la sainte Eglise ne seront pas inutiles aux ames pour qui ie m'en vay prier; ie me dōne à vous pour entrer dans toutes les saintes dispositions avec lesquelles vostre charité divine a prié pour un Lazare trépassé, ne souffrez pas que mes défauts empéchét les effets de vos misericordes s'il vous plaît.

2. Allant au Convoy, il seroit bon de reciter quelque priere tout bas pour les ames du Purgatoire, pour lesquelles on ne prie pas en particulier.

Apres l'enterrement dans le Cimitiere, en retournant un *De profundis* tout bas pour ceux qui y reposent.

3. *Retourné dans l'Eglise devant le S. Sacrement.*

O mon Dieu ! ie vous demande misericorde pour tous mes défauts. Donnez, s'il vous plaist, à tous les hommes, un souvenir frequent de la mort & une foy vive, mais efficace de vos divins iugemens; afin qu'ils vous craignent, vous ayment & servent avec fidelité.

POUR LES PROCESSIONS.

LEs Processions estant instituéez pour exciter la devotion, & nous representer la milice Chrestienne de laquelle tous les fidelles & specialement les Ecclesiastiques, font profession, s'estant enroollez sous les estendarts de Iesus-Christ crucifié pour combattre, non seulement le monde, & la chair, mais encore les Demõs. *Non est nobis colluctatio, &c.* Ephes. 6. Ce qui nous est marqué par ce tiltre d'Eglise Militante ; & l'estendart de la Croix que l'on porte à la teste de la Procession, & est suivy du Clergé en ordre comme une compagnie rangée en bataille.

Il faut s'y disposer par la consideration de ce que dessus avec un esprit de generosité Chrestienne, qui fait gloire d'imiter Iesus-Christ non dans le massacre des hommes, que font les soldats du monde : mais dans la souffrance, mortification, humiliation, modestie, pauvreté, appuyé sur les forces, non de l'homme, mais du seul Chef Iesus Christ, qui communique sa generosité divine à ses soldats pour combattre contr'eux mémes & tous les ennemis de leur salut.

On peut diriger l'intention en cette sorte.

Ie vous adore, mon Dieu, principe & fin de toute creature : ie vous adore Iesus mon divin Maistre, c'est par vostre grace & sous la faveur de vos estendarts que nous esperons la victoire & la felicité ; Beny soyez-vous de la singuliere misericorde que vous me faites, de pouvoir estre un des soldats de vostre milice, voicy que ie vais paroître à la veuë de tout le monde, marchant à vostre suitte, & tenant mon rang parmy vos serviteurs. Donnez-moy la grace de me comporter avec tant de devotion & de modestie, que le prochain soit édifié. O Vierge tres-sainte, impetrez-moy cette faveur de vostre Fils, s'il vous plaist, & que ie ne scandalize personne par mon immortification.

POVR LA DISPOSITION aux Ordres.

ECce ancilla Domini : fiat mihi ſecundum verbum tuum.

1. Il faut dans nos premiers deſſeins nous défier de nos œuvres, pensées, intentions, quelque apparence de bien qu'elles puiſſent avoir.

2. S'eſtimer abſolument trompé & ſeduit par le demon ou l'amour propre, juſques à ce que par une diſpoſition d'indifference, ou pluſtoſt opposée à ce meſme deſſein par la veuë de noſtre indignité, on ait declaré tous ſes pechez, forces, défauts, & autres circonſtances plus remarquables de noſtre vie à un directeur désintereſsé, vertueux, & éclairé, pour nous declarer la divine volonté ſur nous, avec reſolution prealable de déferer à ſon ſentiment & non pas au noſtre.

3. Si le directeur connoît & aſſeure qu'il y a des marques d'une veritable vocatiõ, il n'en faut plus douter, mais ſe mettre par la vertu de la vocation en ces diſpoſitions qui doivent durer toute la vie à peine de perdre la vocation. La 1. d'humilité, & d'un aveu perpetuel, avec ſentiment de ſa tres-grande indignité, ne fuſt-ce que pour eſtre ſimple Clerc & non plus.

La 2. de generoſité, & confiance en la

vertu de Dieu, qui peut faire des pierres des enfans d'Abraham; que voulant ſe ſervir de nous cõme des foibles inſtrumens, il operera par nous & en nous conformément à ſes deſſeins eternels des choſes grandes & dignes de nôtre vocation. Rien d'impoſſible à qui ſe confie en Dieu. *Etenim manus Domini erit cum illo.*

La 3. Rendre graces chaque iour à la Divine bonté de cét honneur ſpecial, & travailler inceſſamment à ſe dépoüiller de ſoy-meſme & de ſes propres deſſeins pour ſe reveſtir de Ieſus Chriſt, qui veut tellement poſſeder nos cœurs, nos corps & nos eſprits, que les hommes ne remarquent en nous rien de l'homme ſenſuel, mais bien de la vie de Ieſus Chriſt.

Voilà l'eſpreuve qu'il faudroit faire, non 8. iours, mais 3. & ſix mois, & des années entieres, s'il eſt poſſible, pendant lequel temps les Communions & Oraiſons doivent eſtre extraordinairement ferventes les fonctions de l'Ordre qu'on doit recevoir eſtudiées, l'art du plein-chant exercé, & la Retraite du monde & des compagnies plus parfaite.

Offrande iournaliere à Ieſus-Chriſt pour cette fin.

O Ieſus, ie vous adore en qualité de ſouverain Preſtre! i'adore toutes les divines diſpoſitions & tous les ſentimens de vôtre tres-ſaincte ame; toutes ſes reconnoiſſances à l'égard du Pere Eternel pour vne di-

gnité si sainte & si eminente : Faites, mon Seigneur, que par la consideration de ces mémes sentimens, & par les respects dont ie veux les honorer tous les iours de ma vie, ie participe à vostre Sacerdoce selon vostre desir ; qu'estant vn homme selon vostre cœur ; ie sois vne victime perpetuelle sur vos Autels auec vous méme, vn instrument propre à travailler aux desseins adorables que vous auez sur tous les hommes, d'estre connû, aymé, servy, & glorifié à iamais.

Ne souffrez pas, mon Seigueur, que iamais ie fasse chose indigne de vostre Sacerdoce ; donnez moy plûtôt la mort que de permettre que ie sois vn Iudas en vostre maison.

ORAISONS PROPRES auparavant que de commencer chaque fonction d'ordre en particulier : extraites du Pontifical.

Pour le Clerc ou Psalmiste.

DOmine labia mea aperies, &c.

In conspectu Angelorum psallam tibi, adorabo ad templum sanctum tuum & confitebor nomini tuo.

Gaudebunt labia mea cum cantavero ti-

bi, & anima mea quam redemisti.

Pour le Portier.

Domine Iesu Christe miserere mei vilissimi peccatoris, illumina faciem tuam super servum tuum; & adimple cor meum zelo domus tuæ, vt dignè in eâ tibi famulari valeam ad laudem & gloriam nominis tui, in ædificationem fidelium secundum beneplacita voluntatis tuæ. Qui vivis & regnas, &c.

En ouvrant les Portes.

Aperite mihi portas iustitiæ: ingressus in eas confitebor Domino, hæc porta Domini, iusti intrabunt in eam.

En sonnant les Cloches.

In omnem terram exeat Domine sonus illarum, & congregentur omnes populi in nomine tuo, audiant vocem laudis tuæ, & enarreat vniuersa mirabilia tua in æternum. Amen.

En balayant & ornant l'Eglise.

Domine dilexi decorem domus tuæ, & locum habitationis gloriæ tuæ: ne perdas cum impiis Deus animam meam, sed cor mundum crea, & spiritum rectum innova in visceribus meis propter nomen tuum.

Pour le Lecteur.

Domine Iesu Christe miserere mei vilissimi peccatoris & sedium tuarum assistricem sapientiam cordi meo clementer infunde, quatenus distinctè legam quæ in Ecclesiâ tuâ legenda, doceam quæ docenda sunt, & eadem operibus impleam ad lau-

dem & gloriam nominis tui. Qui vivis & regnas Deus, &c.

Pour l'Exorciste.

Cor mundum crea in me Deus & ſpiritum rectum innova in viſceribus meis, da mihi Domine Ieſu vitiis quotidie imperare, ne quod in me ſui iuris vindicare valeat inimicus. Exurge Domine & diſſipentur inimici tui vt benedicant omnes nomini tuo in ſæculum ſæculi. Amen.

Pour l'Acolythe.

Accende Domine mentem meam & cor meum ad amorem gratiæ tuæ, vt illuminatus vultu ſplendoris tui abiiciam opera tenebrarum, & ambulem coram te in bonitate & iuſtitia & veritate, adiuvante gratiâ tuâ. Qui viuis & regnas, &c.

Pour le Sousdiacre.

Infunde Domine in animam ſervi tui benedictionem tuam & gratiam, vt in conſpectu tuo fideliter ſerviens in miniſterio tuo confirmer, & prædeſtinata ſanctis præmia conſequar. Amen.

Pour le Diacre.

Emitte quæſo Spiritum ſanctum tuum, quo in opus miniſterij tui fideliter exequendi ſeptiformis gratiæ tuæ munere roborari valeam, abundet in me totius forma virtutis, vt in tuo ſervitio firmus & ſtabilis perſeuerem, adiuuante gratiâ tuâ. Qui viuis & regnas Deus, &c.

Pour le Prestre.

Innoua quæſo Domine in viſceribus

meis ſpiritum ſanctitatis : da ſervare in moribus caſtæ & ſanctæ vitæ integritatẽ, agnoſcere quod ago, imitari quod tracto, vt eluceat in me totius forma iuſtitiæ, bonamque rationem diſpenſationis mihi creditam reddere valeam. Amen.

Autre pour le Preſtre.

Deus ſanctificationum omnium author, cuius vera conſecratio, plenaque benedictio eſt, ſuper me famulum tuum indignum, munus tuæ benedictionis infunde, vt purum & inmaculatum miniſterij mei, donum cuſtodiam ad gloriam nominis tui. Qui vivis & regnas.

Pour le Ceremoniaire.

Domine Ieſu, qui per Spiritum ſanctum tuum omnia in cœlo & in terra fortiter ſuauiterque diſponis, vt omnis creatura tibi vni Deo vivo & vero deſeruiat in ordine ſuo & enarret gloriam tuam: da mihi peccatori viliſſimo ita potentias animæ meæ ordinare ſecundum beneplacitum voluntatis tuæ, vt idoneus efficiar in templo ſancto tuo quæ cultus tui ſunt agnoſcere, intelligere, diligere, ordinare per meritũ, & in honorẽ ſummæ illius quâ Patris gloriam in terris quæſiviſti dilectionis. Averte quæſo Domine oculos meos ne videant vanitatem, da divinæ præſentiæ tuæ guſtum perpetuum, da modeſtiæ tuæ exempla ſectari vt omnes te in me videant, & omnibus quaſi tibi ipſi deſeruiant. Qui viuis & Regnas Deus. Amen.

AUTRES DIRECTIONS POVR les fonctions du Prestre.

Pour Baptizer.

IE vous adore, mon Sauveur, instituant le Sacrement de Baptême pour le salut des hommes, ô que beny soyez vous à iamais de cette grace. Faites, mon Sauveur, que nous soyons tous affranchis de nos pechés; ie deteste tous ceux que i'ay iamais commis en consideration de vos bontez. Et puis que vous desirez que ie sois l'organe de vostre parole pour la sanctification des ames par le saint Baptesme; Ie me donne à vous pour entrer dans ce haut dessein, specialement à l'égard de cét enfant que i'ay intention de baptizer, pour estre fait membre de vostre corps mystique; Bannissez par vos operations interieures tout esprit de Sathan, prenez-en possession pour iamais: Sainte Vierge, impetrez la même grace à tous les infidels par le desir tres-ardent que vous avez de la sanctification du nom de vostre Fils, & du salut de ceux qu'il a racheptez par son precieux Sang.

POUR DONNER LA Communion.

IEsus, mon Divin Maistre, ie vous adore donnant vostre tres precieux Corps à vos Disciples, ie me donne à vous pour entrer dans vos saintes dispositions. O que ne puis-ie vous loger dans tous les coins du monde, & vous y faire regner entierement. Donnez, mon Seigneur, à tous ceux que se presenteront pour vous recevoir & à tous les hommes, une faim de cette sacrée viande, une pureté Angelique, un amour cordial, un humilité profonde, & toutes les dispositions que vous desirez en eux, ne permettez pas qu'il y aye un Iudas à vostre Table, & que mes pechez dont i'ay regret pour l'amour de vous, n'empéchent les effects de vos misericordes en eux.

POUR LE SACREMENT DE Penitence.

Avant que se mettre au Confessional.

D*Eus propitius esto mihi peccatori abominando & terra ipsa indigno?* O Dieu de misericorde ? ie vous adore en qualité du souverain Prestre & le Iuge de tous les hommes ; helas, mon Seigneur, ie suis

criminel, & comment oze je pretendre de sanctifier les autres ? Toutefois vous le voulez, & je le dois pour obeyr à vos ordres Que ce soit donc, mon Dieu, le motif unique de mon ministere de détruire le regne du peché dans les ames pour y establir le vostre. Ie me donne à vous pour entrer dans l'horreur que vous avez du peché dans vos lumieres pour iuger les hommes & connoistre vos desseins sur eux; dans vostre charité Divine pour concevoir des sentimens d'une compassion Chrestienne à leur égard; ie renonce à tout respect humain, tout interêt particulier, toute sensualité & curiosité. Donnez, mon Sauveur, à tous ceux que vostre Providence addressera à moy, un cœur contrit, un esprit docile, une perseverance constante à vostre service, & me souffrez pas que sanctifiant les autres, ie devienne esclave du peché ; c'est ce que j'espere par vostre precieux Sang. Ainsi soit il.

POUR L'EXTREME-Onction.

O Mon Seigneur Iesus, ie vous adore en qualité de consolateur des ames, vous estes la force des combattans, ie vous adore languissant en ce malade, & fortifiant son cœur de vos divines assistances: ie vous demande pardon de mes offenses,

afin que vostre Majesté mette dans ma bouche des paroles efficaces & qui penetrent les cœurs de tous les assistants, & que ie puisse par ce Sacrement que i'ay intention d'administrer selon vos desseins, mettre cette ame que vous avez aymée d'une charité eternelle, en estat d'estre fidelle à vostre Majesté pour tous les momens de sa vie, afin de vous loüer à iamais. Sainte Vierge, impetrez cette grace à tous le hommes : ie vous saluë S. Ange Gardien de cette ame, aydez moy de vos intercessions pour estre fidele à ce ministere.

POVR LA VISITE des Malades.

MOn Sauveur Jesus-Christ, ie vous adore visitant le serviteur du Centurion, ou la belle-mere de Saint Pierre, avec une indicible charité, ô que vous estes un sage Medecin, vous rendez la santé, mais à l'ame plûtôt qu'au corps, & c'est en vous seul que se trouve la parfaite consolation des affligez ; i'adore vostre sainte conduite en cette occasion, visitant plûtôt le pauvre que le riche. Ie me donne à vous pour estre un instrument digne de vous : Donnez à mon cœur un sentiment de charité & de sainte compassion ; que ie considere davantage l'infirmité de l'ame que celle du corps, mettez en ma bouche

des paroles d'une consolation solide, & ne souffrez pas que dans le dessein que i'ay de vous visiter en ce malade, ie fasse aucune chose qui puisse déplaire à vostre Majesté.

POUR LE SACREMENT de Mariage & benediction du lit.

J'Adore, ô mon Seigneur Iésus, toutes les dispositions saintes avec lesquelles vous avez assisté aux nopces de Cana en Galilée. I'adore le tres-saint usage que vous y avez fait de vos tres chastes yeux, de vos oreilles, de vôtre langue, & de tous vos sens; i'adore cette immense charité par laquelle vous y avez fait paroistre la gloire de vostre saint Nom, operant un miracle: I'adore enfin tous les mysteres qui me sont cachez, & les desseins que vous aviez sur moy, & sur tous les hommes en cette occasion. Faites, mon Seigneur, que ma presence par le merite de vos dispositions divines, soit un moyen efficace pour empécher toute dissolution, & que mon ministere contribuë à la sanctification actuelle de mon prochain; Eloignez, mon Dieu, de l'ame de vos serviteurs tous obstacles à la grace du Sacremét, afin qu'elle soit en eux un principe de bonnes œvres & de la sainte education des enfans pour

la gloire de voſtre ſaint Nom. Saintes Vierges, intercedez pour nous. Saints Anges Gardiens, &c.

POUR LE CLERC DES Sacremens.

MOn Dieu, puiſque la ſainte obeïſſance m'ordonne, que voſtre Majeſté veut ſe ſervir de mon miniſtere pour cooperer à la ſanctification de nos ames, bien que ie m'en connoiſſe tres-indigne pour mes pechez, dont ie vous demande pardon, ie m'offre à vous pour entrer dans la diſpoſition de Jeſus-Chriſt ſanctifiant les hommes: ie deſire de vous y glorifier uniquement, moyennant voſtre ſainte grace. Ainſi ſoit-il.

POVR LE CATECHISTE.

EStant arrivé à l'Egliſe, il faut adorer la Sapience incarnée reſidente au tres-ſaint Sacrement, faire un acte de contrition, & demander ſa benediction pour faire cette action purement pour ſa gloire, diſant : *Ieſu ſapientia æterna, munda labia mea, qui labia Iſaiæ Prophetæ calculo mundaſti ignito, ut ſanctum Evangelium tuum dignè nunciare valeam ad laudem & gloriam nominis tui. Qui vivis, &c.*

Pour s'y porter auec plus de zele, il faut considerer des yeux de la Foy la ferueur de N. Seigneur, auec laquelle il alloit de ville en ville, de village en village annoncer aux pauures le Royaume de Dieu, & en cette consideration se donner à luy pour entrer dans son saint zele, & en receuoir quelque participation, disant :

O Iesus mon cher Maistre ! quand sera-ce que vostre zele me consommera, & que ie n'auray de l'amour & de la ferueur que pour la sanctification de vostre saint Nom !

En suitte, regarder par la Foy l'estime que Dieu fait des ames, & en particulier de celle du plus pauvre & du plus abjet des enfans que l'on va enseigner; disant en son cœur : O Iesus mon Seigneur ! que vous aimiez cette ame lors que vous épanchiez vostre Sang precieux pour elle, & que vous souffriez tous les mépris, ignominies, toutes les croix & fatigues pour la sauver ! O Dieu debonnaire ! faites que je sois tendrement amoureux de ces ames; & que nulle autre consideration ne me fasse iamais entreprendre cette action. O pauvre enfant ! que tu es vil & abjet aux yeux des hommes ! mais que ton ame est precieuse & aymable dans les playes sacrées de nostre Sauueur.

Faites, mon Seigneur, par vostre infinie bonté, & par l'amour que vous portez aux ames, qu'à chaque parole, mouvement,

regard & respiration, ie puisse renouueller en esprit cette mienne resolution, & vous offrir toutes les loüanges & benedictions qui vous ont esté, sont & seront offertes à iamais au Ciel & en la terre, en vnion de vostre saint amour.

Puis il faut dire: O mon Sauueur Iesus-Christ! ie vous adore dans vos abaissemens enseignant ces pauures que vous veniez racheter au prix de vostre precieux Sang: ie vous rends graces de tout mon cœur, & me reconnois tres indigne de cooperer en cette fonction auec vôtre Majesté; c'est pour accomplir vostre sainte volonté que i'ose l'entreprendre. Ie me donne donc à vous pour vous imiter, & faire cette action auec toutes les saintes intentions que vous desirez, & que vous auiez pour la gloire de vostre Pere & le salut des ames. Faites mon Seigneur, que ce ne soit pas moy qui agisse, qui parle & qui trauaille, mais vostre esprit en moy: faites que ie ne connoisse que vous dans les creatures, & que vous soyez l'vnique amour de mon cœur, & la recompense de mon trauail, apres y auoir satisfait à vostre Iustice pour mes pechez, dont i'ay regret de tout mon cœur pour l'amour de vous.

Doux IESVS faites nous la grace,
Que nous soyons pauures d'esprit,
Afin que deuant vôtre face,
Au liure des Eleus nous-nous trouuions écrits.

Sainte Vierge, Mere des Pauvres,
Obtenez-nous ce don de Dieu,
Que de catechiser les Pauvres,
Ce soit de nos emplois le plus delicieux.

Oraison pour demander l'humilité.

Domine Deus meus parvulorum sublimitas, & humilium celsitudo, qui Vnigenitum tuum velamento nostræ carnis indutum in humilitatis magistrum dedisti: cumque humilem in mundum ingredi, humilem in mundo conversari, & humilem è mundo exire voluisti: Respice, obsecro, ad desideria cordis nostri & miserere gemituum infirmitatis nostræ, virtutemque humilitatis nobis tribue, vt eum quem professione sequimur, cõversatione imitemur & tibi qui gloria nostra es, eius vestigiis inhærendo placeamus: Immitte in corda quæ creasti & ex æternitate dilexisti, veram & claram notitiam nostri, desideria contemptus & vilipensionis excita, ad ascendendos huius scalæ cœlestis gradus robora, & fructus humilitatis in manibus nostris ostende. Da pacem Domine, da pacem nobis, quam in verissima huius sæculi & nostri despicientiâ collatam intuemur, in animabus nostris: hoc stabilissimum fundamentum structuræ spiritualis ini cito, vt dum illi te donante virtutum lapides superponimus, & feruentissimâ charitate contegimus, Templum in nobis, quod tu, ô Deus meus, semper inhabites, exstruamus. Amen.

Melius est sapere modicum cum humili-

tate & parva intelligentia, quàm magni scientiarum thesauri cum vana complacentia. A Kempis lib. 3. c. 7.

METHODE POVR RENDRE compte de l'Oraison.

Il faut dire comme s'ensuit.

1 DAns la preparation ie me suis mis en la presence de Dieu, croyant qu'il est en moy, & que ie suis en luy, qu'il m'inuite à luy parler, & qu'il m'écoute : puis ie l'ay adoré de tout mon cœur.

2. Ie me suis estimé indigne de paroître deuant sa Majesté, croyant que ie ne suis que poussiere & miserable pecheur.

3. Dans la veuë de mes tenebres & de mon ignorance, ne pouuant auoir de moy vne bonne pensée : i'ay demandé à Dieu, qu'il pleust à sa bonté de me donner telles pensées & tels sentimens qu'il void expedient pour sa gloire & l'amendement de ma vie.

4. Ie me suis donné à Iesus-Christ, pour prier dans son esprit : i'ay adoré ses saintes dispositions auec lesquelles il prioit, & ay demandé que par les merites de ses Oraisons, il me fist la grace de le connoistre, & de l'aymer vniquement.

5. I'ay offert à Dieu toutes les saintes

disposition, de tous les SS. Anges & des Hommes, qui prient au Ciel & en la terre; & qui adorent en esprit & en verité, afin de participer à leurs prieres, & obtenir misericorde.

Pour le corps de l'Oraison.

1. LA pensée de laquelle ie me suis trouvé plus touché par la consideration que i'ay fait sur icelle, est par exemple: *Si quis vult venire post me, abneget semetipsum, &c.*

I'ay fait vn acte de foy; croyant que sans porter la Croix, c'est à dire, renoncer à soy méme à ses convoitises, ses humeurs & inclinations, on ne pouvoit estre Chrestien, ny veritable disciple de N. Seigneur: i'ay consideré que c'estoit Iesus-Christ, la verité eternelle, qui auoit proferé ces paroles, & les executoit le premier; qu'il les auoit dites pour moy, afin qu'aujourd'huy les considerant ie prisse resolution de les pratiquer auec sa grace.

Qu'il me demandera vn compte tres-exact à ma mort de cette Meditation.

Que peut-estre c'estoit la derniere semonce par laquelle il vouloit entrer & regner dans mon cœur.

Qu'il me presentoit sa grace pour l'execution de ses desseins sur moy.

2 I'ay adoré cette verité, & les desseins que Iesus-Christ avoit sur moy en les proferant.

3. I'ay prié le regardant comme vn Maiſtre au fond de mon cœur qu'il imprimât fortement cette verité, & qu'elle ny fût pas ſterile.

4. Ie l'ay remercié de tout mon cœur, de m'avoir donné cette connoiſſance ; dont une infinité d'hommes qui en auroient mieux vsé que moy, ont eſté privez.

5. En veuë d'une ſi grande bonté de mon Sauveur, qui m'a merité cette bonne pensée & achepté par ſon precieux Sang ; i'ay fait un acte d'amour, & prié tous les Saints & les Anges, de l'aymer, & le remercier avec moy & pour moy.

Reflexion.

6. I'ay fait Reflexion ſur moy-méme, pour voir de quelle maniere ma vie paſsée avoit eſté conforme à cette verité : Dieu m'a fait connoiſtre en general, qu'en tous mes deſſeins, paroles, actions, mémes les plus innocentes, ie m'eſtois recherché moy-méme, ſuivy les inclinations de la ſenſualité, recherché les conſolations dans les exercices de pieté, le plaiſir & l'honneur dans l'uſage des creatures & que ie n'avois eu pensée plus en averſion que celle de la mortification du corps & de l'eſprit pour ſuivre Ieſus Chriſt.

7. Là deſſus me voyant ſi éloigné de la vertu requiſe à un ſimple Chreſtien : Ie me ſuis confondu, & ay demandé à Dieu miſericorde, le deſſein de luy eſtre plus fidele.

8. Ie me ſuis abandonné à Ieſus-Chriſt pour pratiquer deſormais telle & telle mortification, dont ie connois avoir plus beſoin, ſelon les advis de mon Directeur (*il n'eſt pas beſoin abſolument de ſpecifier en particulier la mortification*) aujourd'huy, en telle occaſion, par tel moyen.

9. Mais, voyant combien ie ſuis infirme, i'ay demandé la grace & la force de Ieſus-Chriſt, pour pouvoir executer telle reſolution, en l'honneur de pareilles vertus qu'il a pratiquées en terre.

Pour Concluſion.

I'ay remercié Dieu, de ce qu'il a daigné me ſouffrir en ſa divine preſence, nonobſtant mes indignitez.

2. I'ay offert à Ieſus-Chriſt mon Sauveur, toutes les bonnes pensées, ſentimens & reſolutions qu'il ma données afin qu'il les vivifiat, les arrouſant de ſon precieux Sang.

3. I'ay demandé la méme grace pour tous mes Confreres, & tous ceux qui prient icy bas ſur la terre.

4. Ie me ſuis offert à N. Dame, Saint Ioſeph, mes Saints Patrons, les priant de benir, loüer & remercier Dieu pour moy à iamais, & de m'obtenir la grace de luy eſtre fidele.

Bouquet ſpirituel.

I'ay tiré de cette Meditation une ſentence pour me ſervir de bouquet ſpirituel pendant la iournée le plus ſouvent qu'il me

sera possible, par maniere d'oraison iaculatoire vers la divine bonté, disant au fond de mon cœur : *Iesu exemplar virtutum miserere mei.*

Ou bien avec S. Augustin.

Da Domine quod iubes, & iube quod vis.

Ou bien avec Sainte Therese,

Ou patir, ou mourir, mon Seigneur Iesus.

METHODE POUR les entre-veuës.

1. POser pour maxime l'importance de ces entre-veuës qui est tres-grande.

2. Demander lumiere à Dieu, les graces d'en faire profit : attendre de sa bonté tout le bien qui en peut reüssir, & l'en remercier uniquement.

Le moyen de pratiquer ces deux articles, est de dire tous les iours devant Dieu,.

Mon Dieu, ie crois fermement que c'est vôtre bonté qui me parle, qui m'enseigne, qui me console & me corrige par la bouche de mes Superieurs & Directeurs : ie vous en remercie, mon Dieu, faites-moy la grace, au nom de Iesus-Christ crucifié, d'en profiter pour la gloire de vostre S. Nom.

3. Le iour assigné au commencement de la semaine estant venu, il faut demander l'heure commode, & s'y rendre ponctuel.

Confreres, s'il n'y a point de ſujet de plainte, auquel on puiſſe remedier.

7. Propoſer en ſuitte les autres choſes dont on peut avoir beſoin pour avoir éclairciſſement.

8. On finit l'autre veuë, par une courte priere, & action de graces à N. Seigneur.

9. On remarque eſtant de retour en ſa chambre les Avis afin de les executer, & en rendre compte à la prochaine Entreveuë, à laquelle il ſe faut preparer dés le iour precedent, & remarquer ce qu'on auroit à dire ſur chacun des articles ſuſdits.





CONDUITE POUR UN CURÉ, TOUCHANT SA CHARGE.



IL doit se preparer à la residence, par un retraite de quelques iours en l'honneur de celle que fit Iesus-Christ devant sa Predication, *Vt quietus contemplans sorbeat, quod occupatus erga proximos loquens refundat.* S. Greg. 6. Moral. c. 17.

Concevoir une devotion tres-particuliere au Pastoral de Jesus-Christ, l'adorer tres-souvent en cette qualité à l'égard de Nostre-Dame, du Patron de son Eglise, de l'Ange Gardien de l'Eglise, & des particuliers ; leur addresser chaque iour quelque Priere, ou faire quelqu'autre action en leur honneur pour estre aydé, éclairé & fortifié dans son travail par leurs intercessions.

Regarder tous les Paroissiens, specialement les plus pauvres, comme rachetez du Sang de Jesus-Christ, pour les aymer tendrement pour Dieu, & également.

Dire souvent à Jesus-Christ en considération de l'amour qu'il a eu pour eux iusques à la mort de la Croix.

O mon Sauveur ! que ces ames-là, ou que l'ame de ce pauvre homme vous a cousté cher ! ne permettez pas, mon Seigneur, que par ma faute elle vous offence iamais : O Dieu de bonté ! quand sera-ce que vous me ferez la grace d'aymer cette ame comme vous l'avez aymée c'est l'unique tresor que ie vous demande icy bas.

Faire entendre d'abord aux Paroissiens au premier Prône qu'il fera, que c'est le desir de faire la volonté de Dieu & de les ayder à se sauver, qui l'a engagé à prendre ce fardeau de leurs ames, lequel par le S. Concile & les Saints Peres est estimé un fardeau redoutable aux Anges mêmes : & que partant comme Dieu les luy avoit baillé comme ses enfans, aussi Iesus-Christ luy avoit donné un cœur de mere à leur égard, les enfans ne thesaurisent pas pour leurs peres, mais les peres pour leurs enfans ; aussi ne pretendoit-il s'enrichir de leurs biens, mais bien les enrichir des benedictions du Ciel, par les saintes fonctiōs de son ministere ; & en échange il desire de tous 1. le secours des prieres, afin que comme Pasteur il soit fidele à Dieu, & ne cherche que sa gloire : 2. une docilité d'esprit en chacun deux, pour se rendre plus susceptible des enseignemens & advis qu'il aura à leur donner de la part de Dieu,

lequel ils doivent regarder en sa personne pour defferer à ses paroles, & reconnoître, que tous les biens qui reüssiront de son ministere, viennent de Dieu comme fontaine & source de toute benediction, & Pasteur invisible duquel il tient visiblement la place. 3. Qu'ils ayent recours à luy avec toute confiance & en toute necessité à quelque heure que ce puisse estre sans apprehension de luy estre importuns, specialement les pauvres & affligez, desquels il veut avoir un soin tout particulier, comme representans plus parfaitement la personne de Iesus-Christ pauvre & humilié.

Se declarer ennemy du scandale, & avoir soin de l'extirper.

Il dressera un estat de toute sa Paroisse, du nombre des familles, &c. à l'imitation du grand S. Charles, qui avoit un iournal de toutes les necessitez & besoins de son Diocese, & advertira publiquement qu'il veut selon son obligation, connoistre ses oüailles; que pour ce sujet il se propose de les aller voir pour s'informer de leurs besoins, pour tascher à pourvoir selon son possible à leurs necessitez, pour leur representer l'ordre qu'ils doivent observer dans leurs maisons pour servir Dieu. Quand il fera cette visite, il taschera de connoistre les manquemens, s'informera du nombre des domestiques, s'ils sont instruits, s'il y a une Image, & si on prie Dieu tout ensemble à genoux soir & matin, s'il y a de

l'eau benite, s'il n'y a point de Livres ou de Tableaux, ou autres choses peu conformes à l'honnesteté & bonnes mœurs, s'il y a des divisions, haines inveterées, mauvais ménage, quelles sont en particulier leurs necessitez corporelles ou spirituelles qu'il faut remarquer par écrit, pour y mettre ordre selon les voyes convenables; les superstitions s'il y en a, & les faut pareillement remarquer. Que tout cela se fasse avec vn grand témoignage d'affection à leur bien spirituel, évitant toutefois les recherches trop curieuses sur l'estat des familles lors qu'il y a sujet de douter de quelque chose, & qu'il y a peril de se rendre odieux.

Cét estat de la Paroisse estant dressé, inviter au Prône, pour la prochaine solemnité à vne Confession generale, (si ce n'est que peu auparavant il y eust eu mission pour renouveller la Paroisse, ou qu'il fallut differer quelque peu de temps davantage pour en attendre vne) que s'il n'y a esperāce de tel secours prochain, il tâchera de s'associer quelque bō Curé voisin ou quelque bon Religieux animé d'vn méme esprit, pour entendre les Confessions generales, apres avoir luy-méme ou par autre disposé le Peuple par Catechismes durant quinze iours consecutifs à heure determinée & commode pour eux (comme seroit le soir pour les gens de trauail) au son de la cloche ; pour l'examen des pechez ; la douleur, le bon propos, la restitution, la

honte de dire ses pechez, les défauts essentiels, ou qui rendent la Confession nulle, des principaux mysteres de la Foy, (qui se doivent faire les premiers.)

Les Confessions generales ne se commenceront qu'apres ces Catechismes ou exhortations feruentes & animées du zele de Dieu, témoignage d'vn grand desir de leur salut ; en sorte que pour la sur-veille de la solemnité elles soient toutes acheuées, & ce qui reste de temps iusques à la solemnité soit pour les reconciliations : pendant la quinzaine il faut trauailler à la reünion des familles, accorder les procés, dissentions, haines inuetererées, restitutions, &c. Il faudroit auoir quelque personne intelligente pour accorder les parties à l'amiable & que le Curé fût seulement l'entremetteur & témoin de cette affaire. Pour ce qui regarde les interéts temporels cecy doit estre fort inculqué au Peuple comme vne necessaire disposition à la Confession generale, qui doit estre suiuie le iour de la Feste de la Communion generale auec les actes & protestations, comme sera dit cy-apres, lesquelles faut reïterer au moins à chaque Feste annuelle.

Notez pour la Confession generale, qu'apres les restitutions necessaires qu'il faut ordonner, les penitences à enjoindre aux gens de la Campagne sont ordinairement la priere du soir & du matin à genoux, venir aux grandes Messes & autres

Offices de Paroisse,au Catechisme,à Confesse, au moins cinq ou six fois, les Festes les plus considerables de l'année,offrir son trauail à Dieu pour ses pechez, & autres selon la necessité particuliere, d'éviter les cabarets,danses, jeux & hazard, mauuaises compagnies.

Apres ce renouuellement il faut instruire le peuple de ce que Dieu desire de luy, quel mal, quelles occasions il faut fuïr dauantage: quelle est la voye facile de se sanctifier en chaque estat & condition, comme de ne faire tort à autruy & ce que l'on ne voudroit estre fait à soy-méme; enseigner à faire bon vsage des trauaux, peines, sueurs, pauuretez, & tout esprit de penitence, montrant comme Dieu a obligé tous les hõmes au trauail en suitte du peché d'Adam,& qu'en acceptant cette peine pour ses pechez,& l'offrant à Dieu, c'est le droit chemin du Ciel:quelles sont les obligations des peres & meres de famille à l'égard de leurs domestiques. Que si nonobstant tout ce trauail (lequel il faut entreprendre, apres auoir dés le commencement par ses paroles & par sa bonne vie gagné le cœur & l'affection, sur tout des principaux de la Paroisse) il s'en trouue qui soient endurcis & obstinez qui resistent, & qui détruisent, il en faut auoir compassion, comme des malades phrenetiques desquels le Medecin ne laisse d'auoir tres-grand soin; il faut prier pour eux instam,

ment Nostre Seigneur, disant d'vn cœur
" tout enflammé de zele ; Que voulez vous
" que ie souffre pour eux, afin qu'ils vous
" connoissent & vous aiment? Il faut tâcher de prendre le temps de les voir en particulier apres vne fervente priere à Dieu, pour leur gagner le cœur par douceur & par bien faits s'il sont pauvres, ou que l'occasion s'en presente.

Tout ce qui touche Dieu, luy doit estre tres sensible ; mais pour son interest particulier, c'est ce qu'il faut peu considerer. Et d'autant plus qu'on aura de bons desirs de bien faire, il faut se deffier des surprises du Demon, suivant ce que dessus.

Pour comprendre en peu de mots l'esprit dont vn Curé doit estre animé, il faut sçavoir qu'il engendre ses Paroissiens en Iesus-Christ au Saint Baptême, & les fait membres du Corps de l'Eglise, & partant doit avoir à leur égard vn cœur de pere, les aymant tendrement & fortement, *fortis vt mors dilectio*. Et pour rendre cét amour plus efficace, il aura dez lors vne devotion particuliere aux SS. Patrons & aux Anges Gardiens de la Paroisse & de chaque Paroissien, pour se prevaloir de leurs secours & intercessions devant Dieu.

Dez lors que les enfans sont en âge de pouvoir parler & apprendre la Doctrine Chrestienne, il doit entrer dans vne sainte apprehension que par les mauvais exemples du siecle, ces jeûnes ames qui sont sus-

ceptibles de toutes impressions ne perdent pas la grace du Saint Baptesme, & partant il doit recommander aux Parens qu'ils se donnent bien de garde de ne leur pas donner mauvais exemple, ny de souffrir, qu'il leur en soit donné; comme aussi de les envoyer à l'école, où il leur procurera les instructions Chrestiennes du Catechisme & des bonnes mœurs, &c. s'il ne le peut faire en personne, il visitera les Escoles au moins deux fois la semaine, formera le Maistre d'Escole, luy prescrivant l'ordre & les maximes qu'il doit observer, luy demandera compte chaque semaine de ce qui se passe à l'Escole, afin de donner ordre à ce qui peut estre défectueux.

La fin principale de ses Escoles doit estre d'aider ces ieunes ames à conserver la grace Baptismale, & la fin moins principale c'est de les instruire aux bonnes Lettres: C'est ce dont les Maistres doivent estre fort persuadez pour travailler selon ce dessein.

La premiere Instruction qu'il faut donner aux enfans, c'est de l'horreur du peché, de la grandeur & bonté de Dieu, du signe de la Croix; du Mystere du Symbole, de l'Oraison Dominicale, des Commandemens de Dieu & de l'Eglise, des sept Sacremens & des pechez capitaux; dez qu'ils paroissent avoir quelque vsage de raison, ou méme dez l'âge de quatre ans. Il faut leur faire renouveller tous les iours, où au

Puerorum qui educandorum curam suscipiunt, illud perpetuò meminisse debent se non potiùs literarũ quàm vitæ præceptores esse delectos: pueros ergo pietate, deinde

moins plusieurs fois, les promesses & abjurations qu'ils ont faites au Saint Bapteme afin qu'ils apprennent à se donner souvent à Dieu par les actes de Foy, d'Esperance, de Charité, de Religion, & à fuir toute vanité, pompes, & œuvres du peché.

bonis moribus, ac postremò honestis imbuãt disciplinis.

Il faut ensuitte leur enseigner la maniere de se Confesser & les y envoyer même dés l'âge de quatre & cinq ans, leur enjoignant toujours au retour de demander pardon à genoux aux Peres & Meres, Maîtres & Maistresses : ce qui se peut pratiquer aux Festes les plus solemnelles de l'année, ou plûtôt quinze iours devant, ou huit iours apres, selon la commodité.

Cõvent. Melod. anno. 1579. tit. de Ludimagistro.

Environ l'âge de onze ou douze années il faut les disposer avec un soin tout particulier à la premiere Communion.

Aux Festes annuelles ou plûtôt solemnelles de l'année, il faudra inviter tout le Peuple à la Communion generale ; comme aux Festes de Pâques, Pentecoste, Assomption de la Bien heureuse Vierge, la Toussaint, Noël, les Roys, les Saints Patrons, Dedicace & les y disposer par exhortations & Catechismes quelques iours auparavant.

Estant sur le point de faire la Communion generale, il est à propos d'exciter les Communians à la paix, à la concorde, au pardon des injures; à reparer les scandales si quelques uns estoient arrivez depuis la derniere Communion generale. On fait

une courte, mais fervente exhortation sur ce sujet, suivre quelquefois la protestation publique de tous, & renouvellement des promesses du Baptême, & enfin des autres qui sont la disposition prochaine à la Sainte Communion, tels que sont les actes de Foy, d'Adoration, d'Esperance, de Contrition, d'Offrande, d'Amour de Dieu & du prochain.

En tout temps, comme une sentinelle toûjours veillante, il doit resider & avoir l'œil sur son troupeau, sur tout en temps de peste & autres calamitez publiques, ne confiant les ames à un homme à qui souvent on ne voudroit pas confier dix écus; afin d'éloigner par ses soins tout ce qui est prejudiciable ou scandaleux, comme les querelles, divisions, procez, danses, yvrogneries, personnes mal vivantes, oysivetez, &c.

La visite annuelle de la Paroisse pour remarquer les abus qui se glissent, & y remedier, est grandement vtile : la saison propre seroit apres la Feste des Roys : Ce qui n'empéchera pas qu'apres Pâque il ne s'informe si quelques-uns ont manqué de satisfaire au precepte de la Communion annuelle ; pour en faire un memoire & y remedier, & en cas de besoin, les denoncer au Superieur.

Il faudra vser de tous les moyens possibles par un vray zele de Dieu, pour convertir les pecheurs endurcis, comme de

Prieres, Messes, Penitences, Exhortations particulieres, &c.

Lors que quelque Paroissien est tombé en quelque maladie ou quelque accident fâcheux, il est à propos de le visiter d'abord; afin de le consoler & l'exhorter à faire vn saint vsage de l'affliction presente, par la resignation à la divine volonté, le desir de mieux vivre & la reception des divins Sacremens: sur tout, si la maladie est griefue. Il le visitera (si faire se peut) deux fois le iour, le soir & le matin, & l'assistera en toute maniere, luy ouvrant ses entrailles paternelles. Luy administrant le Saint Viatique, il luy fera reïterer tous les actes cy-dessus cottez pour la Communion generale, sur tout de douleur d'avoir offensé Dieu, de pardon du prochain, & de propos de mieux vivre en cas que Dieu luy rende la santé.

Luy administrant l'Extreme-Onction, les mémes dispositions pourront servir, & ne faut attendre à l'extremité, afin que le malade en soit capable. Y ajoûtant les actes de foy, d'amour & d'vnion à Iesus-Christ mourant; avec le renouvellement des promesses du Baptême.

Enfin, lors qu'il est en l'agonie il ne le faudra pas abandonner, iusques à ce que par les Recommandations de l'Ame il aye remis cette oüaille expirée entre ses bras, au Souverain Pasteur Iesus-Christ qui la luy avoit donné en garde.

Apres le trépas, sa Charité se fera connoistre dans les Suffrages qu'il luy procurera pour retirer des flâmes du Purgatoire, luy rendant les devoirs de la sepulture, Messes & autres Offices avec singuliere pieté, y aioûtant quelquefois d'autres œuvres de Penitence, comme jeûnes, aumônes, austeritez, afin que cette ame benisse Dieu dans le repos eternel.

Le Pasteur des ames, qui par le pur zele de la gloire de Dieu, & du salut de son troupeau, aura travaillé & perseveré de la sorte, aura quelque sujet de paroistre devant son Iuge avec confiance de son salut.

DU DEPORTEMENT particulier du Pasteur.

COmme la mere ne peut donner le laict aux enfans, si premierement elle n'a pris & digeré la nourriture en elle-méme: ainsi le Pasteur, quoy qu'il sçache par speculation ou lecture la maniere de gouverner, apres avoir esté appellé de Dieu à ce ministere, (ce qui paroist dans la sincerité de l'intention & le vray zele des ames, qui est vn appanage de la vocation) neantmoins il ne mettra pas en pratique & ne perseverera pas dans cette maniere de bien conduire son troupeau, s'il ne met ordre à ce qui suit.

1. Que sa famille soit sans comparaison

la mieux reglée de la Paroisse, & qu'on lise la crainte de Dieu & la vertu du Maistre dans les déportemens Chrestiens de ses domestiques.

2. Il n'aura soin de sa famille s'il n'a un desir tout particulier de travailler à sa propre perfection.

3. Pour établir & maintenir ce desir, qu'il fasse chaque iour Oraison mentale, distribuë les heures de la iournée, 1. en la recitation de l'Office Divin & celebration de la Sainte Messe, qu'il faut s'étudier à celebrer avec une preparation toute fervente comme estant l'action par laquelle on s'embraze dans la fournaise du saint amour, & on s'offre avec Iesus Christ pour les ames ; afin de leur impetrer les saintes dispositions qu'il requiert d'elles : 2. en l'estude de quelque bon Casuiste, comme Tolet, Navarre, Bonacina: &c. Preparation pour le Prône, & Catechisme du Dimanche : 3. aux visites des malades & autres necessitez de la Paroisse. Vne lecture de la Sainte Bible en esprit d'oraison pour le matin, & une autre lecture spirituelle apres midy.

Enfin qu'il tienne pour maxime qu'il ne faut en façon que ce soit donner tout son soin au prochain & aux choses exterieures en telle sorte qu'il vienne à se negliger soy-mesme & sa propre perfection; & au contraire qu'il ne travaille pour soy, en telle maniere que par une retraite & so-

litude si exacte, il ne vienne à negliger le soin du prochain.

La lecture iournaliere du Pastoral de Saint Gregoire, & du bon Curé par M. Doignon, avec quelque Vie de ceux qui ont dignement servy l'Eglise en ce ministere; celle de S. Charles, du R.P. de Martincourt &c. seront vtiles.

La Retraite annuelle est necessaire pour remarquer ses défauts, les corriger, & prendre nouvelles forces.

En toute chose douteuse avoir (tant qu'il sera possible) recours aux bons Livres & personnes doctes, sur tout au Reverendissime Evesque Diocesain, ou à son Grand Vicaire.

Estudier tres-parfaitement, & avoir une intelligence du Manuel, du Breviaire, & Messel Diocesain; des localitez, coûtumes & Statuts Synodaux, pour se regler en tout selon iceux.

Il doit se défier des pieges du Demon, lequel bien souvent se transfigure en Ange, solicitant plusieurs à faire des mortifications, jeunes & austeritez indiscrettes: en ces pratiques il faut prendre l'avis d'un sage directeur zelé pour la perfection & qui connoisse les forces.

Quelquefois il en solicitera d'autres à se relâcher dans la fidelité aux Exercices de pieté, sous pretexte de se faire tout à tous pour les gaigner tous, de frequenter les compagnies, festins: & quelques Saints

en ont vsé de la sorte, mais il faut considerer que ç'a esté apres avoir acquis une parfaite habitude des mortifications des sens & des passions, & pour l'ordinaire avec une conduite speciale de l'esprit de Dieu: & partant en cecy veu les immortifications frequentes & les dangers, il faut proceder avec beaucoup de circonspection & de prudence Chrestienne: Sur tout en la visite des femmes, il y a plus de danger que de fruit, disoit Saint François Xavier. S'il y a necessité de le faire, ce doit estre avec intention tres-pure, briefvement, en presence de tierce personne, & garde des sens, sur tout de la veuë.

Quelquefois il suscitera les peuples à l'honnorer extraordinairement, lors qu'il ne le peut gagner par les débauches & pechez charnels, afin de le faire tomber dans la bonne opinion de soy, & le mépris des autres. C'est pourquoy il faut s'humilier dautant plus par la veuë de ses miseres & de son neant, qu'on se void honoré & fuyr les occasions des applaudissemens; lors qu'on n'est pas obligé de s'y trouver. La défiance est la mere de seureté, tant en ces honneurs & deferences extraordinaires que dans les solicitations & persecutions des faux freres, qui portent toûjours, sous vn pretexte de bien, aux divertissemens du siecle & au relâchement de la discipline.

Enfin, il tâchera souvent de faire perdre la paix du cœur par les empressemens des

affaires, afin d'y exciter le trouble & le decouragement par les difficultez & oppositions qui se rencontrent souvent par son artifice. Ce piege est fort dangereux, & le remede est de cōsiderer souvent qu'on fait l'œuvre de Dieu; qu'il n'y eut iamais Saint qui ne trouvât des difficultez à son service, que tost ou tard Dieu leve les empeschemens, qu'il ne faut pas vouloir tout faire en vn iour, & que Dieu ne nous oblige iamais à faire vne bonne œuvre, fust-ce de convertir vn Royaume tout entier, au prejudice de la Paix de nostre cœur, le trouble non plus que le peché ne pouvant iamais plaire à Dieu pour l'execution de ses desseins : & partant il faudra veiller sur soy pour éviter ces écueils, & ne vouloir emporter avec violence ce qu'on pretend, de peur que pensant beaucoup gagner, on ne perde la creance & l'autorité qu'on avoit acquis par la douceur : ce qui ne se peut sans prejudice des affaires de Dieu & de la propre perfection, aussi bien que du salut des ames.

REGLEMENT DU TEMPS pour vn Curé ou Ecclesiastique de Campagne.

ON peut remarquer en general qu'vn Curé doit employer vne partie considerable de son tēps à la priere, soit vocale

d'obligation, ſoit mentale, à l'eſtude, à la viſite des malades, & autres aſſiſtances, ſelon la neceſſité des lieux, ſans qu'il ſoit obligé de faire ces choſes ſi preciſement à vne meſme heure: toutefois celuy qui voudra travailler avec plus d'ordre & de perfection, pourra ſe regler comme s'enſuit:

A quatre heures & demie ſe lever, ou tout au plus tard à cinq heures, mais ſans y manquer, & toûjours à meſme heure, ſi la neceſſité évidente n'oblige de faire autrement.

Faut prendre garde de ne ſe point flatter en ce point: car du commencement du iour dépend le bon ſuccez du reſte: *Qui manè vigilauerint ad me, inuenient me.*

Eleuer ſon cœur à Dieu dés ſon réveil, prendre de l'eau benite, reciter en s'habillant le *Benedicite omnia opera*, & enſuitte pour obtenir le ſecours de Noſtre Dame pendant le iour dire attentivement à ſon honneur, 1. le *Magnificat*, 2. *Aue Regina cælorum*, 3. *Regina cæli*, 4. *In violata*, 5. *Aue Maris ſtella*, en l'honneur du nom *Maria*; ou autre.

Eſtant habillé, faut accommoder ſon lict (auquel il ſeroit bien ſeant que ny valet, & beaucoup moins des femmes miſſent la main, eſtant prohibé aux Eccleſiaſtiques par les Saints Canons d'en tenir en leurs maiſons, ſinon en cas de neceſſité, ſa mere, ſa tante, ſa ſœur) eſtant d'ailleurs à propos

de commencer la iournée par ce petit act d'humilité en l'honneur de celle de Noſtre Seigneur, qui ſans doute a toûjours, eſtant en âge, accommodé ſon lict en Nazareth.

En ſuitte faut ſe mettre à genoux devant ſon Oratoire, pour y faire les actes du Chreſtien, d'adoration, remerciement, contrition, offrande & demande. On ſe peut ſervir du Livret intitulé, *Exercice de Pieté* du R. P. Eudes.

Notez qu'il faut faire ſon poſſible pour obliger tous les domeſtiques à ſe trouver à la priere commune du matin & du ſoir, puiſque c'eſt principalement en ce point qu'on doit reconnoître s'il a ſoin du ſalut de ſon Peuple : *Si domui ſuæ præeſſe neſcit, quomodo Eccleſiæ Dei diligentiam habebit?*

Il faut introduire cét Exercice dans toutes les familles, procurer qu'il y en aye des Feüilles affichées : Quelques-vns le font meſme tout haut à l'Egliſe apres l'*Angelus* ſonné, devant que de commencer la Meſſe, & y convient tout le monde.

Apres l'Exercice du Chreſtien, reciter devotement en ſon oratoire, non auprés du feu ou à la feneſtre, Matines & Laudes; En Eſté neantmoins pour la commodité de ſon Peuple, s'il celebre du grand matin, il pourra reciter Matines & Laudes dés le ſoir precedent, avec les circonſtances ſuſdites.

Apres Laudes faire au moins vne demie heure de meditation; prendre pour ſujet la

main, pour se disposer aux instructions qu'on auroit à donner au Peuple le Dimanche, soit au Prône, Catechisme, Confessional. Et

Le Dimanche sur le mesme sujet, par forme de supplication, & à l'imitation de Iesus Christ demandant, avec un desir tres-ardent à Dieu son Pere la veritable union de cœur & de charité pour les Chrestiens, afin que par ce desir immense qu'il a de nous posseder & nous vnir à soy, il donne benediction à sa parole en nostre bouche.

Apres la Meditation, il faut briefvement prevoir les occasions, de bien ou mal faire, afin de se disposer à éviter l'un, & pratiquer l'autre, selon le dessein de Dieu.

En suitte reciter Prime & les Preparations à la Messe.

Celebrer avec attention d'esprit & devotion actuelle chaque iour à heure convenable, selon la commodité du peuple.

[Notez sur ce point, que les Ecclesiastiques de la Campagne ayans ordinairement beaucoup de loisir & de commodité pour se disposer à cette action, serõt grandement responsables au Iugemẽt de Dieu, s'ils ont plus de soin d'un ménage ou d'autres affaires non necessaires que de celle-cy ; ou s'ils negligent de celebrer souvent, lors qu'il n'y a empeschement legitime, pour ce seulement que personne ne leur donne retribution pour celebrer, cela estant une indevotion trop blâmable, & qui

ressent l'avarice du Disciple , qui vendit son Maistre.]

Jl seroit à souhaiter qu'on ne songeast aux affaires temporelles du menage devant la Sainte Messe.

Apres la Sainte Messe faire tout au moins un bon quart-d'heure d'action de graces pour demander en suite à Nostre Seigneur qu'il nous détache du monde & donne & à nous & à tous les Chrestiens , specialement à ceux qui sont sous nostre charge, le vray esprit de Charité Chrestienne.

En suitte reciter Tierce , lire vn Chapitre de la Sainte Bible à genoux & teste nuë , avec reflexion sur nous-mesmes.

Puis estudier quelque Casuiste , ou prevoir & composer son Prône ou Catechisme pour le Dimanche:regulierement toutefois il faudroit estudier les cas le Lundy,Mardy & Mercredy;& depuis le Ieudy travailler au Prône, si ce n'est qu'on puisse y satisfaire en moins de temps.

Ceux qui ont de petites Escoles où ils travaillent , déterminent deux heures le matin , & autant le soir , selon le nombre des Escoliers,& estudient devant ou apres selon leur commodité.

A dix heures & demie reciter Sexte,faire l'examen de la matinée, disner,la lecture à table par quelque petit garçon , se récréer en quelque manualité au jardin ou conversation vtile selon les occurrences une heure durant.

A une heure, lire un Chapitre d'un Livre spirituel ou autre qui soit de la profession, Grenade, le Bon-Curé, A Kempis, Rodriguez, Molina, le P. Saint Iure, ou semblables sur le sujet de l'humilité, mortification, oraison, &c.

Apres dire None, & ensuitte aller à l'Escole ou estudier ; ou s'il y a quelque manualité pressée, y travailler encore.

A trois heures & demie visiter les malades s'il y en a, ou les Escoles si elles se font par d'autres, afin de tenir la main au bon reglement d'icelles, selon le Livre de l'Escole Paroissiale qu'on observera selon le possible.

En suitte estudier quelque bon Catechisme, Turlot, ou le Catechisme Romain, ou celuy d'Abelly, sans omettre l'instruction sur le Manuel, si vtile pour l'administration des Sacremens.

Trois quarts d'heures devant souper dire Vespres, prevoir durant un quart-d'heure les occupations extraordinaires du iour suivant, s'il en est besoin ; & le dernier quart, faire une briefve recollection ou examen sur la fidelité aux resolutions du matin.

A six heures, souper, lecture à table comme au matin, ensuitte se divertir.

A huit heures reciter Complies, faire examen, lire deux fois le sujet de la Meditation du matin attentivement.

On peut se servir du Livre intitulé *Sa-*

cerdos Christianus, de Busée ou de Beuvelet, se coucher devant neuf heures, avec bonne pensée, comme si on se couchoit dans le tombeau.

Dies pleni invenientur in eis.

Cét ordre ou reglement du temps peut servir à proportion pour les Vicaires ou Habituez, selon les obligations particulieres d'un chacun.



APOSTOLICA CONVERSATIO.

Oculorum exacta custodia,
Linguæ continentia,
Corporis edomatio.
Spiritus humilis,
Mentis puritas,
Iræ obliteratio,
Adactus, plus fac.
Casus cadendum te prabe.
Defraudatus, ne litiga.
Odio haberis, ama.
Persecutionem pateris, sustine.
Tibi male dicitur, obsecra.
Peccato mortuus esto.
Cum Christo Cruci confixus esto.
Totam dilectionem tuam transfer in Dominum.

Quicunque

Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare; quia nec opus, nec ratio, nec Sapientia, nec scientia erunt apud inferos, quò tu properas. Eccles. 9. 10.

Crede, Stude, Vive, Pinge
ÆTERNITATI.

O quàm longa! quàm profunda! quàm immensa! quàm beata vel misera est sæculorum omnium domina, intermina, & vivens semper
ÆTERNITAS.

O fragilitas humana! exiguum est quid quid agis propter spem

ÆTERNORUM. Euseb. Emiss.

Beati qui habitant in domo tua Domine, in sæcula sæculorum laudabunt te. O summa veritas! vera Charitas, chara Æternitas, Deus meus & omnia, fac nos te sapere, tibi vivere, tibi mori, te frui per æterna sæcula sæculorum. Amen.

Dieu soit beny.

en ont vsé de la sorte, mais il faut considerer que ç'a esté apres avoir acquis une parfaite habitude des mortifications des sens & des passions, & pour l'ordinaire avec une conduite speciale de l'esprit de Dieu: & partant en cecy veu les immortifications frequentes & les dangers, il faut proceder avec beaucoup de circonspection & de prudence Chrestienne: Sur tout en la visite des femmes, il y a plus de danger que de fruit, disoit Saint François Xavier. S'il y a necessité de le faire, ce doit estre avec intention tres-pure, briefvement, en presence de tierce personne, & garde des sens, sur tout de la veuë.

Quelquefois il suscitera les peuples à l'honnorer extraordinairement, lors qu'il ne le peut gagner par les débauches & pechez charnels, afin de le faire tomber dans la bonne opinion de soy, & le mépris des autres. C'est pourquoy il faut s'humilier d'autant plus par la veuë de ses miseres & de son neant, qu'on se void honoré & fuyr les occasions des applaudissemens; lors qu'on n'est pas obligé de s'y trouver. La défiance est la mere de seureté, tant en ces honneurs & deferences extraordinaires que dans les solicitations & persecutions des faux-freres, qui portent toûjours, sous vn pretexte de bien, aux divertissemens du siecle & au relâchement de la discipline.

Enfin, il tâchera souvent de faire perdre la paix du cœur par les empressemens des

affaires, afin d'y exciter le trouble & le decouragement par les difficultez & oppositions qui se rencontrent souvent par son artifice. Ce piege est fort dangereux, & le remede est de cõsiderer souvent qu'on fait l'œuvre de Dieu; qu'il n'y eut iamais Saint qui ne trouvât des difficultez à son service, que tost ou tard Dieu leve les empeschemens, qu'il ne faut pas vouloir tout faire en vn iour, & que Dieu ne nous oblige iamais à faire vne bonne œuvre, fust-ce de convertir vn Royaume tout entier, au prejudice de la Paix de nostre cœur, le trouble non plus que le peché ne pouvant iamais plaire à Dieu pour l'execution de ses desseins : & partant il faudra veiller sur soy pour éviter ces écueils, & ne vouloir emporter avec violence ce qu'on pretend, de peur que pensant beaucoup gagner, on ne perde la creance & l'autorité qu'on avoit acquis par la douceur : ce qui ne se peut sans prejudice des affaires de Dieu & de la propre perfection, aussi bien que du salut des ames.

REGLEMENT DU TEMPS pour vn Curé ou Ecclesiastique de Campagne.

ON peut remarquer en general qu'vn Curé doit employer vne partie considerable de son tẽps à la priere, soit vocale

d'obligation, soit mentale, à l'estude, à la visite des malades, & autres assistances, selon la necessité des lieux, sans qu'il soit obligé de faire ces choses si precisement à vne mesme heure : toutefois celuy qui voudra travailler avec plus d'ordre & de perfection, pourra se regler comme s'ensuit :

A quatre heures & demie se lever, ou tout au plus tard à cinq heures, mais sans y manquer, & toûjours à mesme heure, si la necessité évidente n'oblige de faire autrement.

Faut prendre garde de ne se point flatter en ce point : car du commencement du iour dépend le bon succez du reste : *Qui manè vigilauerint ad me, inuenient me.*

Eleuer son cœur à Dieu dés son réveil, prendre de l'eau benite, reciter en s'habillant le *Benedicite omnia opera*, & ensuitte pour obtenir le secours de Nostre Dame pendant le iour dire attentivement à son honneur, 1. le *Magnificat*, 2. *Aue Regina cœlorum*, 3. *Regina cœli*, 4. *In violata*, 5. *Aue Maris stella*, en l'honneur du nom *Maria*; ou autre.

Estant habillé, faut accommoder son lict (auquel il seroit bien seant que ny valet, & beaucoup moins des femmes missent la main, estant prohibé aux Ecclesiastiques par les Saints Canons d'en tenir en leurs maisons, sinon en cas de necessité, sa mere, sa tante, sa sœur) estant d'ailleurs à propos

de commencer la iournée par ce petit act d'humilité en l'honneur de celle de Nostre Seigneur, qui sans doute a toûjours, estant en âge, accommodé son lict en Nazareth.

En suitte faut se mettre à genoux devant son Oratoire, pour y faire les actes du Chrestien, d'adoration, remerciement, contrition, offrande & demande. On se peut servir du Livret intitulé, *Exercice de Pieté* du R. P. Eudes.

Notez qu'il faut faire son possible pour obliger tous les domestiques à se trouver à la priere commune du matin & du soir, puisque c'est principalement en ce point qu'on doit reconnoître s'il a soin du salut de son Peuple : *Si domui suae praeesse nescit, quomodo Ecclesiae Dei diligentiam habebit ?*

Il faut introduire cét Exercice dans toutes les familles, procurer qu'il y en aye des Feüilles affichées : Quelques-vns le font mesme tout haut à l'Eglise apres l'*Angelus* sonné, devant que de commencer la Messe, & y convient tout le monde.

Apres l'Exercice du Chrestien, reciter devotement en son oratoire, non auprés du feu ou à la fenestre, Matines & Laudes; En Esté neantmoins pour la commodité de son Peuple, s'il celebre du grand matin, il pourra reciter Matines & Laudes dés le soir precedent, avec les circonstances susdites.

Apres Laudes faire au moins vne demie heure de meditation; prendre pour sujet la

main, pour se disposer aux instructions qu'on auroit à donner au Peuple le Dimanche, soit au Prône, Catechisme, Confessional. Et

Le Dimanche sur le mesme sujet, par forme de supplication, & à l'imitation de Iesus Christ demandant, avec un desir tres-ardent à Dieu son Pere la veritable union de cœur & de charité pour les Chrestiens, afin que par ce desir immense qu'il a de nous posseder & nous vnir à soy, il donne benediction à sa parole en nostre bouche.

Apres la Meditation, il faut briefvement prevoir les occasions, de bien ou mal faire, afin de se disposer à éviter l'un, & pratiquer l'autre, selon le dessein de Dieu.

En suitte reciter Prime & les Preparations à la Messe.

Celebrer avec attention d'esprit & devotion actuelle chaque iour à heure convenable, selon la commodité du peuple.

[Notez sur ce point, que les Ecclesiastiques de la Campagne ayans ordinairement beaucoup de loisir & de commodité pour se disposer à cette action, serõt grandement responsables au Iugemẽt de Dieu, s'ils ont plus de soin d'un ménage ou d'autres affaires non necessaires que de celle-cy; ou s'ils negligent de celebrer souvent, lors qu'il n'y a empeschement legitime, pour ce seulement que personne ne leur donne retribution pour celebrer, cela estant une indevotion trop blâmable, & qui

ressent l'avarice du Disciple , qui vendit son Maistre.]

Il seroit à souhaiter qu'on ne songeast aux affaires temporelles du menage devant la Sainte Messe.

Apres la Sainte Messe faire tout au moins un bon quart-d'heure d'action de graces pour demander en suite à Nostre Seigneur qu'il nous détache du monde & donne & à nous & à tous les Chrestiens , specialement à ceux qui sont sous nostre charge, le vray esprit de Charité Chrestienne.

En suitte reciter Tierce , lire vn Chapitre de la Sainte Bible à genoux & teste nuë , avec reflexion sur nous-mesmes.

Puis estudier quelque Casuiste , ou prevoir & composer son Prône ou Catechisme pour le Dimanche: regulierement toutefois il faudroit estudier les cas le Lundy, Mardy & Mercredy; & depuis le Ieudy travailler au Prône, si ce n'est qu'on puisse y satisfaire en moins de temps.

Ceux qui ont de petites Escoles où ils travaillent , déterminent deux heures le matin , & autant le soir , selon le nombre des Escoliers, & estudient devant ou apres selon leur commodité.

A dix heures & demie reciter Sexte, faire l'examen de la matinée, disner, la lecture à table par quelque petit garçon , se récréer en quelque manualité au jardin ou conversation vtile selon les occurrences une heure durant.

A une heure, lire un Chapitre d'un Livre spirituel ou autre qui soit de la profession, Grenade, le Bon-Curé, A Kempis, Rodriguez, Molina, le P. Saint Iure, ou semblables sur le sujet de l'humilité, mortification, oraison, &c.

Apres dire None, & ensuitte aller à l'Escole ou estudier ; ou s'il y a quelque manualité pressée, y travailler encore.

A trois heures & demie visiter les malades s'il y en a, ou les Escoles si elles se font par d'autres, afin de tenir la main au bon reglement d'icelles, selon le Livre de l'Escole Paroissiale qu'on observera selon le possible,

En suitte estudier quelque bon Catechisme, Turlot, ou le Catechisme Romain, ou celuy d'Abelly, sans omettre l'instruction sur le Manuel, si vtile pour l'administration des Sacremens.

Trois quarts d'heures devant souper dire Vespres, prevoir durant un quart-d'heure les occupations extraordinaires du iour suivant, s'il en est besoin ; & le dernier quart, faire une briefve recollection ou examen sur la fidelité aux resolutions du matin.

A six heures, souper, lecture à table comme au matin, ensuitte se divertir.

A huit heures reciter Complies, faire l'examen, lire deux fois le sujet de la Meditation du matin attentivement.

On peut se servir du Livre intitulé *Sa-*

cerdos Christianus, de Busée ou de Beuvelet, se coucher devant neuf heures, avec bonne pensée, comme si on se couchoit dans le tombeau.

Dies pleni invenientur in eis.

Cét ordre ou reglement du temps peut servir à proportion pour les Vicaires ou Habituez, selon les obligations particulieres d'un chacun.



APOSTOLICA CONVERSATIO.

Oculorum exacta custodia,
Linguæ continentia,
Corporis edomatio.
Spiritus humilis,
Mentis puritas,
Iræ obliteratio,
Adactus, plus fac.
Casus cadendum te præbe.
Defraudatus, ne litiga.
Odio haberis, ama.
Persecutionem pateris, sustine.
Tibi male dicitur, obsecra.
Peccato mortuus esto.
Cum Christo Cruci confixus esto.
Totam dilectionem tuam transfer in Dominum.

Quicunque

Quodcumque facere potest manus tua, instanter operare; quia nec opus, nec ratio, nec Sapientia, nec scientia erunt apud inferos, quò tu properas. Ecclef. 9. 10.

Crede, Stude, Vive, Pinge
ÆTERNITATI.

O quàm longa! quàm profunda! quàm immensa! quàm beata vel misera est sæculorum omnium domina, intermina, & vivens semper
ÆTERNITAS.

O fragilitas humana! exiguum est quid quid agis propter spem

ÆTERNORVM. Euseb. Emiss.

Beati qui habitant in domo tua Domine, in sæcula sæculorum laudabunt te. O summa veritas! vera Charitas, chara Æternitas, Deus meus & omnia, fac nos te sapere, tibi vivere, tibi mori, te frui per æterna sæcula sæculorum. Amen.

Dieu soit beny.

TABLE DES CONDUITES & des Exercices contenus en ce Livre.

Conduite

Fin de la Table.


— 11 —

